

LE  
**DUC D'ENGHIEN,**  
Histoire - Drame,

PAR  
**EDOUARD D'ANGLEMONT.**

*Quæ sunt Cæsaris, Cæsari.*

EVANG. SECUND. MATH.



**PARIS,**

**LIBRAIRIE DE MAME-DELAUNAY,  
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.**

**1832.**

**Ceci est une préface; lisez ceci; il ne faut plus mépriser les préfaces.**

**J'ai bien des choses à vous dire : j'ai à vous parler de littérature, et de politique aussi, de littérature d'abord.**

**Mon Dieu! rassurez-vous, je ne**

toucherai ni à la théorie monumentale du grotesque et du sublime ; ni aux immortalités de camaraderie : ni à Racine et Boileau, les pauvres hères ! qui ne valent plus une once de critique, depuis les vers et les drames qui se composent par le temps qui court. Je viens, en premier lieu, vous avouer tout humblement que je suis un grand misérable d'avoir écrit deux ou trois cents pages de dialogue sans les avoir arrosées à la fois du génie de Corneille et du génie de Molière, comme a fait un grand poète, dans un grand drame ; si l'on en croit les satellites de la planète, ces fougueux, ces épileptiques thuriféraires dont j'ai déjà parlé dans une autre préface.

On n'a pas toujours l'esprit disposé à s'abandonner aux caprices de l'imagination, à jeter dans le moule poétique de douces et mélancoliques rêveries, ou de merveilleuses et fantastiques traditions, surtout lorsqu'on n'est point au milieu des fleurs et des bois, sur une roche escarpée et sauvage, non loin d'un fleuve majestueux ou d'un bel étang d'eau vive, où qu'on ne respire point l'air suave et les ineffables souvenirs de la terre natale. Un matin, comme je m'éveillais, au milieu de mes livres, de mes papillons, de mes vases étrusques, il me descend tout-à-coup d'en-haut l'inspiration de reproduire simplement un drame contemporain rouge au

cœur du sang d'un Condé; aussitôt j'ai recueilli des matériaux épars et j'ai édifié mon œuvre. Donc, muses, folles et enivrantes magiciennes, silence! Voilà l'histoire qui passe!

L'histoire est la justice du peuple; le peuple est la voix de Dieu! Voilà la voix de Dieu qui tonne! Voilà la justice de Dieu qui passe!

Écoutez! La justice de Dieu n'est pas un mot! Si vous croyez que l'homme roule de chute en chute au néant, que le mensonge peut toujours mentir, et le mal être mal impunément, vous délirez! Prenez garde au passé! La voix du sang d'Abel maudit

encore Caïn le fratricide, et le meurtre a six mille ans! et jugez encore par ce qui suit :

Bonaparte fut grand : il avait pris notre France sur ses épaules pour la retirer des ruines, comme jadis Énée qui sauva son père et ses dieux à travers Ilion en flamme! Bonaparte fut grand : il avait pris racine de gloire sur les Alpes, sur les Pyramides, sur le Kremlin! Bonaparte fut grand : il avait, lui, représentant de la civilisation actuelle, réalisé pour les siècles modernes la merveilleuse allégorie des travaux d'Hercule! Cependant demandez-lui le secret de sa destinée terrible; ce soldat, *fils de la liberté*,

que vous avez cru un despote, vous  
répondra qu'il lui fallait subir la né-  
cessité fatale de sa conservation. Ré-  
fléchissez là-dessus : Il mitraille le  
peuple, et c'est bien ! Il soufflète de  
son épée insolente vos tribuns et vos  
dictateurs, et c'est bien ! Il prend la  
pourpre et la couronne ; il décime les  
populations ; il défend de penser à  
Chateaubriand et à madame de Staël ;  
il humilie sa Joséphine et la suscepti-  
bilité française, pour greffer un héri-  
tier de son nom sur la tige étrangère  
des Césars d'Allemagne, que nous  
avons foulés sous nos pieds, et tout  
cela c'est bien !

Mais aussi, au jour venu, rien ne

lui a été pardonné : de toutes parts des tempêtes de malédictions se sont élevées soudainement contre lui, et les pierres des fossés de Vincennes ont pris, pour l'accuser, leur part, dans le concert universel de représailles!

Mais la mort du duc d'Enghien, cette action qui a fait une si large tache sur la vie de Bonaparte, cette action qui sur le rocher de Sainte-Hélène était pour son cœur le vautour de Prométhée, cette action doit-elle lui être attribuée tout entière? je ne le pense pas : j'ai lu des écrits, j'ai écouté des paroles qui s'accordent à le dégager de la responsabilité su-



prême du sang répandu, qui s'accordent à en charger un autre!

Monsieur le duc de Rovigo surtout s'est porté comme accusateur public dans cette affaire contre quelqu'un qu'il faut enfin nommer, M. le prince de Talleyrand. Moi, je me suis, de mon autorité d'homme qui écrit, constitué tribunal, cour d'assises; j'ai traduit l'accusé à ma barre; et après lui avoir fait dérouler sa vie, après avoir entendu des dépositions écrites et verbales, je l'ai condamné, il est vrai, sans preuves matérielles, mais je l'ai condamné selon ma conscience, d'après ma conviction intime, comme un juré! Je n'ai point tenu

compte de la pièce à décharge : *Explications offertes aux hommes impartiaux, par le comte Hulin*. Ne savais-je point de bonne part que le président de la commission de Vincennes, vieux et aveugle, n'avait consenti à se grever du crime de cette brochure que pour assurer le bien-être et la tranquillité de ses derniers jours ?

Maintenant il me reste à envisager, après cette importante question de la vérité historique du sujet que j'ai abordé franchement, quelques détails d'art pur, réminiscences de poète, auxquels je n'accorde pas toujours une valeur trop secondaire ; j'attache en effet un peu d'importance à ce

que je vais écrire, et je crains qu'il ne me soit permis de tirer une conclusion rigoureuse de la proposition que j'énonce ici :

**Il y avait autrefois une littérature en France !**

Une littérature, ce n'est pas les *Contes drôlatiques*, véritable combinaison chimique de Rabelais, de Boccace, et de la reine de Navarre; ce n'est point du moyen âge distillé en poussière de mots, comme il en pleut dans nos remouleurs de Walter-Scotterie; ce n'est pas la comédie à mouches de M. Bonjour, esquisse quelquefois spirituelle de mœurs qui

n'existent plus, ou qui plutôt même n'ont jamais existé; ni une scène d'amour marivaudée par M. Scribe pour Léontine Fay, ni trois actes à couplets de M. Ancelot, juste-milieu littéraire, aujourd'hui le roi de la rue de Chartres. Ce n'est pas non plus... J'allais vous parler de Joseph Delorme et autres... respect aux morts!

Ce n'est pas non plus les chants étranges du chef de la pléiade moderne. Hélas! celui qui était un ambitieux soleil d'Orient, devant lequel s'agenouillèrent les confidens de la parade, est descendu dans un autre signe, où nous avons vu pâlir une originalité

d'emprunt, au milieu des brouillards d'automne, et sous la réflexion dédaigneuse de Lamartine; puis, qui ne reconnaîtra qu'une fatalité de rapprochemens historiques pèse sur le Ronsard d'aujourd'hui; comme Ronsard qui voulut ressusciter l'antiquité, celui-là fit du pédantisme en faveur du moyen âge; comme Ronsard, il fit la roue à déployer toutes sortes de ressources de style; mais la forme seule se prête aux développemens de sa pensée; jamais le cœur n'entre pour rien dans les élucubrations du cerveau de ce poète de la matière; et voilà pourquoi on s'étonnera peut-être un jour, en lisant par hasard quelques pages d'éblouissantes des-

criptions, de ce qu'il ne restera du dieu que son nom seul, parce qu'il n'a pas eu dans sa vie une idée qui fût une création; qu'ainsi que l'a dit Platon, pour être vraiment poète il faut inventer des fictions, et qu'il est toujours facile d'être dépassé dans la forme par ceux qui traduisent, sur la ligne du progrès, l'imitation des mots.

Où en est donc notre pauvre littérature ?

Place à M. Barthélemy ! en voilà un du moins qui représente la vie de son époque. Celui-là ne s'amuse point aux passions innocentes des sylphes et des ondines; ce qui est beau dans la

nature ne lui prouve rien ; c'est une muse échevelée et sanglante ; c'est *Némésis* qu'il lui faut. Diable ! ce gentilhomme parnassien de l'école de l'abbé Delille ne descend jamais plus bas que l'alexandrin ; comme il moule heureusement son indignation virulente entre deux rimés pleines et harmonieuses ! comme sa colère de fabrique déborde en épithètes riches et sonores ! Aussi avez-vous vu comme la France de la révolution de juillet accroupie à la face des nations a battu des mains aux proscriptions hebdomadaires du moderne Juvénal coiffé du bonnet de Phrygie ?

Que voulez-vous que l'avenir fasse de tout ce qui flue journellement du

**génie de nos écrivains? Dites-moi donc où vous trouvez l'expression de la société; cherchez un ensemble dans ce chaos d'inharmonies.**

Dernièrement quand vous croyiez à la liberté, quand vous reveniez à la religion, lorsque la populace ne hurlait pas sous vos fenêtres, vous aviez les *Messéniennes* et la Chanson de Béranger, les *Méditations* de Lamartine et les Odes de Victor Hugo, les *Machabées* de Guiraud et le *Saül* de Soumet, l'éloge de Villemain et la traduction de Pongerville, la philosophie de Cousin et le conte de Briffaut, l'Histoire de Barante et l'épître de Vietnet. Lorsque florissait le gouvernement du sabre, vous aviez Fon-



tanes pour les harangues académiques, Baour-Lormian pour la poésie d'images, Lemerçier, Raynouard et Arnault pour la tragédie rimée, Jouy pour la tragédie chantée, Etienne pour la comédie en vers, Alexandre Duval pour la comédie à larmes, Picard pour la comédie en prose, et Vial pour la comédie à ariettes ; puis avant, Voltaire, Montesquieu, Diderot et Rousseau vous avaient enfanté Mirabeau, Mounier, Danton, Talleyrand et Robespierre, en ce temps-là où vous pouviez vous passer de littérature !

Et puisque aujourd'hui votre littérature est sans couleur, fausse, exo-

tique, votre société est donc nécessairement soumise à de funestes influences. Il y a trois ans vous avez renversé la règle des trois unités : quel est le théâtre qui vous reste ? Il y a deux ans vous avez sapé la base essentielle des trois pouvoirs : quel est le gouvernement qui vous reste ? rappelez-vous, je vous en conjure, la morale de la fable qui a pour titre : *les grenouilles qui demandent un roi*.

Votre scène a sans doute ses chefs-d'œuvre que vous applaudissez avec enthousiasme moyennant dix-huit cents billets de faveur ! Oui, mais vous n'avez plus qu'adultères, incestes, parricides, infanticides, depuis la

Ronde turlupine du succès éclatant et mérité de Henri III, depuis que la bande noire littéraire a proclamé l'auteur de *Phèdre* polisson, à l'unanimité des voix; puis sont venus les dramaturges, trafiqueurs de noms et de scandales contemporains. Pauvre théâtre!

Il ne faut pourtant pas garder rancune à certaines tentatives : des esprits consciencieux ont essayé une gloire digne de plusieurs. M. Alfred de Vigny ne traduira plus, car la flèche a volé au but, la couronne est tombée sur la tête de Shakspeare; mais à celui dont l'expression est toujours vraie, dont le style s'élève et s'abaisse tour à tour avec la même

facilité, il reste le mérite d'avoir marqué un pas où personne n'avait encore réussi : maintenant ni vous ni moi n'irons crier sur son chemin : Voulez-vous des pensées ? Toutefois l'auteur de *la Maréchale d'Ancre* ne sera jamais compté peut-être parmi les écrivains de théâtre. Quelque chose s'oppose maintenant aux succès des esprits supérieurs devant un parterre français, et voilà sans doute pourquoi M. Mérimée n'a pas osé une seule fois traduire pour un public de spectateurs les dramatiques inspirations de Clara Gazul. Honte à nous ! l'art et la pensée nous trouvent insensibles dans nos préoccupations mesquines de misérables effets de scène,

de sorte que le drame de l'époque se résume par cette trinité : Dumas , Scribe et Ducange , puisque le théâtre ne veut pas de notre géant lyrique qui avait pourtant , dit-on , bonne envie de faire marchandise du drame.

Encore, à bien réfléchir, Alexandre Dumas resterait seul; car le système d'*Antony* représente parfaitement les systèmes des deux genres rivaux. Donc nous possédons notre Corneille, notre Molière, notre Voltaire, notre Schiller, notre Shakspeare! Dieu merci, la Porte-Saint-Martin est en mal de génie quatre ou cinq fois par an! M. Harel attèle des collaborateurs au char triomphal de son fournisseur

général, et décidément cela va bien !  
De quoi se plaindrait-on ?

Oh ! pour ceux qui aiment l'art ,  
c'est une douleur amère que d'assis-  
ter aux funérailles de la littérature !  
toutes tes gloires s'en vont , pauvre  
France !

Je le répète , c'est que vous n'avez  
pas de société harmonisée ! c'est qu'il  
vous est impossible de faire vivre l'or-  
dre de la pensée au milieu du désor-  
dre politique ; et je vais vous montrer  
où vous en êtes , Messieurs les arti-  
sans de révoltes et d'émeutes !

Vous avez tiré des coups de fusil

••

pendant trois jours, parce que la nation française est un peuple d'action qui se bat en duel de tout cœur, quand il se croit insulté! Alors, un général qui ne sait pas commander; un législateur qui n'entend rien à faire des lois; un héros qui n'a point la vertu d'avoir un vice; un citoyen français qui prend sa patrie dans les deux mondes, comme si un Athénien, le vertueux Aristide par exemple, eût pu se naturaliser Spartiate; un quasi-républicain; un songe-creux sans pratique ni théorie; un grand homme de hasard, qui fait métier de trahir la fortune des évènements, a vomi son impuissance sur le bord de votre révolution! Oh! le piteux vieillard! on

a improvisé une royauté à la satisfaction commune des banquiers les mieux achalandés ! alors on s'est extatiquement pâmé de joie et d'aise, en voyant qu'on avait procréé une œuvre si miraculeuse, à savoir la pierre philosophale *d'une révolution pure et sans tache*. Oh ! de quelle farine étiez-vous donc pétries, niaises capacités du gouvernement provisoire !

Il convient de l'avouer : à l'époque du ministère Polignac, notre éducation politique, telle que l'avait faite l'opposition de certaines feuilles, était étroite et fautive ; les Bourbons de la branche aînée, détestés par ceux qui avaient subi l'influence du journa-



lisme, ne représentaient guère à leurs yeux qu'une question de haine particulière pour des noms d'hommes. Quelques penseurs avaient été plus loin, mais le temps n'était pas venu de les comprendre; et quand la dynastie odieuse fut balayée par la conspiration de juillet; nous étions si déplorablement ignares en fait de vues gouvernementales, que tout sembla d'abord à peu près déterminé au gré des vœux de chacun. Cependant, l'on s'était trompé à ce jeu de sottes illusions; il y avait un principe plus vital dans cette lutte entre le pouvoir et la liberté, c'était l'organisation de la société; car, à bien en comprendre le sens, c'est une idée secondaire, une

conséquence relative, que le bonheur du peuple, dont il est parlé à tout propos aujourd'hui par toutes sortes de beaux diseurs.

Le bonheur du peuple comme effet, la réorganisation de la société comme cause, voici donc notre point de départ le plus vrai.

Hélas ! si nous doutons que la donnée qui a été posée pour la solution de ce grand problème puisse en féconder les résultats, c'est que, selon quelques prévisions de la sagesse que les hommes ont puisée dans les calculs de l'expérience et l'étude de l'histoire, il n'en a pas été probablement

ainsi résolu dans les voies de la Providence; l'enchaînement universel des choses admet rarement des exceptions normales, et la destinée de la civilisation n'est pas toujours confiée aux secousses des volcans politiques.

Il est temps de penser sérieusement à l'avenir de la France, qui ne doit pas mourir encore, et qui, telle que la fleur voilée de frimas, attend qu'un rayon d'en-haut vienne la régénérer!

Pleurent ceux-là qui ne croient pas en Dieu, c'est-à-dire en la vérité!

En attendant, il appartient aux écrivains d'entreprendre une haute tâche

**d'éducation sociale. Qu'ils le sentent !**  
Il reste une place à peu près vide à occuper sur le terrain des discussions publiques , lorsqu'il arrive trop souvent qu'une préindisposition d'hostilité permanente contre des noms propres réduit les thèses les plus importantes à passer par l'étamine journalière d'une mesquine critique de détails. S'il n'est pas encore permis à tous de prendre part ensemble à la communion d'une même religion politique , chacun ne devrait-il pas du moins se débarrasser de vieilles inimitiés, pour arriver plus vite au même but , celui de la confraternité des cœurs vraiment français!

Quant à moi, long-temps distrait aux rêves frais et poétiques d'une jeune imagination, aux allégories mystérieuses du moyen âge, j'ai pris une plus large toile, et j'ai fait un tableau d'histoire moderne; qu'on me pardonne d'avance de revenir en de meilleurs jours, bientôt, peut-être, à la prédilection que j'ai eue dès l'enfance pour les légendes héréditaires de notre vieille patrie, de ramener ma pensée et mes vers à ces émotions vives qui naissent d'une femme aux doux yeux, d'un beau site, d'un vieux château!

Je finis maintenant! Un soi-disant philosophe, Fontenelle, a dit que s'il

avait la main pleine de vérités, il ne l'ouvrirait pas pour les laisser s'échapper au dehors ; mot ingénieux peut-être, mais sorti d'une âme pusillanime et profondément égoïste ! L'auteur de ce livre n'est point de l'avis de Fontenelle ! Il jouit de cette croyance que Dieu nous a fait vivre pour l'honorer par la pensée et la parole ; qu'il faut être saint et juste devant soi et devant les autres, et que toute vérité est bonne à dire dans l'intérêt de l'homme et des peuples !

Château de Limay, 20 juillet 1852.

---



**LE DUC D'ENGHEN.**



**HISTOIRE - DRAME.**





**UNE SOIRÉE A CHANTILLY.**



## PERSONNAGES.

LE PRINCE DE CONDÉ.

LE DUC D'ENGHIEN.

UN PAGE.

MARIE.

BERNARD.

ÉLISABETH.

UNE BOHÉMIENNE.

UN BRACONNIER.

UNE PAYSANNE.

GARDES-CHASSE, PAYSANS, PAYSANNES, etc.



---

# UNE SOIRÉE

## A CHANTILLY.

25 AOUT 1787.

---

Le parc de Chantilly ; des arbres élevés et touffus partagés en allées. On aperçoit d'un côté la statue du grand Condé, et de l'autre le canal. De tous côtés agitation, tumulte : fête champêtre.



BERNARD.

Par ici, mes amis... à la balançoire !

ÉLISABETH.

Est-il bon, monseigneur ! il nous ouvre son parc pour nous divertir.... il n'est pas fier, celui-là...

BERNARD.

Pardine, je le crois bien, un Bourbon...

c'est tous de si braves gens... le cœur sur la main, qu'on...

MARIE.

C'est pourtant au jeune prince, au duc d'Enghien que nous devons tout cela... Son grand-père est sérieux... il n'aime pas tant les fêtes... Mais le duc d'Enghien, il faut voir comme il fait danser les jeunes filles...

BERNARD.

Ah! ah! on dit qu'il t'a fait danser encore plus que les autres, toi... Faut pas rougir... il n'y a pas de quoi... le choix d'un prince... ça fait honneur...

MARIE.

Ne dites pas ça...

(Arrivent des marchands de petits gâteaux et de sucreries : ils ont tous les princes de la famille royale en sucre. Marie et les autres paysannes s'approchent et achètent. Marie ne prend qu'une figure de sucre et la regarde.)

BERNARD.

Ah! ah! dites donc, vous autres... voyez donc Marie... là-bas... savez-vous ce qu'elle a acheté?...

TOUS.

Non, non... quoi donc?

BERNARD.

Devinez!

ÉLISABETH.

Est-il bête! est-ce qu'on peut deviner quand on ne sait rien?

BERNARD.

Eh bien! ah! ah! c'est un duc d'Enghien... La voilà qui revient... le prince qui lui parle... chût...

(Le duc d'Enghien s'approche tenant Marie par la main. Un page les suit, et dévot Marie des yeux.)

LE DUC D'ENGHEN.

Comment, mademoiselle, vous m'avez



choisi de préférence au roi et aux autres princes?

MARIE.

Dame, monseigneur, c'est que je vous connais bien, et que je n'ai jamais vu les autres....

LE PAGE, avec dépit.

Cela ressemble si l'on veut... mais quand le cœur s'en mêle... C'est le prince qu'elle aime.

(Une bohémienne entre en scène.)

LE DUC D'ENGHIEN.

Ah! voilà une bohémienne... consultons-la.

LA BOHÉMIENNE monte sur un escabeau, elle tient en main un cornet de fer-blanc.

Qu'est-ce qui veut savoir sa bonne aventure?... Allons, mes amis, allons, mes belles demoiselles... ça ne coûte pas cher, rien qu'un sou... pour connaître votre avenir..

Voyons... qu'est-ce qui commence? (A Bernard.)  
Est-ce toi, joli garçon?

BERNARD.

Ma foi, oui... ça fait que quand je saurai  
ce qui doit m'arriver, je m'y prendrai de  
façon à ce que ça ne m'arrive pas.

(Après avoir examiné sa main, la bohémienne lui parle dans  
l'oreille avec le cornet de fer-blanc.)

BERNARD.

La tête coupée!... est-elle bête!... est-ce  
que je suis noble pour ça...? si tu avais dit  
pendu... à la bonne heure... pauvre vilain,  
j'aurais eu peur... je ne peux pas avoir la  
tête coupée... elle ne sait ce qu'elle dit...

LA BOHÉMIENNE.

Dans cinq ou six ans.... il y aura bien des  
choses de changées en France!... Et vous,  
mon beau prince, voulez-vous que je vous  
dise aussi votre bonne aventure?

LE DUC D'ENGHIEN.

Volontiers... commencez, mademoiselle...  
 ( Bas à Marie. ) Si tu voulais, tu pourrais bien  
 me la dire... ( A la bohémienne. ) Pas de cornet,  
 parle pour tout le monde... c'est plus  
 gai...

LA BOHÉMIENNE à Marie après avoir examiné sa main.

Vous aimez quelqu'un plus haut que  
 vous...

MARIE bas.

C'est vrai...

LA BOHÉMIENNE.

Ce n'est pas lui que vous épouserez... et  
 quand vous serez la femme d'un autre, son  
 sang coulera !...

MARIE.

Ah! mon Dieu!

LE DUC D'ENGHIEN.

Ne vous effrayez donc pas, mademoi-

A CHANTILLY.

64

selle... elle s'amuse... et nous aussi... A mon tour.

LA BOHÉMIENNE prenant la main du duc d'Enghien.

Grand Dieu!... qu'ai-je vu?

LE DUC D'ENGHIEN.

Eh bien!... poursuivez.

LA BOHÉMIENNE.

Monseigneur, je n'ose pas.... affreux!!...

LE DUC D'ENGHIEN.

Allez toujours... Je le veux...

LA BOHÉMIENNE.

Puisque vous me l'ordonnez... je parlerai... Eh bien!... de grands malheurs... l'exil... des batailles... des gens vêtus d'uniformes... une arrestation... des coups de fusil... et du sang qui coule!!!...

## UNE SOIRÉE

LE DUC D'ENGHIEN riant.

Où va-t-elle chercher tout cela?...

LA BOHÉMIENNE.

Au nom du ciel! quand les temps seront  
venus, ne vous approchez pas de la France...

LE DUC D'ENGHIEN un peu troublé.

Je ne la quitterai jamais, la France...  
Assez, tais-toi, tu extravagues... (Il lui jette  
une bourse.) Tiens, voilà pour tes folies!...

LA BOHÉMIENNE.

Merci, monseigneur... (Avec solennité.) Vous  
me direz un jour si je suis folle!...

LE DUC D'ENGHIEN.

Allons d'un autre côté... voulez-vous?...

LE PAGE.

Il ne la quittera pas!... (A Marie qui reste un

peu en arrière.) Marie... si tu savais comme je t'aime...

MARIE.

Laissez-moi donc, monsieur le page...

LE PAGE.

Si j'étais duc ou prince, vous ne me traiteriez pas ainsi.

LE DUC D'ENGHIEN s'arrêtant devant un tir à l'oiseau,  
à Marie qui s'approche de lui.

Mademoiselle, vous allez voir si je suis adroit... A qui abattra l'oiseau. (Au page.)  
Tire le premier.

LE PAGE.

Monseigneur, nous verrons qui des deux...  
( Il tire et manque l'oiseau. ) ( A part. ) O rage !

LE DUC D'ENGHIEN prenant le fusil.

Tu n'es pas fort, mon cher Caulaincourt...  
Tiens, je vais te donner une leçon... ( Il tire,

si des oiseaux, qui tombe près de lui ; il le ramasse.) Mademoiselle permettra-t-elle que je lui fasse hommage de ma victoire ?

LE PAGE se retirant.

Il n'y a pas moyen de lutter... elle sera sa maîtresse...

MARIE baissant les yeux.

.. Monseigneur!... je l'offrirai à ma mère Marguerite.

LE DUC D'ENGHIEN.

Marguerite Renaud... peut-être ?

MARIE.

Oui, monseigneur...

LE DUC D'ENGHIEN.

Marie!... tu es donc Marie?... tu es donc ma sœur de lait?... En effet, maintenant je te reconnais. Tu te souviens, Marie, de nos jeux avec ton petit frère Louis...

MARIE.

Il s'appelait comme vous, comme notre bon roi...

LE DUC D'ENGHEN.

C'est aujourd'hui notre fête à tous... Comme tu m'aimais alors!... tu ne l'as pas oublié?...

MARIE.

Non, monseigneur... nous autres jeunes filles, nous n'oublions rien...

LE DUC D'ENGHEN.

Tu m'aimes donc encore un peu?

MARIE.

Il faut bien aimer ses maîtres.

(Le duc d'Enghien s'écarte avec elle de la foule, et s'arrête près du canal.)

LE DUC D'ENGHEN.

Ma bonne Marie.. quel bonheur, dis



donc, de se revoir... quand on ne s'est pas vu depuis bien long-temps, de se retrouver avec le même cœur, le même amour ? ( Il lui serre la main, et va pour l'embrasser; apercevant le prince de Condé qui arrive sur une gondole ). Mon grand-père!... (S'éloignant d'elle.) Marie, demain... à huit heures du matin, ici... je t'attendrai...

MARIE.

Je dois obéir à mes maîtres... ( Elle s'éloigne en courant, et disparaît. )

( Le prince de Condé débarque; le duc d'Enghien va à sa rencontre ).

LE PRINCE DE CONDÉ au duc d'Enghien.

Eh bien ! ces braves gens prennent-ils du plaisir ?

LE DUC D'ENGHIEN.

Oui, grand-papa... et ils sont bien reconnaissans de tous les divertissemens que vous leur donnez...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Un jour, mon ami, vous recueillerez

notre héritage ; nous avons voulu l'augmenter de l'amour de nos yassaux... Mais qu'est-ce là ?

(Des gardes-de-chasse amènent un chasseur.)

UN GARDE-DE-CHASSE.

Sous votre respect , monseigneur , c'est un braconnier qui se permettait de tirer sur les lapins de Votre Altesse... parce que probablement il nous croyait aussi en fête...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Conduisez cet homme à la prison du château... et demain on lui infligera le châ-timent...

LE BRACONNIER se jette à genoux.

Monseigneur , c'était la première fois... et pour un méchant lapin... Grâce ! grâce ! monseigneur !

LE DUC D'ENGHEN.

Grand-papa , c'est un jour de fête... ne

le troublez point par un acte de rigueur...  
Donnez-lui sa grâce, grand-papa.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Mais, mon ami, vous n'avez que cela à  
me demander.

LE DUC D'ENGHIEN.

C'est que jamais vous ne me refusez.

LE PRINCE DE CONDÉ souriant.

Laissez donc prendre de mauvaises habi-  
tudes aux enfans!...

LE DUC D'ENGHIEN au braconnier.

Allons, tu as ta grâce... mais ne recom-  
mence pas.

LE BRACONNIER.

Non, monseigneur... jamais... (se retirant.)  
Comment pourrais-je reconnaître...

(Sur un signe du prince de Condé, on tire le feu d'artifice. Les  
paysans rassemblés en foule témoignent leur admiration par

des cris de tout genre... Un grand tumulte a lieu. Un jeune enfant est blessé par une baguette. Le duc d'Enghien lui fait donner des secours, et glisse une bourse d'argent dans la main de sa mère.)

LA MÈRE.

Merci, monseigneur... Quel bon prince !...  
Où en trouver un comme celui-là ?

LE PRINCE DE CONDE avec attendrissement, lui serrant  
la main.

Mon ami, je suis content de vous... Vous  
serez ma joie !

(Ils montent tous deux dans une gondole qui se dirige vers le  
château.)



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that this is essential for ensuring transparency and accountability in the organization's operations.

2. The second part of the document outlines the various methods and tools used to collect and analyze data. It highlights the need for consistent and reliable data collection processes to support informed decision-making.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in modern data management. It discusses how advanced software solutions can streamline data collection, storage, and analysis, leading to more efficient and accurate results.

4. The fourth part of the document addresses the challenges associated with data management, such as data quality, security, and privacy. It provides strategies to mitigate these risks and ensure the integrity and confidentiality of the organization's data.

5. The fifth part of the document concludes by summarizing the key findings and recommendations. It stresses the importance of a proactive approach to data management to maximize the value of the organization's information assets.

**QUARANTE JOURS**

**DU CONSULAT.**

(1804.)

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

## PERSONNAGES.



BONAPARTE, premier consul.

CAMBACÉRÈS, second consul.

LE DUC D'ENGHIEN.

TALLEYRAND, ministre des relations extérieures.

BERTHIER, ministre de la guerre.

REGNIER, grand-juge, ministre de la police générale.

MURAT, gouverneur de Paris.

CAULAINCOURT, }  
ORDENER, } généraux de division.

CHATEAUBRIAND.

PICHEGRU.

GEORGES CADOU DAL.

DUBOIS, préfet de police.

RÉAL, conseiller d'état.

SAVARY, commandant de la gendarmerie d'élite.



**SHÉE**, préfet du Bas-Rhin.

**HULIN**, général de brigade, commandant les grenadiers à pied de la garde des consuls.

**HAREL**, commandant du château de Vincennes.

**GUITTON**, colonel du 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers.

**BAZANCOÛRT**, colonel du 4<sup>e</sup> régiment d'infant. légère.

**BARROIS**, colonel du 96<sup>e</sup> régiment d'infant. de ligne.

**RAVIER**, colonel du 18<sup>e</sup> régiment d'infant. de ligne.

**RABBE**, colonel du 2<sup>e</sup> régiment de la garde municipale de Paris.

**DAUTANCOURT**, major de la gendarmerie d'élite.

**ARMAND DE POLIGNAC**,

**JULES DE POLIGNAC**,

**CHARLES DE RIVIÈRE**,

**BOUVET DE LOZIER**,

**COSTER-SAINT-VICTOR**,

**CHARLES D'HOZIER**,

**RUSILLION**,

**ROCHELLE**,

**DAVID**,

**LOUIS DUGERRES**,

**LAJOLAIS**,

**ROLLAND**,

**LÉRIDANT**,

**COUCHERY**,

**ROGER dit LOISEAU**,

**LAGRIMAUDIÈRE**,

**HERVÉ**,

Complices de  
Georges Cadoudal  
et de Pichegru.

LENÔBLE,  
 DEVILLE,  
 ARMAND GAILLARD,  
 JOYAUT dit VILLENEUVE,  
 NOEL DUCORPS,  
 DATRY,  
 BURBAN,  
 LEMERCIER,  
 LELAN,  
 EVEN,  
 MÉRILLE,  
 PICOT,

Complices de  
 Georges Cadoudal  
 et de Pichegru.

ROSEY, adjudant-major, capitaine au 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne.

MOLIN, capitaine au 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne.

NOIBOT, lieutenant de la gendarmerie d'élite.

Le baron DE GRUNSTEIN, 1<sup>er</sup> gentilhomme du duc d'Enghien.

JOSEPH, valet de chambre du duc d'Enghien.

TRUCHON, marchand de vins.

UN SOLDAT.

UN PAYSAN.

Madame BONAPARTE.

La princesse CHARLOTTE DE ROHAN-ROCHEFORT.  
Madame HAREL.

AIDES-DE-CAMP , HUISSIERS , SECRÉTAIRES , GENDARMES ,  
SOLDATS , DOMESTIQUES , etc. , etc.



# QUARANTE JOURS

## DU CONSULAT.

---

---

### SCÈNE I<sup>re</sup>.

15 FÉVRIER. NEUF HEURES DU SOIR.

Paris. Une chambre mal meublée; une table de bois avec deux chandelles; plusieurs chaises de paille.



GEORGES CADOU DAL, ARMAND DE POLIGNAC, JULES DE POLIGNAC, CHARLES DE RIVIÈRE, BOUVET DE LOZIER, COSTER-SAINTE-VICTOR, CHARLES D'HOZIER, RUSILLION, ROCHELLE, DAVID, LOUIS DUCORPS, LÉRIDANT, COUCHERY, ROGER dit LOISEAU, LAGRIMAUDIÈRE, HÉRVÉ, LÉNOBLE, DEVILLE, ARMAND GAILLARD, JOYAUT dit VILLENEUVE, NOËL DUCORPS, DATRY, BURBAN, LEMERCIER, LELAN, EVEN, MÉRILLE, PICOT.

( Presque tous sont assis et causent. )

GEORGES CADOU DAL.

Je suis vraiment honteux, messieurs, de

60 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

vous recevoir dans un pareil appartement...

CHARLES DE RIVIÈRE.

En guerre comme en guerre, mon cher Georges : la première chose aujourd'hui est de se mettre à l'abri de la police de l'usurpateur.

ARMAND DE POLIGNAC.

Je pense bien que dans toute autre circonstance vous ne seriez pas venu vous loger chez une fruitière de la rue de la Montagne-Sainte-Genève.

COSTER-SAINT-VICTOR.

Dans le fait, cet appartement n'a rien de *fashionable*, comme disent nos amis les Anglais... Mais avant peu, il faut l'espérer, des temps meilleurs viendront; nous aurons tous notre hôtel à la Chaussée-d'Antin, au faubourg Saint-Germain, dîners de Lucullus, des soirées asiatiques, des glaces, du punch et de jolies femmes... de jolies femmes

surtout!... il n'y a rien de *comfortable* sans les femmes! Vous, Georges, vous serez maréchal de France, ministre de la guerre... et moi, j'ai quelque droit de penser que Louis XVIII me mettra aussi en première ligne dans la répartition des titres et dignités qu'il confèrera en s'asseyant sur le trône.

CHARLES DE RIVIÈRE.

Les Bourbons ne sont point ingrats. Je vous recommanderai d'ailleurs particulièrement au comte d'Artois, qui veut bien m'honorer de quelque confiance.

Il tire de sa poitrine un médaillon, qui porté d'un côté le portrait du comte d'Artois, et de l'autre :

PAROLES DE MONSEIGNEUR :

*Conserve-toi pour tes amis, et contre nos ennemis communs.*

22 octobre 1796.

*Donné par monseigneur le comte d'Artois à son fidèle Rivière, son aide-de-camp, au retour de plusieurs voyages dangereux à Paris et à la Vendée.*

(Embrassant le portrait.) Excellent prince!!.... je donnerais ma vie pour lui.

JULES DE POLIGNAC.

Je l'aime comme un père...

GEORGES CADOU DAL.

Il vous le rend bien, et je suis convaincu que lorsque le comte d'Artois sera roi, vous serez premier ministre.

CHARLES DE RIVIÈRE.

Pour moi, je ne lui demanderai que d'être capitaine de ses gardes pour le voir plus souvent, être plus à portée de le défendre... si jamais il en était besoin!

JULES DE POLIGNAC à Georges seul dans un coin de la chambre.

Nous pouvons nous fier au général Pichegru?

GEORGES CADOU DAL.

C'est un homme de tête, et sur lequel nous

peut-être compter sous tous les rapports. Si le prince de Condé avait voulu faire ce qu'il demandait (1), Bonaparte ne serait pas premier consul, nous n'aurions pas à nous réunir aujourd'hui pour le renverser, et rétablir la sainte monarchie.

JULES DE POLIGNAC.

Et que devons-nous attendre du général Moreau ?

GEORGES CADOUAL.

Je ne sais... c'est un homme sans caractère, qui est mécontent du gouvernement consulaire, qui souhaite un changement, mais qui n'a pas la force de conspirer.

JULES DE POLIGNAC.

Ce qui prouve que la conspiration demande un génie d'une autre trempe que la Guerre.

GEORGES CADOUAL.

Je lui ai fait parler ; il a répondu qu'il ne



pouvait se mettre à la tête d'aucun mouvement pour les Bourbons ; qu'un essai semblable ne pouvait réussir ; que si Pichegru faisait agir dans un autre sens, il croyait avoir un parti assez fort dans le sénat pour obtenir l'autorité ; que l'opinion alors dicterait ce qu'il conviendrait de faire ; qu'il ne s'engagerait à rien par écrit... Au surplus, je suis d'avis de le ménager, de se conduire avec lui avec circonspection, il a de nombreux partisans ; à tort ou à raison, la réputation du vainqueur de Hohenlinden balance la réputation du vainqueur de Marengo ; et si le général Moreau était contre nous, nous courrions grand risque d'échouer dans notre entreprise. Il faut se servir de cet homme-là, sauf à nous démêler après avec lui.

COSTER-SAINTE-VICTOR s'approchant de Georges et de Jules de Polignac.

Eh bien, messieurs, à quand donc le grand coup ? Je brûle...

GEORGES CADOUAL.

Je partage votre impatience... Pichegru, qui a dû voir aujourd'hui le général Moreau, va venir nous rendre compte de son entretien avec lui, et nous verrons alors quand et comment nous devons agir...

COSTER-SAINT-VICTOR à plusieurs autres.

Que ferons-nous des consuls?

RUSILLION.

Nous leur cassons la tête.

PLUSIEURS VOIX.

Oui! oui!....

CHARLES DE RIVIÈRE.

Est-ce qu'on ne pourrait pas les déporter, les envoyer à Cayenne, à Synnamary? cela serait plus humain.

EVEN.

Plus humain, oui, mais moins sûr...

LÉRIDANT.

Bonaparte sera toujours dangereux tant qu'il ne sera pas mort!...

CHARLES D'HOZIER.

Comme à dit fort judicieusement le conventionnel Barrère « : Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas! »

JOYAUT.

Moi je me chargerai bien de lui faire sauter la cervelle...

DATRY.

Moi, d'expédier Cambacérés le régicide.

BURBAN.

Moi, de mettre une balle dans la tête de Lebrun.

BOUVET DE LOZIER.

Non, non... il faudra donner la vie à celui-là.

SCÈNE I.

ROCHELLE.

On dit que ce n'est pas un méchant homme...

DAVID.

Tout-à-fait inoffensif...

PLUSIEURS VOIX.

C'est vrai...

COSTER-SAINT-VICTOR.

Puis il a fait une traduction de la *Jérusalem délivrée*, dont je lui sais gré ! elle m'a intéressé, comme le meilleur des romans.

ARMAND DE POLIGNAC.

On enverra Lebrun à la campagne.

PLUSIEURS VOIX.

Oui, oui.

COSTER-SAINT-VICTOR.

Oui, pour qu'il s'y livre tout entier à ses

46 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

goûts paisibles, qu'il nous traduise en prose le *Paradis perdu* de Milton. Moi, je déteste les traductions en vers ; même celles de l'abbé Delille.

JULES DE POLIGNAC.

Messieurs, si nous nous occupions du gouvernement provisoire.

(Entrent Pichegru, puis Lajolais et Rolland. Tout le monde se lève et salue Pichegru respectueusement.)

GEORGES CADOU DAL à Pichegru.

Vous avez vu Moreau? Eh bien! avez-vous pu vous entendre? Qu'avez-vous décidé?

PICHEGRU.

Rien, messieurs, et la raison en est toute simple: Moreau a été arrêté ce matin.

PLUSIEURS VOIX.

Arrêté!

PICHEGRU.

En me rendant ce soir avec Lajolais et

Rolland au rendez-vous convenu...j'ai trouvé, au lieu de Moreau, une lettre qui m'apprenait son arrestation.

PLUSIEURS VOIX.

Quel malheur!

GEORGES CADOU DAL.

Peut-être pas si grand que vous le pensez, mes amis. Le général Moreau aurait voulu nous faire agir pour son propre compte, se faire chef du gouvernement.

PICHEGRU.

Oui, comme je vous le disais l'autre jour, à vous, Georges; ce drôle-là s'avait d'avoir de l'ambition; il ne voulait abattre l'usurpateur que pour se mettre à sa place, lui qui n'est pas capable de gouverner la France pendant deux mois!

CHARLES DE RIVIÈRE.

Puis, d'ailleurs, les princes étaient fâchés de le voir mêlé dans l'affaire.

**70 QUARANTE JOURS EN CONSULAT.**

**COSTER-SAINTE-VICTOR.**

Mais, qui pourra nous tenir lieu du général Moreau, pour gagner, rallier les troupes?... je ne vois personne qui...

**PICHEGRU, durement.**

Est-ce que je ne suis pas là, monsieur?

**COSTER-SAINTE-VICTOR.**

Libre à moi peut-être d'en douter, général.

**PICHEGRU lui donnant un soufflet.**

**Insolent!**

*(Grand bruit dans l'assemblée.)*

**COSTER-SAINTE-VICTOR.**

Général, vous me rendrez raison!

**PICHEGRU.**

Certes, monsieur, je vous ai donné des

SCÈNE I.

arrhes, et je n'ai pas envie de les perdre ; mais vous me permettrez de ne me battre avec vous que lorsque Louis XVIII n'aura plus besoin ni de l'un ni de l'autre.

COSTER-SAINTE-VICTOR.

Soit, général ! d'Hozier et Villeneuve, vous serez mes témoins.

( Signes d'assentiment de la part de d'Hozier et de Joyant. )

PICHEGRU.

Moi, je prendrai avec moi Lajolais et Rolland. J'ai l'habitude de me battre à cheval, au pistolet, en courant l'un sur l'autre : cela vous convient-il ?

COSTER-SAINTE-VICTOR.

Soit, général. Cela me va ! et le lieu du combat ?

PICHEGRU.

Le bois de Boulogne, si vous voulez.



COSTER-SAINTE-VICTOR.

Eh bien! le bois de Boulogne.

PICHEGRU.

J'espère, monsieur, que vous n'aurez pas long-temps à attendre la satisfaction que je vous dois. Cadoudal, messieurs, mes amis, nous sommes arrivés au point d'arrêter définitivement notre plan, et de l'exécuter sans retard.

GEORGES CADOU DAL.

Sans doute, il faut en finir; nous n'avons pas un instant à perdre.

COSTER-SAINTE-VICTOR.

Nous courons les plus grands dangers en tardant davantage.

ROGER dit LOISEAU.

Messieurs, voulez-vous que je me mette à vous organiser tout de suite une nouvelle machine infernale?

PICHEGRU.

Moyen usé!

( Il s'assied , et se pose près de la table , dans l'attitude d'un homme qui réfléchit. )

GEORGES CADOU DAL.

Moyen qui ne me plaît guère , et qui ferait encore infailliblement périr un grand nombre de personnes innocentes , détruirait , ébranlerait des maisons. Mon projet , à moi , serait d'attaquer le premier consul sur le chemin de Paris à la Malmaison , en nombre égal à celui du détachement qui l'accompagne.

COSTER-SAINT-VICTOR.

Il y a là du chevaleresque... j'en suis...

UN GRAND NOMBRE DE VOIX.

Moi aussi , moi aussi...

PICHEGRU se levant.

Georges , j'approuve votre projet... il est

74 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

digne de vous !... Mais qui commandera l'attaque ?

GEORGES CADOU DAL.

Vous ou moi : tirons au sort.

PICHEGRU :

Volontiers... que le hasard décide... mais de quelle manière ?...

GEORGES CADOU DAL.

« A la plus belle lettre... j'ai là mes Heures... »

( Il ouvre un tiroir dont il tire des Heures. )

PICHEGRU.

D'accord.

GEORGES CADOU DAL montrant le livre à Pichégru.

La première lettre du recto... tirez... »

PICHEGRU prenant une des plumes qui se trouvent sur la table.

Allons... ( Il tire. ) *De profundis...* un D...

( Mouvement de frayeur dans l'assemblée. )

SCÈNE

BOUVET DE LOZIER.

C'est de mauvais augure..

PICHEGRU.

C'est le *de profundis* de Bonaparte!

GEORGES CADOUAL.

Ce sera vous sans doute qui commanderez... Mais voyons... (Il tire avec la plume.) *Beatus vir*... un B !...

PICHEGRU.

Georges, vous avez du bonheur !... vous commanderez l'attaque... Je crois qu'il serait bon de faire faire pour ceux qui vous accompagneront des uniformes de chasseurs et de hussards.

GEORGES CADOUAL.

Oui, vous avez raison. Je vais m'occuper de cela, et dans peu de jours nous serons en mesure.

PICHEGRU.

Moi je vais continuer à m'assurer de quelques personnages importans; et je me rendrai au sénat et au corps législatif pour diriger la marche des choses, dès que j'prendrai la mort du premier consul...

( A Georges Cadoudal.) A demain...

( Il sort en serrant la main de Georges Cadoudal. )

TOUS.

Vive Georges! Vive Pichegru!



---

SCÈNE II.

9 MARS, DIX HEURES DU SOIR.

Ettenheim. Un salon de la maison du duc d'Engbien.



LE DUC D'ENGHIEN, M<sup>lle</sup> DE ROHAN.

(Le duc d'Engbien tient un livre, le *Faust* de COSTER.)

MADEMOISELLE DE ROHAN.

Que ce Faust est tendre!...

LE DUC D'ENGHIEN.

Que Marguerite est douce et belle!, il n'y a que les Allemands pour peindre ainsi l'amour...

MADemoiselle DE ROHAN.

Il y a des Français qui le sentent comme cela.

LE DUC D'ENGHIEN.

Avec le génie de Goëthe, moi j'aurais fait mieux que sa Marguerite. Goëthe l'a rêvée, et moi je l'ai vue, je la connais, elle est près de moi...

MADemoiselle DE ROHAN.

Lisons encore...

LE DUC D'ENGHIEN.

(Il lit.) « Que ce regard, que ce serrement de main te disent ce qui ne peut s'exprimer; s'abandonner entièrement, pour sentir un ravissement qui peut être éternel. »

« Oh! oui... toujours... toujours... n'être qu'un, et cependant doubler sa vie, n'avoir qu'une âme à deux... Quel bonheur! Glor-

lotte, ma Charlotte, bien-aimée !... Nous, nous sommes heureux aujourd'hui... mais tant d'événemens peuvent détruire votre bonheur !... Nous ne sommes pas mariés... Si tu étais ma femme, rien ne pourrait plus nous séparer.

MADemoiselle DE ROHAN.

Nous marier, mon ami !... Oh ! non... vous n'y songez pas : vous ne vous appartenez point ; vous vous devez à la France. Un jour, et ce jour peut-être n'est pas loin, les Bourbons rentreront en France ; Louis XVIII remontera au trône de ses pères ; alors il vous faudra faire un mariage brillant, un mariage politique ; vous épouserez une archiduchesse d'Autriche, quelque fille de roi ; alors une Rohan serait trop peu de chose pour un Condé.

LE DUC D'ENGHEN.

Ma grand'mère n'est-elle pas une Rohan-Soubise ? Et d'ailleurs je ne me berce pas



80 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

d'un espoir inutile, je ne me fais point illusion ; la cause des Bourbons est à jamais perdue, je n'ai plus de grandeur à espérer... Ne me refuse pas le bonheur... un bonheur sans fin...

MADemoiselle DE ROHAN.

Vous le voulez, mon ami... eh bien, écrivez à votre grand-père, à votre père, demandez leur agrément...

LE DUC D'ENGHIEN.

Oui, oui, je leur écrirai... Ce soir... Nous nous marierons bientôt, Charlotte, ma belle Charlotte!... Quel bonheur! Plus d'exil, car ma patrie, c'est toi, et je ne te quitterai jamais... Plus de gloire... En aurai-je besoin, j'aurai mieux que la gloire!... Plus de guerre!... Ah! si... La guerre dans la Forêt Noire, la guerre aux cerfs, aux daims, aux chevreuils... et après ces courses, ces fatigues, ces plaisirs, la solitude, le calme auprès de toi... près de celle qui pour moi est tout au monde... (Entre Joseph.)

JOSEPH.

Monseigneur, un soldat français est là  
qui désire parler à Votre Altesse.

LE DUC D'ENGHIEN.

Fais-le entrer.

MADemoiselle DE ROHAN.

Je vous laisse, mon ami... il est tard...  
adieu... à demain... Mais je n'y pensais pas...  
vous devez vous mettre en chasse demain  
de grand matin, adieu... Mon ami, pas  
d'imprudences... Quand je vous vois partir  
pour la chasse... je songe toujours, malgré  
moi, à M. de Melun, à cette pauvre made-  
moiselle de Clermont... Adieu, mon ami...  
adieu.

(Ils s'embrassent avec attendrissement, elle sort, le soldat entre.)

ROSEY déguisé en simple soldat.

Pardon excuse, monseigneur. Vous ne  
me reconnaissez pas, c'est possible, car je

**82 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.**

ne vous ai jamais vu... Mais j'ai servi sous le général Moreau, le premier de nos généraux, n'en déplaise à celui qui est aujourd'hui le premier consul...

**LE DUC D'ENGHIEN.**

Moreau... un grand homme de guerre... un homme que j'estime... Je suis fâché d'avoir eu à me battre contre lui...

**ROSEY.**

Eh bien ! monseigneur, Bonaparte l'a fait arrêter ; il est dans ce moment-ci au Temple...

**LE DUC D'ENGHIEN.**

Moreau, prisonnier au Temple !...

**ROSEY.**

Je crains bien pour lui, monseigneur, d'autant plus que l'on sait bien son projet...

**LE DUC D'ENGHIEN.**

**Son projet ?**

ROSEY.

Pardine, vous ne le savez peut-être pas, vous, monseigneur ?

LE DUC D'ENGHIEN.

Nullement...

ROSEY.

Laissez donc !

LE DUC D'ENGHIEN.

Je vous dis que je l'ignore.

ROSEY.

(A part.) Dirait-il la vérité ? (Haut.) Eh bien, si vous ne le savez pas, moi je vais vous le dire : il voulait rétablir les Bourbons avec Georges et Pichegru.

LE DUC D'ENGHIEN.

Rétablir les Bourbons!...

ROSEY.

Rien que cela, monseigneur. Et quoi,

**04** QUARANTE JOURS D'UN CONSULAT.

qu'il n'ait pas réussi... on peut faire ce qu'il n'a pas fait.

LE DUC D'ENGHIEN.

Impossible aujourd'hui, mon ami... La guerre seule... et du sang... du sang encore!!...

ROSEY.

On le pourrait, sans en répandre beaucoup... il ne faut que savoir choisir.

LE DUC D'ENGHIEN.

Je ne vous comprends pas.

ROSEY.

Je vas m'expliquer : la république est une voleuse, et le premier consul est un brigand.

LE DUC D'ENGHIEN.

Bonaparte est un grand homme qui a de la gloire... et qui en aurait une plus belle,

s'il rendait la couronne à son légitime possesseur.

ROSEY.

Il faut qu'il la rende malgré lui... Je vous disais donc que la république est une voleuse; elle ne m'a pas payé mes services... parce que probablement j'avais servi sous le général Moreau... et si vous voulez me les payer...

LE DUC D'ENGHEN.

Vous êtes dans le besoin!... vous êtes un Français!... Je vais vous faire donner un secours... Je ne suis pas riche... mais entre frères...

ROSEY.

Monseigneur, vous ne me laissez pas achever : je veux bien de votre argent, mais je veux le gagner. Je suis honnête : le premier consul m'a volé, je veux le traiter comme un voleur, et à la première occasion favorable de m'approcher de lui, je lui flanquerai un bon coup de poignard... Je ne

**86**    **QUARANTE JOURS DU CONSULAT.**

**venge... je venge mon général... et les Bourbons rentrent d'emblée.**

**LE DUC D'ENGHIEN.**

**Un assassinat... quelle horreur!**

*( Il appelle, il sonne; quelques domestiques entrent.)*

**ROSEY.**

**Monseigneur..... (à part.) Il n'a pas voulu mordre à l'hameçon : j'espérais mieux...**

**LE DUC D'ENGHIEN.**

**Chassez-moi cet homme...**

*(Les valets chassent Rosey.)*

**ROSEY** sortant.

**Monseigneur!...**

**LE DUC D'ENGHIEN.**

**Point de pitié... (à Joseph.) Il est temps de prendre du repos... Joseph, tout est-il prêt pour la chasse de demain?**

JOSEPH.

Oui, monseigneur.

LE DUC D'ENGHIEN.

Tu n'oublieras pas d'emporter quelques chemises pour moi... nous pourrions encore rester huit ou dix jours en chasse comme la dernière fois.





---

**SCÈNE III.**

—  
**10 MARS.**

Les Tuileries. Salle du conseil.



**TALLEYRAND** seul. (Il entre, et s'assied près d'une fenêtre.)

Personne encore ! attendre ! toujours attendre ! et venir là pour subir ses volontés impérieuses... lui préparer un trône !... il n'y montera pas !... mon plan est bon... Oui, le duc d'Enghien à Paris... Complice des Georges... sa mort... Toujours un rôle subalterne !... cela n'est point fait pour moi... Cette couleuvre de Sièyes, directeur, consul ! et Barras !... et Gohier !... et moi, je ne serais jamais que ministre ! il faut qu'il tombe... Je le perdrai sans risquer ma tête

comme cette oie de Pichegru... On vient...

(Cambacérès, Regnier, Berthier entrent, puis Bonaparte un peu après. Sur un signe de Bonaparte, tout le monde s'assied.)

BONAPARTE.

Citoyens, je vous ai convoqués pour entendre le rapport du citoyen grand-juge, ministre de la police générale, sur la situation intérieure de la république, et le rapport du citoyen ministre des relations extérieures, chargé par moi de prendre des informations au dehors sur les complots tramés contre moi et le gouvernement, et pour me concerter ensuite avec vous sur les mesures que nécessite la sûreté générale. La parole est à vous, citoyen Regnier.

(Bonaparte prend un canif, et se met à sculpter le bras de son fauteuil.)

REGNIER. ( Il lit. )

« Citoyens consuls et ministres,

• De nouvelles trames ont été ourdies  
• par l'Angleterre; elles l'ont été au milieu  
• de la paix qu'elle avait jurée; et quand

• elle violait le traité d'Amiens, c'était bien  
 • moins sur ses forces qu'elle comptait que  
 • sur le succès de ses machinations. Mais le  
 • gouvernement veillait; l'œil de la police  
 • suivait tous les pas des agens de l'en-  
 • nemi; elle comptait les démarches de ceux  
 • que son or ou ses intrigues avaient cor-  
 • rompus. Enfin, la toile paraissait achevée;  
 • déjà, sans doute, on s' imagine à Londres  
 • entendre l'explosion de cette mine qu'on  
 • avait creusée sous nos pas; on y semait  
 • du moins les bruits les plus sinistres,  
 • et on s'y repaissait des plus coupables es-  
 • pérances.

• Tout-à-coup les artisans de la conspira-  
 • tion sont saisis, les preuves s'accroissent,  
 • et elles sont d'une telle force qu'elles por-  
 • teront la conviction dans tous les esprits.  
 • Georges et sa bande d'assassins étaient res-  
 • tés à la solde de l'Angleterre; ses agens  
 • parcouraient la Vendée, le Morbihan, les  
 • Côtes-du-Nord, et y cherchait en vain des  
 • partisans que la modération du gouverne-  
 • ment et des lois leur avait enlevés. Piche-

» gru dévoilé par les évènements qui précé-  
» dèrent le 18 fructidor an v, dévoilé surtout  
» par cette correspondance que le général  
» Moreau avait adressée au directoire; Piche-  
» gru avait porté en Angleterre sa haine  
» contre sa patrie. En l'an viii, il était avec  
» Willos à la suite des armées ennemies,  
» pour se rallier aux brigands du Midi; en  
» l'an ix, il conspirait avec le comité de  
» Bareuth; depuis la paix d'Amiens, il  
» était encore le conseil et l'espoir des enne-  
» mis de la France. La perfidie britanni-  
» que associe Georges à Pichegru; l'infâme  
» Georges à ce Pichegru que la France avait  
» estimé, en qui elle avait long-temps voulu  
» ne voir que le conquérant de la Hollande,  
» et non un traître à la nation; en l'an xii,  
» une réconciliation criminelle rapproche  
» Pichegru du général Moreau, deux hommes  
» entre lesquels l'honneur devait cimenter  
» une haine éternelle. La police saisit à  
» Calais un de leurs agens, au moment où il  
» retournait pour la deuxième fois en An-  
» gléterre. Cet homme est sous sa main; avec

» toutes les pièces qui constatent la réalité  
 » d'un accommodement inexplicable alors,  
 » si les noeuds n'en avaient pas été formés  
 » par le crime. (Mouvement d'impatience de Bonaparte.)

» Cependant les évènements se pressent :  
 » Lajolais, l'ami, le confident de Pichegru,  
 » va furtivement de Paris à Londres, revient  
 » de Londres à Paris, porte à Pichegru les  
 » pensées du général Moreau, rapporte au  
 » général Moreau les pensées et les desseins  
 » de Pichegru et de ses associés; les bri-  
 » gands de Georges préparent dans Paris  
 » même tout ce qui est nécessaire à l'exé-  
 » cution des projets communs. Un lieu est  
 » assigné entre Dieppe et le Tréport, loin de  
 » toute inquiétude et de toute surveillance,  
 » où les brigands de l'Angleterre, conduits  
 » par des vaisseaux de guerre anglais, dé-  
 » barquent sans être aperçus, où ils trouvent  
 » des hommes corrompus pour les rece-  
 » voir, des hommes payés pour les guider  
 » pendant la nuit, de station en station, et  
 » les amener jusqu'à Paris. A Paris, des asi-  
 » les leur sont ménagés dans des maisons

» lottées d'avance, où sont des gardiens affi-  
 » dés; ils en ont dans plusieurs quartiers,  
 » dans plusieurs rues, à Chaillot, dans la  
 » rue du Bac, dans le faubourg Saint-Mar-  
 » ceau, dans le Marais. (Mouvement d'impatience de  
 » Bonaparte.)

» Un premier débarquement s'est opéré;  
 » c'était Georges avec huit de ses brigands.  
 » Georges retourne sur les côtes pour assister  
 » au débarquement de Coster-Saint-Victor  
 » (condamné par jugement rendu sur l'af-  
 » faire du 3 nivôse) et de dix autres bri-  
 » gands; puis un troisième débarquement  
 » s'effectue; c'est Pichegru, Lajolais, Ar-  
 » mand Gaillard, Jean-Marie, un des pre-  
 » miers affidés de Georges, et quelques au-  
 » tres brigands de cette espèce; Georges  
 » avec Joyaut dit Villeneuve, Saint-Vincent  
 » et Picot, vont au-devant de ce troisième dé-  
 » barquement; la réunion se fait à la ferme  
 » de la Poterie. Un quatrième débarque-  
 » ment est attendu; les vaisseaux sont en  
 » vue; mais les vents contraires les repous-  
 » sent en mer; il y a peu de jours encore

» qu'ils faisaient des signaux de reconnais-  
 » sance, d'après le rapport qui m'a été adressé  
 » par le général Savary, chargé d'observer  
 » et d'empêcher les nouveaux débarquemens  
 » qui pourraient s'effectuer entre le Havre  
 » et Abbeville. ( Mouvement d'impatience de Bonaparte. )  
 » Georges et Pichegru arrivent à Paris, ils  
 » sont logés dans la même maison, entourés  
 » d'une trentaine de brigands, auxquels  
 » Georges commande; ils voient le général  
 » Moreau, on connaît le lieu, le jour, l'heure  
 » où la première conférence s'est tenue; un  
 » deuxième rendez-vous était convenu et ne  
 » s'est pas réalisé: un troisième, un qua-  
 » trième, ont eu lieu dans la maison même  
 » du général Moreau. Cette présence de  
 » Georges et de Pichegru à Paris, ces confé-  
 » rences avec le général Moreau sont consta-  
 » tées par des preuves incontestables et mul-  
 » tipliées. Les traces de Georges et de Pi-  
 » chegru sont suivies de maison en maison. »

BONAPARTE.

Pas encore arrêtés ! ! ! ..

REGNIER.

« Ceux qui ont aidé à leur débarquement,  
 » ceux qui dans l'ombre de la nuit, les ont  
 » conduits de poste en poste, ceux qui leur  
 » ont donné asile à Paris, leurs confidens,  
 » leurs complices, Lajolais leur principal  
 » intermédiaire, le général Moreau, sont ar-  
 » rêtés : les effets et les papiers de Pichegru  
 » sont saisis, et la police suit ses traces avec  
 » une grande activité. Je dois ajouter... »

BONAPARTE bas.

Encore!...

REGNIER.

« ... que les citoyens ne peuvent concevoir  
 » aucune inquiétude. La plus grande partie  
 » des brigands est arrêtée, le reste en fuite,  
 » et vivement poursuivi par la police. Au-  
 » cune classe de citoyens, aucune branche  
 » de l'administration n'est atteinte par au-  
 » cun indice, par aucun soupçon. »



BONAPARTE.

Bien... (à part.) Pauvre homme ! Fouché, où es-tu !... A vous , citoyen Talleyrand.

(Bonaparte continue à sculpter avec son canif le bras de son fauteuil.)

TALLEYRAND. (Il tient quelques papiers.)

« Citoyens consuls et ministres ,

» Appelé par la nature de mon ministère,  
» et par l'ordre du premier consul, à surveil-  
» ler à l'extérieur les complots des ennemis  
» de l'Etat, j'ai apporté dans mes investiga-  
» tions tous les soins, toute la célérité, toute  
» la conscience que demandait une si impor-  
» tante mission. Tandis que Georges, Piche-  
» gru et autres , tramaient au-dedans leurs  
» infâmes machinations, les émigrés français  
» réfugiés sur la rive droite du Rhin ne sont  
» pas restés oisifs. Il y a, à Offembourg, un  
» comité d'émigrés en rapport avec des agens  
» anglais, et qui était en correspondance,  
» ainsi que ces pièces en feront foi, avec

• ceux qui devaient assassiner le premier  
• consul. J'ai les noms des membres de ce  
• comité. Ils m'ont été remis par le conseiller-  
• d'état Réal. Je dois surtout appeler l'atten-  
• tion du gouvernement sur le ci-devant duc  
• d'Enghien, qui depuis environ deux ans  
• réside à Ettenheim. Il mène une vie mys-  
• térieuse ; il reçoit chez lui les émigrés d'Of-  
• fembourg ; il fait des absences fréquentes  
• qui durent dix à douze jours, sans qu'on  
• puisse en pénétrer le secret. Tel est le  
• rapport de l'officier de gendarmerie envoyé  
• dans le pays. Eh bien ! citoyens consuls  
• et ministres, j'ai pénétré ce mystère : (silence  
• profond, attention marquée.) Il ne faut que soixante  
• heures pour venir d'Ettenheim à Paris, en  
• passant le bac de Rhinau ; que soixante  
• heures pour retourner, voilà cinq jours !  
• Ajoutez à cela quelques jours passés à Paris,  
• voilà les dix ou douze jours observés par  
• l'officier de gendarmerie. Deux domestiques  
• de Georges que j'ai fait questionner par  
• une personne de confiance, ont déclaré que  
• tous les dix ou douze jours leur maître re-

» devait la visite d'un personnage dont ils  
 » ignoraient le nom, mais qui devait être de  
 » la plus haute importance; que cet homme  
 » paraissait âgé de trente à trente-six ans;  
 » qu'il avait les cheveux blonds, le front dé-  
 » garni, le nez long, la figure noble, la taille  
 » moyenne, une mise élégante; que, lorsqu'il  
 » entra dans l'appartement, tout le monde  
 » se levait et ne s'asseyait plus, même le ci-  
 » devant duc de Polignac, et le ci-devant  
 » marquis de Rivière! Ne ressort-il pas de  
 » tout cela, citoyens consuls et ministres,  
 » que ce personnage mystérieux, que le chef  
 » d'une entreprise qui devait profiter à la  
 » maison de Bourbon ne peut être autre que  
 » le ci-devant duc d'Enghien? »

BONAPARTE.

Je le crois comme vous, citoyen Talley-  
 rand.

REGNIER solennellement.

Ce ne peut être que lui...

BERTHIER.

C'est là son signalement.

BONAPARTE.

Ceci passe la plaisanterie... on l'arrêtera...

CAMBACÉRÈS.

Citoyen premier consul, me sera-t-il permis d'être d'un autre avis que le vôtre? Il se peut que le ci-devant duc d'Enghien soit venu à Paris, qu'il ait, comme le citoyen ministre des relations extérieures semble le prouver, organisé un assassinat contre vous ; mais pouvez-vous, dites-moi, le faire arrêter dans l'électorat de Bade, sur un territoire neutre? Et la foi des traités et le droit des gens?...

BONAPARTE.

La foi des traités, le droit des gens tant que voudrez, monsieur le jurisconsulte ; mais il serait par trop absurde qu'on vînt

100 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

d'Ettenheim à Paris comploter contre moi, et qu'on se crût en sûreté parce qu'on est sur une terre étrangère. On l'arrêtera, et son procès ne sera pas long.

CAMBACÉRÈS.

Quoi! ce ne serait pas assez pour vous de le faire enlever, vous le feriez mettre à mort?... Je ne puis vous croire.

BONAPARTE.

Cela sera pourtant... je le veux... D'ailleurs la loi du 28 mars 1793...

TALLEYRAND.

Et celle du 25 brumaire an III...

BONAPARTE.

... et celle du 25 brumaire an III portent que tout émigré qui aura pris les armes contre la nation sera arrêté, soit en pays ennemi ou conquis, et jugé dans les vingt-quatre heures.

## CAMBACÈRES.

Mais le duc d'Enghien ne peut être rangé parmi les émigrés. En sa qualité de prince français, il est dans une classe à part. On appelle émigrés, en législation, ceux qui sont absens par leur volonté, et qui dès lors peuvent obtenir leur radiation. Mais les Bourbons n'ont pas cette faculté. Un décret a déclaré ne plus reconnaître de princes français, et les a bannis à perpétuité du territoire. Puis le sénatus-consulte de l'an X n'a-t-il pas mitigé les lois que vous avez énoncées? n'a-t-on pas renoncé dès lors au droit d'égorger les émigrés? Et l'électorat de Bade est-il un pays ennemi ou conquis?

## BONAPARTE.

Et depuis quand, citoyen Cambacères, êtes-vous devenu si avare du sang des Bourbons? vous avez voté la mort de Louis XVI!... Il faut un exemple... un grand exemple... un exemple qui effraie ceux à qui il pour-

rait prendre encore envie de me tuer. Il faut en finir avec les conspirations. Citoyen ministre de la guerre, c'est le général Ordener que je charge d'enlever le duc d'Enghien. J'ai confiance en lui. Vous écrirez aussi au général Caulaincourt, actuellement à Strasbourg, pour presser le départ de la flottille. Il surveillera le général Ordener, et dirigera le duc d'Enghien sur Paris. D'ailleurs, je lui écrirai moi-même. Je lui donnerai des instructions particulières.

BERTHIER.

Citoyen premier consul, vos ordres seront exécutés.

BONAPARTE.

Citoyens, la séance est levée. (A Berthier, à part.) Berthier, que la première brigade de vétérans fasse célébrer dimanche prochain une messe solennelle avec *Te Deum*, à Saint-Roch, pour remercier Dieu de l'heureuse découverte de la conspiration tramée contre moi. On y communiera. Il est bon que de

vieux soldats s'acquittent publiquement de devoirs religieux. L'évêque de Coutances parlera en chaire; il a de l'onction et m'est dévoué. Allez.





SCÈNE IV.

16 MARS. CINQ HEURES DU SOIR.

Strasbourg. L'hôtel de la préfecture. Salle de billard. Horloge.  
Buste en plâtre du premier consul.



CAULAINCOURT, SHÉE.

( Ils continuent une partie de billard. )

CAULAINCOURT,

Vous aviez là un beau carambolage...

SHÉE.

Oui... J'ai pris la rouge un peu trop pleine... Oui, c'est à Offembourg que résident en plus grand nombre... ces émigrés qui remuent, qui conspirent le renversement de la république.

CAULAINCOURT s'appêtant à jouer.

Et qui nécessiteront des mesures rigoureuses de la part du gouvernement. (Il joue et fait la bille blanche au grand coin.)

SHÉE.

Beau bloc!...

CAULAINCOURT.

Quatorze à neuf... (Il joue, et ne fait rien.)

SHÉE.

Les plus dangereux sont une baronne de Reich... qui répand, dit-on, par milliers d'infâmes libelles. (Il joue et carambole.) En voilà un. Onze à quatorze. Je vous suis, général.

CAULAINCOURT.

Celui-là n'était pas facile...

SHÉE jouant et ne faisant rien.

Puis un abbé d'Aymar, ancien membre de la Constituante.

CAULAINCOURT jouant et faisant la rouge.

Dix-sept à onze.

SHÉE.

Et qui depuis l'émigration a été employé comme vicaire-général du cardinal de Rohan.

CAULAINCOURT. (Il continue à jouer et carambole.)

Dix-neuf à onze... Et les autres?

SHÉE.

Le ci-devant comte de Toulouse-Lautrec, le général Desnoyers, madame Klinging, belle-sœur du général, puis des agens anglais...

CAULAINCOURT.

Il faudra arrêter tout cela... (Il joue, fait la bille rouge, la bille blanche et le carambolage.) Coup de sept!

SHÉE.

Comme vous y allez, général...! vous avez gagné la partie.

CAULAINCOURT.

Je crois, mon cher préfet, que jé puis vous céder trois points...

SHÉE.

Oui, général, je ne suis pas de force.. Ma revanche à trois points?... Nous avons le temps... nous ne dinons qu'à six heures.

CAULAINCOURT.

Oui, oui...

SHÉE.

A vous de jouer... Ettenheim est aussi un foyer de conspirateurs.

CAULAINCOURT après avoir joué.

Mauvaise blouse!... Vous avez là un beau coup... N'est-ce pas à Ettenheim que demeure le duc d'Enghien?

SHÉE.

Oui... On ne ferait peut-être pas mal de

108 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

s'assurer de sa personne. (faisant la bille blanche.)  
Cinq à rien... Je n'ai pas été loin du caram-  
bolage...

CAULAINCOURT. (Il joue.)

Et Méhée, est-ce qu'il n'est point ici...?  
J'aurais été bien aise de causer avec lui...  
C'est un homme adroit.

(Il fait la bille blanche, et donne le coup de bas.)

SHÉE.

Moins que vous, général.

CAULAINCOURT.

Deux à cinq...

SHÉE.

Et le coup de bas... Méhée est à Munich,  
où il est allé trouver Drake, le directeur  
secret des machinations anglaises sur le  
continent, pour le mystifier...

(Il joue sur le coup de bas, et manque de touche.)

CAULAINCOURT.

Je m'en rapporte à lui... Trois à cinq...

Il a fait ses preuves... Vous savez le tour qu'il a joué au gouvernement anglais?...

( Il joue, fait la rouge et le carambolage sur la blanche. ) Huit à cinq...

SHÉE.

Quel tour?...

CAULAINCOURT s'apprêtant à jouer.

Il persuade à je ne sais quel ministre anglais qu'il est l'âme d'un comité de jacobins qui doit renverser le premier consul... On lui donne deux cents guinées pour sa route, de plus, cinq cents livres sterling pour remettre à son comité... ( Il fait une bille. ) Dix à cinq... Mais, comme, ainsi qu'il l'a dit lui-même, ce comité était dans sa tête, il garde les cinq cents livres sterling, comme arrivées à leur destination.

( Il fait un coup de quatre. )

SHÉE.

Bien joué.

CAULAINCOURT.

Quatorze à cinq... Et l'adjudant-major Rosey ?

( Il joue et manque une bille. )

SHÉE.

On ne les fait pas toutes... général... Rosey voyage sur les bords du Rhin... il tend des pièges aux émigrés, il cherche à les compromettre, et je crois qu'il ne s'en acquitte pas mal. (Il joue et fait une bille.) Sept à quatorze... moitié...

CAULAINCOURT.

Méhée et Rosey font là, entre nous, un bien vilain métier.

SHÉE.

Oui, mais on les paye bien... et c'est, je pense, tout ce qu'ils veulent. (Manquant une bille.) Rien ne me réussit...

CAULAINCOURT.

Vous me donnerez, mon cher préfet, les noms de quelques villes de la rive droite, afin que j'écrive aux baillis qu'ils aient à ne point donner asile aux émigrés. (Jouant une bille.)

Seize à sept... s'ils ne veulent pas s'exposer  
à de grands malheurs.

SHÉE.

Vous aurez cela demain.

( Un domestique entre.)

LE DOMESTIQUE.

Un courrier, qui arrive à l'instant de  
Paris, et qui est porteur de dépêches pour  
le citoyen général Caulaincourt, demande à  
les lui remettre...

SHÉE.

Fais entrer...

CAULAINCOURT.

Oui... oui... Des dépêches!... quels ordres  
nouveaux ?

( Le courrier entre.)

LE COURRIER à Caulaincourt.

C'est au citoyen Caulaincourt, général de  
division, que j'ai l'honneur...



CAULAINCOURT.

Oui, c'est à moi, citoyen; donne.

LE COURRIER présentant les dépêches.

Voici, mon général. (Il sort.)

(Caulaincourt ouvre les dépêches et les parcourt.)

SHÉE.

Peut-on savoir ?...

CAULINCOURT.

Oui, oui, mon cher préfet... il m'est enjoint de surveiller, de presser le général Ordener, chargé d'arrêter le duc d'Enghien, et qui doit arriver aujourd'hui à Strasbourg. Il me faudra aussi diriger le prince sur Paris, sous bonne escorte... Lettre du premier consul ! lettre de Berthier ! lettre de Talleyrand (2) !... rien n'y manque.

SHÉE.

Je crois qu'on a raison, général. N'êtes-

vous pas de cet avis-là, vous qui tout à l'heure parliez de prendre les émigrés d'Ofembourg?

CAULAINCOURT.

Je vous avouerai que cela me coûte, mon cher préfet; j'ai été page de la maison de Condé... ils auraient bien pu choisir un autre que moi... le devoir est pénible en de pareilles circonstances...

SHÉE.

Ah! je conçois:..

( Un domestique entre. )

LE DOMESTIQUE.

On a servi.

SHÉE.

Général, voulez-vous venir nous mettre à table? nous continuerons notre partie après dîner.

CAULAINCOURT essuyant une larme.

Demain, si vous permettez. (Ils sortent.)

---

---

SCÈNE V.

15 HEURES. QUINZÈME HEURE DU SOIR.

Ettenheim. Chambre à coucher du duc d'Enghien.



LE DUC D'ENGHIEN sautant de son lit, et passant un pantalon et une veste de chasse.

Quel est ce bruit?... (Prêtant l'oreille.) Des chevaux!... (Regardant par la fenêtre.) On cerne la maison... Joseph!... Joseph!...

JOSEPH sortant d'une pièce voisine, enveloppé d'une robe de chambre.

Monseigneur, monseigneur... que voulez-vous?... qu'y a-t-il?...

LE DUC D'ENGHIEN.

N'entends-tu pas? regarde.

JOSEPH.

Oh! mon Dieu! mon Dieu! des gendarmes!... des dragons!

LE DUC D'ENGHIEN.

Que veulent-ils de moi?...

JOSEPH.

Ils montent l'escalier!...

LE DUC D'ENGHIEN.

Quel est donc mon crime?... Pourquoi n'ai-je pas suivi l'avis du roi de Suède!... Ils ne me prendront pas vivant! (Saisissant un fusil de chasse.) je leur vendrai cher ma vie.

JOSEPH prenant un autre fusil de chasse.

Je mourrai avec vous, ou je vous sauverai!

LE DUC D'ENGHIEN.

Qui va là?

UNE VOIX DU DEHORS.

Ouvrez, au nom de la république française.

LE DUC D'ENGHIEN.

Malheur au premier qui entrera !

LE BARON DE GRUNSTEIN accourant, et arrachant le fusil des mains du duc d'Enghien.

Monseigneur, qu'allez-vous faire ?... toute défense est inutile... vous vous perdez... vingt contre un ; mais ne craignez rien... je me ferai passer pour Votre Altesse.

( La porte est enfoncée avec fracas. )

ORDENER.

Qui est te fous qui est le tuc d'Enquin ?

JOSEPH.

Vous venez pour l'arrêter... vous devez avoir son signalement.

ORDENER.

Si ché afais son signalement, ché tirais

bas qu'on me le désigne. Puisque berzonne ne se nomme, qu'on fasse endrer le bourkemestre... le bourkemestre d'une betite ville toit nézessairement gonnaitre toutes les berzannes qui l'hapitent. Ché pien fait te l'am'ner avec nous.

( Le bourguemestre entre. )

LE BOURGUEMESTRE.

Qu'y a-d-il pour voudre zervice, mezieurs? non, non, ché me trompe, citoyens... C'est ainzi qu'on fous appelle depuis que la France est devenue une république.

ORDENER.

Au nom te la république franzaise, ché te somme te me nommer toutes les berzannes qui sont ici : comment nommes-tu moziéu?

LE BOURGUEMESTRE.

Le paron te Grunstein, premier gentil-homme te monseigneur.

118 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

ORDENER.

Et celui-ci?

LE BOURGUEMESTRE.

Joseph, premier falet te chambre te mon-  
seigneur.

ORDENER.

Et zet audre?

LE BOURGUEMESTRE.

Z'est...

ORDENER.

Et qui est-d-il?

LE BOURGUEMESTRE.

Z'est... z'est...

ORDENER.

Tu ne veux pas parler, ché vas te froter  
les ébaules du blat te mon sapre.

LE BOURGUEMESTRE.

Grâce! grâce!... citoyen... z'est Hônseïgnèu lè tuc d'Enquin...

ORDENER.

Z'est pien... va-t'en.

LE BOURGUEMESTRE.

Ce pauvre prince... s'ils allaient le tuer... un si brave homme!

ORDENER.

Au nom te la république franzaïse, ché fous arrête.

LE DUC D'ENGHIEN.

M'arrêter!... en pays étranger... dans l'électorat de Bade... Et pourquoi donc, monsieur? expliquez-moi...

ORDENER lui montrant un papier.

Voilà mon ortre.

(Lisant.)



Paris , le vingt ventôse an douze.

« En conséquence tes dispositions du gouvernement qui met le général Ortener à celle tu ministre te la guerre , il lui est ordonné de partir te Paris en poste , auchtôt après la récepzion tu présent ortre, bour se rentre le pli rapidement bossible , et sans s'arrêter un insdant , à Strasburick. Il yachera.... et zetera... Le but te la mizion est te se borter sur Ettenheim, te zerner la ville, t'y enlefer le tuc d'Enquin... et zetera (3).

« Le ministre de la querre ,

« Signé *Alexandre Berthier.* »

LE DUC D'ENGHIEN.

Cela suffit , monsieur. Vous me permettez de m'habiller...

ORDENER.

Débêchez-fous. Où sont fos habiers ?

LE DUC D'ENGHIEN montrant un secrétaire.

Ici. Voici la clef.

( Le duc d'Engbien entre dans un cabinet qui reste ouvert. Un

gendarme, sur un signe d'Ordener, y entre avec le prince et son valet de chambre.)

ORDENER.

(Il ouvre le secrétaire.)

Tes baguets te lettres... foyons. Il faudrait trop dé temps pour faire un joix... embordons tout.

(Il prend toutes les lettres, qu'il remet à un gendarme.)

LE BARON DE GRUNSTEIN s'approchant d'Ordener,  
bas.

Général, c'est à moi que vous devez de n'avoir rencontré aucune résistance. Le prince voulait se défendre. Vous n'auriez pas eu bon marché de lui, je vous en réponds... il a le sang bouillant... quelques uns de vos hommes auraient succombé...

ORDENER.

Ché fous remercie, mozieu le paron ; le premier gonzul sait regonnaître les zerfices ; venez avec moi à Paris, ché fous ferai adager à la police.

122 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

LE DUC D'ENGHIEN rentrant accompagné de Joseph et  
du gendarme.

Je suis prêt.

ORDENER.

Marchons.

LE DUC D'ENGHIEN serrant la main de Joseph.

Viens, mon fidèle Joseph.



---

---

**SCÈNE VI.**  
—

20 MARS. QUATRE HEURES ET DÉMI.

Château de Vincennes. Pièce de l'appartement du commandant.



HAREL, MADAME HAREL.

MADAME HAREL.

Pourquoi donc tout ce bruit que je viens d'entendre? qu'y a-t-il donc de nouveau aujourd'hui au château?

HAREL.

C'est un prisonnier qu'on vient de nous amener... il est là dans la salle à côté... et un prisonnier d'importance encore... un grand personnage... mais je crois que tu le connais...

124 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

toi; oh! oui, je me rappelle, tu as demeuré à Chantilly... tu le connais... devine...

MADAME HAREL.

Je ne sais...

HAREL.

Comment... comment... tu ne devines pas?...

MADAME HAREL toute pâle.

Non, non... qui c'est-il?

HAREL.

C'est le duc d'Enghien!...

MADAME HAREL.

Comment! le duc d'Enghien!... Oh! mon Dieu!...

HAREL.

Eh bien oui, le duc d'Enghien... Faut-il pas se mettre tout en émoi pour ça?... vas-tu pas te pâmer?...

MADAME HAREL.

Mon ami... c'est mon frère de lait...

( Elle pleure. )

HAREL.

Eh bien ! quand ce serait ton frère de lait... ce n'est pas une raison pour pleurnicher comme une Madeleine... je te défends de verser une larme pour un ennemi de la république... laisse-moi... va-t'en... tu me gênes... ( Il la pousse rudement , elle sort par une porte à gauche. ) ( Au duc d'Enghien ouvrant la porte du fond. ) Si vous voulez passer dans cette pièce, citoyen, voilà un canapé pour vous reposer, en attendant que l'on vous apporte à souper.

LE DUC D'ENGHIEN entrant.

Je vous remercie, monsieur le commandant. Vous me ferez plaisir de me faire servir en maigre... je fais maigre en carême...

HAREL.

( A part. ) L'imbécile ! le cagot ! ( Haut. ) Nous allons voir si cela se peut. ( Il sort. )

LE DUC D'ENGHEN s'assoyant sur le canapé.

Il est un peu grossier le commandant...  
Si je pouvais dormir... cela me ferait du  
bien... ( Il s'assoupit et s'endort. ) ( Après quelques instans  
de sommeil. )

Un théâtre... Mais quelle est donc cette  
pièce?... Que joue-t-on?... le *Faust* de  
Goëthe!... Oui, voilà Faust... mais quels  
traits!... comme il me ressemble!... Oh!  
voilà Méphistophélès! le diable!... il a  
sur sa tête une mitre d'évêque!... il boite!...  
Pourquoi donc cela?... Quelle atroce fi-  
gure!... Faust est perdu... Mais voilà mon  
père... c'est bien lui... mon père!... comme  
il pleure!... que dit-il?... Je meurs de la  
mort de mon fils!... je suis donc mort!...  
Le duc de Bourbon serre affectueusement  
la main du diable! ils se placent devant une  
table de jeu!... ils prennent des cartes!...  
ils jouent et causent amicalement ensem-  
ble!... Mais, c'est le salon de Saint-Leu...  
oui, je le reconnais!... et cette femme qui

vient par derrière... c'est la sorcière de la  
pièce de Goëthe... elle a dû être belle!...  
elle tient une corde!... un nœud coulant!...  
Sauve-toi, mon père, sauve-toi, elle va t'é-  
trangler!... (Il se réveille.) Quel rêve!...

(Madame Harel entr'ouvre la porte par où elle est sortie.)

Qui va là?

MADAME HAREL entrant avec une émotion très vive.

Monseigneur... monseigneur...

LE DUC D'ENGHIEN se levant.

Marie! c'est toi, Marie? Le ciel ne m'a-  
bandonne pas... (Il la prend dans ses bras.) Mais c'est  
bien toi... Comment te trouves-tu ici? dans  
une prison?

MADAME HAREL.

Monseigneur, je suis la femme d'Harel,  
le commandant du château.

LE DUC D'ENGHIEN. (Il lui serre la main.)

O Marie! Marie! est-il possible? Tu dois



être bien malheureuse avec cet homme-là ?

MADAME HAREL.

Oh oui , il est bien dur pour moi... mais j'oublie tout aujourd'hui... Je lui pardonne tout ce qu'il m'a fait souffrir... c'est à lui , c'est à sa place de commandant que je dois de vous revoir... de vous... Oh ! si j'osais vous embrasser comme au temps où vous aviez ma vie , mon âme , où j'étais tout entière à vous !

LE DUC D'ENGHIEN.

Oui , Marie , oui , embrasse-moi comme autrefois... (Ils s'embrassent.) Je ne m'attendais pas à trouver à Vincennes un pareil moment de bonheur... tous mes souvenirs d'enfance me reviennent... tu me rajeunis de vingt ans. Que nous étions heureux à Chantilly !

MADAME HAREL avec passion.

Oui , monseigneur.

LE DUC D'ENGHIEN.

Tu te souviens du jour...

MADAME HAREL entendant une voix.

Mon mari!!...

(Elle court à la porte par où elle est entrée, et sort.)

LE DUC D'ENGHIEN.

Maudit homme!!...

(Harel entre. Il fait servir à souper au duc d'Enghien.)

HAREL.

Voilà ce que vous avez demandé...

LE DUC D'ENGHIEN.

Je vous remercie, monsieur le commandant...

(Le repas a lieu sans que la moindre parole s'échange entre le duc d'Enghien et Harel.)

HAREL, s'apercevant qu'il a fini de souper.

Venez, on va vous donner une autre chambre.

**130 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.**

**LE DUC D'ENGHIEN.**

**Je vous suis, monsieur le commandant.**

**(Ils sortent.)**



---

---

**SCÈNE VII.**

**20 MARS. CINQ HEURES DU SOIR.**

—  
La Malmaison; salon en forme de tente.



**BONAPARTE, TALLEYRAND.**

**BONAPARTE** se promenant et montrant un fauteuil.

Asseyez-vous, citoyen Talleyrand..... Je vous ai fait appeler pour une affaire grave... sur laquelle je dois vous consulter... vous plus qu'un autre... Le duc d'Enghien est à Vincennes... qu'en ferons-nous?...

**TALLEYRAND.**

Mais il me semble, citoyen premier consul, que vous avez dit dans le conseil du

10 mars que son procès ne serait pas long...

BONAPARTE.

Oui, c'est vrai... je me rappelle... mais j'ai réfléchi... Cambacérés a peut-être raison... le sang d'un Bourbon me répugne... Ne pourrait-on pas faire autrement? c'est une chose qui mérite d'être mûrement examinée .

TALLEYRAND.

Eh quoi! citoyen premier consul, vous hésiteriez aujourd'hui! vous vous seriez avancé pour retourner en arrière! Prenez garde! votre détermination du 10 mars a peut-être transpiré... ce qui se dit dans un conseil va souvent plus loin... on pourra vous accuser de légèreté, de faiblesse.... Prenez garde!... vous avez de nombreux ennemis... plus d'un de vos futurs maréchaux vous jalouse... Au moment de vous déclarer empereur, n'allez pas démentir cette haute réputation de caractère, de fermeté inébranlable que vous vous êtes si juste-

ment acquise. Prenez garde !... puis, que di-  
raient tous ces vieux jacobins compromis  
par la terreur , qui ne peuvent vous pardon-  
ner d'avoir brisé les faisceaux de la républi-  
que, qui prétendent que vous voulez rendre  
la couronne de France aux Bourbons, vous  
contenter de l'épée de connétable?... ils ne  
douteront plus... leur parti est fort... prenez  
garde!... (lui présentant une lettre.) Et cette lettre  
de Drake, l'agent anglais , avec lequel le  
prince de Condé a été en correspondance,  
que le duc d'Enghien a reçu chez lui à  
Ettenheim ! Elle m'a été remise par Mehée,  
à qui elle a été adressée... Qu'en pensez-vous ?  
lisez...

BONAPARTE lisant.

• Munich, 9 décembre 1803.

• Il faut vous défaire de B... c'est là le  
• moyen le plus sûr d'avoir votre liberté et  
• la paix avec l'Angleterre. Une chose que  
• je recommande à votre chef, c'est de re-  
• muer tous les partis. Tout doit vous être  
• également bon, royalistes, jacobins. Il im-

« porte fort peu par qui l'animal soit terrassé. Tenez-vous tous prêts pour la chasse, etc., etc.

» DRAKE. »

TALLEYRAND.

Et Dumouriez qui était à Ettenheim!...

BONAPARTE.

Dumouriez à Ettenheim!!...

TALLEYRAND. (Il lui présente un papier.)

Lisez ce rapport (4)... Dumouriez, qui, à la nouvelle de votre mort, se serait mis à la tête d'une armée d'invasion...

BONAPARTE.

Dumouriez!... les Anglais!... le duc d'Enghien!... Georges!... Pichegru... Moreau!... tout le monde contre moi!... c'est trop fort!... Je sais maintenant ce que j'ai à faire... je vais écrire à Murat... Allez...

(Talleyrand le salue.)

TALLEYRAND à part, avec un sourire infernal.

Bien! (Il sort.)

(Bonaparte se met à écrire. Au bout de quelques minutes il sonne. Un huissier entre.)

BONAPARTE.

Dites au général Savary de venir. (Il continue d'écrire quelques instans.)

(A Savary qui entre.) Savary, montez à cheval, portez sur-le-champ cette dépêche au gouverneur de Paris... il y a dedans un ordre qui vous concerne... Murat vous en fera part.

(Savary prend la dépêche, et sort en s'inclinant profondément.)

(Bonaparte reste un instant pensif et soucieux. Un huissier entre.)

L'HUISSIER.

Le citoyen Chateaubriand attend pour une audience...

BONAPARTE.

Ah! Chateaubriand!... Faites entrer. (A part.) Cela me distraira... (Chateaubriand entre.) Ah! c'est vous, monsieur; je suis bien aise de vous voir... je vous remercie de votre



dédicace... c'est un bon et bel ouvrage que *le Génie du Christianisme* ! C'est un monument pour vous et le commencement du 19<sup>e</sup> siècle... vous avez ramené les esprits à s'occuper d'idées religieuses... vous avez servi le rétablissement des cultes en France.. je me plais à le reconnaître... J'aime beaucoup *Atala*... il y a de la chaleur, de l'imagination, une pompe de description que je n'ai encore vue nulle part... Dieu vous a donné le feu sacré !... Votre style est un style à part... il y a beaucoup de gens qui le blâment... j'en pense autrement... ce n'est certainement pas là le style de Racine... mais c'est celui du prophète !...

CHATEAUBRIAND.

Ce jugement de la part d'un homme tel que vous, citoyen premier consul, de la part d'un homme dont j'admire le génie, ce génie puissant qui enfante toute espèce de prodiges... ce jugement me touche, me donne une émotion... la plus vive, la plus douce que j'aie jamais ressentie !

BONAPARTE.

Toutefois, monsieur, vous ferez bien, pour votre troisième édition, de supprimer *Atala* et *René*... de les faire imprimer à part : ces deux épisodes sont trop passionnés pour un livre qui doit être mis dans les mains de la jeunesse.

CHATEAUBRIAND.

Je suivrai votre conseil, citoyen premier consul; j'en apprécie toute la justesse.

BONAPARTE.

Vous êtes lié avec Fontanes... je lui sais gré de m'avoir mis à même de vous connaître, de vous attacher à mon gouvernement... il a du talent... mais ses vers sont un peu froids... j'aime mieux sa prose... son *Éloge de Washington* est un morceau sail-lant... Fontanes a eu de ces idées de liberté, d'indépendance, incompatibles avec un gouvernement stable... mais il en est bien

revenu... il entre maintenant parfaitement dans mon système... vous marcherez avec lui...

CHATEAUBRIAND.

Citoyen premier consul, permettez-moi de vous remercier du choix que vous avez bien voulu faire de moi comme ministre plénipotentiaire en Valais.

BONAPARTE.

Bien, bien, vous méritez mieux que cela... vous aurez la première grande ambassade vacante...

CHATEAUBRIAND.

Je ne sais comment vous témoigner toute ma gratitude.

BONAPARTE.

Je me suis plus d'une fois applaudi d'avoir eu l'idée de vous envoyer à Rome avec mon oncle Fesch, et j'espère bien que partout

où je vous placerai, votre talent d'écrivain  
et de diplomate sera utile à la France.

CHATEAUBRIAND.

Vous pouvez compter sur mon dévouement.

( Il sort en s'inclinant profondément. )



**SCÈNE VIII.**

—

**20 MARS. SEPT HEURES DU SOIR.**

**Hôtel Thélusson. Cabinet de Murat.**



**MURAT, UN SECRÉTAIRE.**

( Murat est couché sur un canapé ; il est enveloppé d'une pelisse turque, il tient une pipe égyptienne ; le secrétaire est assis devant une table couverte de papiers. )

**MURAT** au secrétaire.

**Donnez... que je signe.**

( Le secrétaire lui apporte plusieurs lettres, il signe... )

( Un aide-de-camp entre. )

**L'AIDE-DE-CAMP.**

**Général, le citoyen ministre des relations**

extérieures demande si vous pouvez le recevoir...

MURAT.

Oui... (L'aide-de-camp sort.) Que me veut-il?  
(à Talleyrand qui entre.) Pardon, monseigneur...

TALLEYRAND souriant.

Pas encore...

MURAT.

Bientôt... Pardon si je vous reçois ainsi...  
(Au secrétaire.) Approchez un fauteuil... (Il lui fait signe de se retirer.) (À Talleyrand.) Mais vous savez que depuis mardi une entorse...

TALLEYRAND.

Oui, je sais, mon cher maréchal...

MURAT.

Pas encore.

TALLEYRAND.

Bientôt... Je venais vous voir... vous de-

**mander si vous pourriez sortir prochainement... causer avec vous de ce qui se passe.**

MURAT.

**Je vous remercie de votre attention, mon cher ministre; mais Corvisart m'a dit ce matin de ne pas sortir avant deux ou trois jours... Quelles nouvelles? Y a-t-il longtemps que vous avez vu le premier consul?**

TALLEYRAND.

**Je le quitte... je viens de la Malmaison... je l'ai trouvé occupé à vous écrire... Nous avons parlé de vous... Je pense que vous ne tarderez pas à recevoir quelque dépêche; il a, je crois, à vous parler du duc d'Enghien...**

MURAT.

**Le duc d'Enghien... il est en pays étranger... Cela vous regarde, vous, ministre des relations extérieures.**

TALLEYRAND.

**Pas du tout... c'est vous...**

MURAT.

Comment ?

TALLEYRAND.

N'êtes-vous pas gouverneur de Paris?...  
Le duc d'Enghien est à Vincennes.

MURAT.

A Vincennes !... et que va-t-on en faire ?...

TALLEYRAND.

Le premier consul veut s'en débarrasser.

MURAT.

Et c'est à moi qu'il s'adresse pour cela...  
puis à quoi bon ?... Je vais faire mettre sur-  
le-champ mes chevaux à ma voiture... je  
vais parler à Bonaparte... Nous verrons...

TALLEYRAND lui prenant la main.

Mais vous n'y pensez pas... Corvisart vous  
a prescrit de garder la chambre... puis



d'ailleurs, faut-il vous le dire : le premier consul a résolu la mort du duc d'Enghien... J'ai mis en avant toutes les raisons possibles, j'ai épuisé toutes les ressources de mon esprit pour le faire changer de résolution... tout a été inutile!... Je crois que vous ne seriez pas plus heureux que moi... Il a dit: Je le veux; et vous savez que quand il a prononcé ce mot, il faut de toute nécessité obéir et se taire... Du reste, si je désapprouve cette mesure humainement parlant, je l'approuve politiquement, je suis forcé d'en convenir : il y a tant de gens intéressés aujourd'hui à ce que les Bourbons ne remontent pas sur le trône... qu'il est d'une haute prudence de leur prouver, dans un moment où on a besoin de tout le monde... que Bonaparte ne veut pas céder sa place, et la meilleure preuve est la tête d'un Bourbon... ce sont les propres paroles de Bonaparte!... Le duc d'Enghien mort, tout s'aplanit; plus d'obstacle... Le premier consul Bonaparte devient l'empereur Napoléon! et vous, vous son beau-frère, vous êtes le premier des

maréchaux de l'empire... en attendant une couronne... puis l'empire sera héréditaire!... l'empereur n'aura point d'enfans, vos fils sont ses neveux! Je ne sais si le premier consul vous écrira d'une manière aussi prononcée qu'il m'a parlé... Mais je vous en avertis en ami, si vous voulez lui plaire, le servir, vous servir vous et les vôtres, que le duc d'Enghien soit jugé, condamné, et exécuté dans les vingt-quatre heures.

MURAT.

Il le faut?...

( Un aide-de-camp entre. )

L'AIDE-DE-CAMP.

Le général Savary, aide-de-camp du premier consul.

TALLEYRAND.

Il vous apporte probablement la dépêche... Je vous laisse... Adieu, sire... ( Talleyrand et Savary se rencontrent, et se saluent. )

( Savary s'avance vers Murat tenant des lettres à la main. )

MURAT.

Ah ! c'est vous , Savary... donnez... (Après avoir ouvert et parcouru les lettres.) Allez à l'Arsenal... mettez-vous à la tête de votre légion. Prenez ensuite sous votre commandement la brigade d'infanterie qui occupe les extrémités du faubourg Saint-Antoine, et trouvez-vous avec vos troupes à dix heures du soir au château de Vincennes... Vous assisterez au jugement et à l'exécution du duc d'Enghien... (Après avoir écrit.) Voilà votre ordre... Je vous plains, Savary ; mais c'est vous que le premier consul a choisi, et vous ferez votre devoir...

SAVARY.

Général, le premier consul me dirait de tuer mon père, que je ne me le ferais pas dire deux fois. (Il sort.)



---

---

SCÈNE IX.

SOIR, NEUF HEURES DU SOIR.

Les fossés de Vincennes.



HAREL, UN SOLDAT, UN PAYSAN.

( Le soldat et le paysan ont chacun une lanterne; l'un porte une bêche, et l'autre une pioche. )

HAREL s'arrêtant, et montrant la terre.

Allons, en avant la pioche et la bêche...  
Creusez-moi ici une fosse... tout de suite.

LE SOLDAT.

Il paraît que c'est bien pressé, commandant?

LE PAYSAN.

Est-ce que c'est pour un pestiféré, mon général ?

HAREL.

Pis que ça... Allons, à l'ouvrage... On vous donnera à chacun une pièce de cent sous à l'effigie du premier consul, et une bonne bouteille de vin de Mâcon.

LE SOLDAT.

Ça n' s'ra pas long, commandant.

LE PAYSAN.

C'est comme si c'était fait, mon général.

(Harel se retire. Le paysan et le soldat se mettent à creuser la fosse.)

LE SOLDAT riant.

Mon général!... mon général!...

LE PAYSAN.

Qu'est-ce que t'as donc à rire comme ça ?

est-ce que tous les commandans du château de Vincennes n'sont pas des généraux ?

LE SOLDAT.

Ordinairement... mais celui-ci, je n'sais pas trop ce qu'il est, et en l'appelant commandant, on est sûr de n'pas s'tromper. Tiens, y en a qui disent com'ça qu'il n'a jamais vu que l' feu de la cuisine.

LE PAYSAN.

C'est tout d'même drôle; mais comment donc qu'il serait arrivé à c'poste-là qu'on donne habituellement pour retraite à de vieux troupiers ?

LE SOLDAT.

C'est que, vois-tu, y en a qui disent com'ça qu'il s'est mis dans une ou deux conspirations... pour la forme, et puis, qu'il a été tout mettre sous le nez du préfet de police, le citoyen Dubois... un habile homme.

LE PAYSAN.

Le citoyen Dubois !... je l'connais... j' l'ai

tu passer l'aut' jour dans une calèche toute flambante d'or... avec une jolie dame, morgué, une belle brune... y en avait qui disaient qu' c'était sa femme, et puis d'autres qu' c'était sa fille... une bien belle femme tout d' même! Mais qu'est-ce qu'il a donc dit votre commandant? pis qu'un pestiféré! qu'est qu' ça peut être?

LE SOLDAT.

Ma foi, ni moi non plus... Tiens, il m' vient une idée... un blanc, un brigand de la Vendée... comme dit le commandant... quelque émigré qui aura voulu faire une estafade au premier consul... Il faudrait pour la tranquillité de la république et la sûreté de son premier citoyen, qu'on pût mettre tous les émigrés en chair à pâté...

LE PAYSAN.

Queuques uns... oui... mais tous... non!... y en a un surtout pour qui j'ai, moi, une reconnaissance, une vénération. Tel que tu

m'vois, j' n'ai pas toujours été fossoyeur du petit village de Vincennes... j'ai servi aussi dans mon temps... dans le fameux temps... en 92... et j'puis m'vanter d' m'être trouvé à des batailles... à des fières batailles... contre l'Europe... quoi... J'étais des trois cents qui ont été pris à Berleim... et comme, sur l'ordre d'un représentant du peuple... comment donc qu'il s'appelait ? ma foi, son nom n'me revient pas... nous avons envoyé quelques balles dans la tête des prisonniers qu' nous avons faits... nous nous attendions bien, comme de raison, à sauter le pas... mais n'voilà-t-il pas que le ci-devant duc d'Enghien... un beau blond... ma foi... qui était dans l'armée ennemie, vient à nous et nous dit : Vous ne mourrez pas!... et s'adressant à ses officiers : Ils sont Français, ils sont malheureux, ils sont désormais sous la garde d'votre honneur et d'votre humanité... Tu sens bien que voilà d'ces choses qu'on n'oublie pas... Mais comme tu y vas ! on dirait qu' tu n'as jamais fait que c' métier-là...



LE SOLDAT.

Faut bien gagner la pièce de cent sous et la bouteille de vin...

LE PAYSAN.

Tiens, je n'sais pas pourquoi... j' n'ai pas d'cœur à l'ouvrage aujourd'hui... moi qui ai l'habitude, la main me tremble...

LE SOLDAT.

Du courage, v'là que ça avance.

LE PAYSAN.

Si nous en restions là...

LE SOLDAT, regardant la fosse.

Ma foi, j'crois qu'ça pourra servir com'ça.

LE PAYSAN.

Viens, j'ai besoin d'boire un coup pour me r'faire...

LE SOLDAT.

Eh bien ! allons... du Mâcon... ça doit vous  
mettre du v'lours sur l'estomac.    »

(Ils se retirent.)



---

SCÈNE X.

20 MARS, ONZE HEURES DU SOIR.

Château de Vincennes; la grande salle.



HULIN (6), GUITTON, BAZANCOURT, BAR-  
ROIS, RAVIER, RABBE, DAUTANCOURT,  
MOLIN, OFFICIERS, GENDARMES.

HULIN.

Citoyens, la séance est ouverte... Que l'on fasse entrer l'accusé... (Une porte s'ouvre; le duc d'Enghien est introduit accompagné de deux gendarmes; il porte un pantalon gris, une veste et une cravate blanche, un habit bleu, une casquette à double galon d'or qu'il ôte.) Citoyens, je vais vous donner lecture des deux pièces qui nous constituent en commission militaire...

(Il prend un papier et lit :)

« Aujourd'hui, le 29 ventôse an XII de la république.

» Le gouvernement de la république arrête ce qui suit :

» ART. I<sup>er</sup>. Le ci-devant duc d'Enghien, prévenu d'avoir porté les armes contre la république, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la république, sera traduit à une commission militaire composée de sept membres nommés par le général gouverneur de Paris, et qui se réunira à Vincennes.

» ART. II. Le grand-juge, le ministre de la guerre, et le général gouverneur de Paris, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

» *Signé* le premier consul, BONAPARTE.

» Par le premier consul,

*signé*, H. B. MARET.

» Le général gouverneur de Paris,

*signé*, MURAT.

(Hulin prend un autre papier, et lit :)

156 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

• Au gouvernement de Paris, le 29 ventôse, an XII de la république.

» Le général gouverneur de Paris, en exécution de l'arrêté du gouvernement, en date de ce jour, portant que le ci-devant duc d'Enghien sera traduit devant une commission militaire composée de sept membres, nommés par le général gouverneur de Paris, a nommé et nommé pour former ladite commission, les sept militaires dont les noms suivent :

» Le général HULIN, commandant les grenadiers à pied de la garde des consuls, président; le colonel GUITTON, commandant le 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers; le colonel BAZANCOURT, commandant le 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne; le colonel RAVIER, commandant le 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne; le colonel BARROIS, commandant le 96<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne; le colonel RABBE, commandant le 2<sup>e</sup> régiment de la garde municipale de Paris; le citoyen Dautancourt, major de

la gendarmerie d'élite, qui remplira les fonctions de capitaine rapporteur.

• Cette commission se réunira sur-le-champ au château de Vincennes, pour y juger sans désenquêter le prévenu, sur les charges énoncées dans l'arrêté du gouvernement dont copie sera remise au président.

• J. MURAT. •

Capitaine-rapporteur, donnez connaissance des pièces, tant à charge qu'à décharge.

DAUTANCOURT.

Rien ne m'est encore parvenu, président.

HULIN au duc d'Enghien.

Général...

LE DUC D'ENGHIEN.

C'est à moi que vous vous adressez, monsieur?...

158 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

HULIN.

Oui, c'est à vous... Vos noms, prénoms, âge et lieu de naissance.

LE DUC D'ENGHIEN.

Je me nomme Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien; je suis né le 2 août 1772, à Chantilly.

HULIN.

À quelle époque avez-vous quitté la France.

LE DUC D'ENGHIEN.

Je ne saurais le dire précisément... c'est le 16 juillet 1789, je crois, que je suis parti avec le prince de Condé mon grand-père, mon père, le comte d'Artois et ses deux fils.

HULIN.

Où avez-vous résidé depuis votre sortie de France?

LE DUC D'ENGHEN.

En sortant de France, j'ai passé avec mes parens par Mons et Bruxelles; de là, nous nous sommes rendus à Turin, chez le roi de Sardaigne, où nous sommes restés à peu près seize mois. De là, je suis allé à Worms et environs, sur les bords du Rhin. Ensuite, le corps de Condé s'est formé; et j'ai fait toute la guerre. J'avais, avant cela, fait la campagne de 1792, avec le corps de Bourbon à l'armée du duc Albert.

HULIN.

Où vous êtes-vous retiré depuis la paix faite entre la république et l'empereur?

LE DUC D'ENGHEN.

Nous avons terminé la dernière campagne aux environs de Gratz; c'est là que le corps de Condé, qui était à la solde de l'Angleterre, a été licencié... non..., je me trompe, c'est à Wendirk... en Styrie... Je suis ensuite



resté pour mon plaisir à Gratz, ou aux environs, à peu près six ou neuf mois, attendant des nouvelles du prince de Condé, mon grand-père, qui était passé en Angleterre, et qui devait m'informer du traitement que cette puissance me ferait, lequel n'était pas encore déterminé. Dans cet intervalle, j'ai demandé au cardinal de Rohan la permission d'aller dans son pays, à Ettenheim, en Brisgaw, ci-devant évêché de Strasbourg. J'y suis resté deux ans. Depuis la mort du cardinal, j'ai demandé officiellement à l'électeur de Bade l'autorisation de rester dans ce pays, autorisation qui m'a été accordée.

HULIN.

N'êtes-vous pas passé en Angleterre?

LE DUC D'ENGHIEN.

Non, je n'y suis jamais allé.

HULIN.

Cette puissance vous donne-t-elle toujours un traitement?

LE DUC D'ENGHIEN.

Oui... et je n'ai que cela pour vivre...

HULIN.

Quelle somme recevez-vous de l'Angleterre?

LE DUC D'ENGHIEN.

Cent cinquante guinées par mois... (Entrent Savary et Harel. Savary se place derrière le siège du président, et lui parle bas.) J'ai oublié de vous dire que les raisons qui m'avaient déterminé à habiter Ettenheim ne subsistant plus, je me proposais de me fixer à Fribourg, ville beaucoup plus agréable qu'Ettenheim, où je ne demeurais qu'attendu que l'électeur m'avait accordé une permission de chasse... et j'aime la chasse avec passion... c'était presque ma seule occupation à Ettenheim.

HULIN.

Avez-vous entretenu des correspondances avec les princes français retirés à Londres?

Les avez-vous vus depuis quelque temps ?

LE DUC D'ENGHIEN.

J'ai naturellement entretenu des correspondances avec mon grand-père, depuis qu'il m'avait quitté à Vienne, où je l'avais accompagné après le licenciement. J'en entretenais également avec mon père, que je n'ai pas vu, autant que je puis me le rappeler, depuis 1794 ou 1795.

HULIN.

Quel grade occupiez-vous dans l'armée de Condé ?

LE DUC D'ENGHIEN.

J'y servais en qualité de commandant de l'avant-garde pendant 1796; avant cette campagne, comme volontaire au quartier-général de mon grand-père; et toujours, depuis 1796, comme commandant de l'avant-garde. Après le passage de l'armée de Condé en Russie, cette armée fut réunie en

deux corps , un d'infanterie et un de dragons , dont je fus fait colonel par l'empereur. C'est en cette qualité que je revins aux armées du Rhin.

HULIN.

Pourquoi avez-vous porté les armes contre votre pays ?

LE DUC D'ENGHIEN.

J'ai combattu avec ma famille pour recouvrer l'héritage de mes ancêtres , dont la révolution nous avait dépouillés ; mais depuis que la coalition a posé les armes , je les ai posées aussi , et j'ai reconnu qu'il n'y avait plus de rois en Europe.

HULIN.

Connaissez-vous le général Pichegru ?  
Avez-vous eu des relations avec lui ?

LE DUC D'ENGHIEN.

Je ne l'ai , je crois , jamais vu ; je n'ai point

eu de relations avec lui. Je sais qu'il a désiré me voir; je me loue de ne l'avoir pas connu, d'après les vils moyens dont on m'a dit qu'il avait voulu se servir.

HULIN.

Connaissez-vous l'ex-général Dumouriez?

LE DUC D'ENGHIEN.

Pas davantage; je ne l'ai jamais vu.

HULIN.

Depuis la paix, avez-vous eu des correspondances dans l'intérieur de la république?

LE DUC D'ENGHIEN.

J'ai écrit à quelques amis qui mesont encore attachés, qui ont fait la guerre avec moi... pour leurs affaires et les miennes. Ces correspondances ne sont pas de celles dont je crois qu'on veuille parler.

HULIN.

N'êtes-vous point venu furtivement en France?

LE DUC D'ENGHIEN.

Non, monsieur, je n'y suis point venu (5).

HULIN.

Vous êtes pourtant accusé d'avoir passé, à plusieurs reprises, quelques jours à Paris, d'avoir dirigé la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru...

LE DUC D'ENGHIEN.

Ne vous ai-je pas dit que je n'avais point eu de relations avec le général Pichegru... que je méprisais les conspirateurs?... Les Condé, monsieur, peuvent tomber sous le fer des assassins ! mais ils ne s'en servent pas !

HULIN.

Vous n'étiez point l'âme de l'horrible complot tramé contre le premier consul, contre le chef que la nation s'est donné?...

LE DUC D'ENGHIEN.

Non, vous dis-je, monsieur ; vous pou-

vez en croire ma parole... je le jure sur l'honneur... Un soldat que je ne connaissais pas est venu à Ettenheim me proposer d'assassiner le premier consul; je l'ai fait chasser par mes domestiques.

HULIN.

Général, vous persistez dans vos dénégations, et pourtant il est constant, d'après le signalement qui a été donné, d'après les déclarations des gens de Georges, que vous êtes venu mystérieusement chez lui, que vous étiez le chef de l'entreprise...

LE DUC D'ENGHEN.

Atroce calomnie! infâme mensonge! je vous le répète, monsieur; moi, assassin! moi! et vous n'en croyez pas ma parole... vous m'insultez, monsieur; si j'étais libre, vous me feriez raison...

HULIN.

Modérez-vous, général... mettez plus de

calme dans votre défense... et quand on n'aurait pas dit vrai, ce que je ne suppose pas... vous ne parviendrez jamais du moins à me faire croire que vous étiez indifférent à des événemens dont toutes les conséquences devaient être pour votre famille et vous.

LE DUC D'ENGHEN.

Monsieur, mon intention n'était pas d'y rester indifférent. J'avais demandé à l'Angleterre du service dans ses armées, et elle m'avait fait répondre qu'elle ne pouvait m'en donner, mais que j'eusse à rester sur le Rhin... où j'aurais incessamment un rôle à jouer; et j'attendais.

HULIN.

Alors sans doute si la conspiration de Georges et de Pichegru avait réussi... vous seriez entré en France...

LE DUC D'ENGHEN.

Oui, monsieur... si j'avais eu une armée



à conduire. Je le proclame avec la même franchise, je le jure aussi sur l'honneur, je serais entré en France... oui, monsieur, j'y serais entré, mais en digne fils des Condé, les armes à la main... Monsieur, je n'ai plus rien à dire.

HULIN.

Personne de vous, citoyens, n'a d'observations à faire? (Signe négatif.) Puisque la commission se trouve suffisamment éclairée, la discussion est fermée. La parole est au capitaine-rapporteur.

DAUTANCOURT.

Citoyens, chacun de nous ayant écouté avec une scrupuleuse attention les questions du président de la commission et les réponses de l'accusé, je pense qu'il n'est pas besoin de vous résumer les charges qui pèsent contre ledit accusé; je pense que chacun de vous l'a ainsi que moi jugé selon son âme et conscience; considérant que pour prévenir de nouvelles conspirations, il importe

de punir les traîtres et d'effrayer ceux qui seraient encore tentés de conspirer contre la nation et son chef, nous requérons qu'il plaise à la commission militaire de déclarer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, ci-devant duc d'Enghien, coupable d'avoir porté les armes contre la république française, d'avoir offert ses services au gouvernement anglais ; d'avoir reçu une solde de ce gouvernement ; d'être l'un des auteurs du complot tramé contre la vie du premier consul, et devant, en cas de succès de cette opération, rentrer en France à main armée ; requérons en outre, qu'en vertu des lois de l'État, la peine de mort lui soit appliquée.

LE DUC D'ENGHIEN à Hulin, avec une émotion visible.

Veillez, monsieur, me permettre de demander une audience particulière au premier consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser, et l'horreur de ma situation, me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande.

HULIN.

Écrivez-lui... je lui enverrai votre lettre...  
(Le duc d'Anglois écrit. Savary parle bas à Hulins. Le duc  
d'Anglois remet sa lettre à Hulins.) Que l'accusé se re-  
tire. (A Savary.) Nous entrerons en délibéra-  
tion dès que la salle sera évacuée.



1787

## SCÈNE XI.

21 MARS. QUATRE HEURES DU MATIN.

Le donjon de Vincennes ; chambre assez vaste ; au fond une porte doublée de fer, avec deux fortes serrures ; deux lucarnes étroites vitrées ; des barreaux de fer en dedans éloignent de ces lucarnes ; un grabât ; deux chaises de paille ; une table grossière de bois ; une lampe de fer ; du papier, deux plumes ; un évier de plomb.



LE DUC D'ENGHIEN seul.

(Il est assis sur une chaise et appuyé sur la table.)

Il n'y a pas six jours... j'étais libre... je pouvais à mon gré courir à cheval... m'égarer sur les traces d'un cerf ou d'un sanglier... au milieu des halliers sauvages, des montagnes giboyennes de la Forêt-Noire ! Je respirais un air frais et vif... une vie abondante

gonflait mes veines !... le soir, nous causions, Charlotte et moi !... c'étaient de bien doux entretiens que les nôtres... nous causions avec notre cœur... ma main était dans la sienne. Je la sentais frémir, sa main !... ses beaux yeux me disaient : Je t'aime... je t'aime pour la vie... les miens lui parlaient le même langage !... Et me voilà prisonnier à Vincennes, sous le poids d'une accusation capitale !... et point d'air !... point d'air ici !... j'étouffe !... Si Charlotte était là... elle me ferait oublier ma captivité... ce que je souffre... elle est si tendre... si bonne... sa voix a tant de charme... son esprit tant de grâce... que le temps du bonheur a passé vite... oh oui, bien vite ! (Il regarde la muraille.) Qu'y a-t-il donc d'écrit là ? (Il se lève et s'approche de la muraille.) « Louis de Bourbon, prince de Condé, 19 janvier 1649 !... » C'est donc ici !... c'est dans cette chambre que le grand Condé a été enfermé ! c'est lui qui aura tracé ici son nom ! (Il embrasse le nom de Condé.) Caractères sacrés !... ô mon aïeul, ô mon illustre aïeul... c'est ton sang... oui, ton sang qui coule dans

mes veines, et peut-être que moi aussi... moi aussi un jour j'aurais mérité le nom de grand ? et mon dernier jour n'est peut-être pas éloigné!... Je ne reverrais donc plus Charlotte... je ne la presserais plus contre mon cœur!... Si je lui écrivais... on a bien voulu me donner de quoi écrire... oui, écrivons-lui... causons avec elle comme si elle était là. (Il prend une plume et du papier, et se met à écrire.)

• Donjon de Vincennes, 21 mars... (Il tire sa montre.)

• quatre heures du matin.

• Quelles doivent être en ce moment vos  
 » inquiétudes, vos angoisses, ma Charlotte  
 » bien-aimée ( je juge votre cœur d'après le  
 » mien ), surtout si, comme je le crains bien,  
 • on ne vous a point fait parvenir les deux  
 » lettres que je vous ai écrites depuis que  
 » l'on m'a arraché d'auprès de vous! Mais  
 » rassurez-vous, mon amie, ma bien bonne  
 » amie... ne prenez point de chagrin... votre  
 » santé qui m'est si précieuse pourrait en  
 » souffrir... nos maux auront bientôt leur  
 » terme! Je viens de comparaître devant un

174 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

conseil de guerre, accusé de complicité avec le Vendéen Georges et le général Pichegru que je n'ai jamais vus. J'ai répondu, je me suis défendu avec toute la franchise, toute la loyauté que vous me connaissez. Pas une seule pièce n'a été produite! pas un témoin n'a été entendu! j'espère bien que je ne serai pas condamné... oh non, ce serait m'assassiner! d'ailleurs si, contre mon attente... ils prononçaient ma condamnation... j'ai écrit au premier consul... il consentira à m'entendre... il ne me laissera pas mourir... il me rendra à la liberté... à toi, ma Charlotte bien-aimée, à toi!... nous serons heureux encore... »

( Tandis qu'il signe, un grand bruit se fait entendre, la porte s'ouvre, un officier de gendarmerie d'élite entre. )

L'OFFICIER.

Veillez me suivre.

LE DUC D'ENCHIEN.

Permettez-moi, monsieur, d'ajouter un *post-scriptum* à ma lettre. ( Il écrit. )

**R. — S. Un officier de gendarmerie entre  
dans ma chambre. Il me dit de le suivre :  
la volonté de Dieu soit faite. »**

( Ils sortent. )





**SCÈNE XII.**

---

Un escalier obscur et tortueux.



**LE DUC D'ENGHIEN, UN OFFICIER DE LA  
GENDARMERIE D'ÉLITE, UN DÉTACHEMENT DE  
GENDARMES.**

**LE DUC D'ENGHIEN.**

Où me conduisez-vous donc? est-ce que  
l'on veut me plonger tout vivant dans un  
cachot? Suis-je destiné à périr dans les ou-  
bliettes?

**L'OFFICIER.**

Non, monseigneur, soyez tranquille : on  
va vous fusiller...

**LE DUC D'ENGHIEN.**

Ah! grâce au ciel! je mourrai de la mort

d'un soldat ! Mais vous pleurez , monsieur... vous plaignez un Condé dont le sang bouillonne... qui avait besoin de vivre encore... et qui va mourir tout à l'heure... Mais qui donc êtes-vous , monsieur , pour que vous vous attendrissiez à ce point ?

L'OFFICIER.

Monseigneur , monseigneur... ne vous souvient-il pas de ce pauvre jeune homme , de ce braconnier amené devant monseigneur le prince de Condé en 1787 , le jour de la Saint-Louis , dans le parc de Chantilly ?... Sans vous , monseigneur , sans vous , j'aurais été livré à la justice ; je serais mort... et c'est moi , moi qui aujourd'hui suis chargé de vous conduire au supplice... de commander le feu... Je voudrais vous sauver aux dépens de ma vie... il faut que je vous salue...

LE DUC D'ENGHIEN.

Ne tentez rien , de grâce !... ils auraient deux victimes au lieu d'une. ( Il l'entraîne. )  
Marchons !

~~.....~~

SCÈNE XIII.

Les fossés du château de Vincennes; une fosse ouverte, au bas  
du pavillon de la Reine.



SAVARY, HAREL, OFFICIERS, DÉTACHEMENTS  
DE TROUPES.

HAREL. (Il tient en main une lanterne éclairée par plusieurs  
chandelles.)

Hulin a eu bien raison, général, de dé-  
clarer que le jugement du ci-devant duc  
d'Enghien devait être exécuté sur-le-champ;  
et vous, vous avez agi en loyal citoyen, en  
ordonnant tout de manière qu'il n'y ait pas  
le moindre retard... Voyez-vous, on ne sait  
pas ce qui peut arriver... les temps sont  
mauvais... les conspirations donnent... On

**fait bien de se tenir sur ses gardes... Il n'y avait pas d'autre chose à faire qu'à expédier à la minute ce brigand d'aristocrate... ce complice de Georges... et de tous ces gueux d'émigrés qui en veulent au premier consul, et à notre glorieuse république une et indivisible... (Fredonnant.)**

**Ah! ça ira, ça ira,  
Les aristocrates à la lanterne...**

**ou bien sous les balles de nos braves républicains; c'est toujours la même chose, général.**

**SAVARY.**

Oui, commandant. Moi, j'approuve fort le premier consul; il est important pour lui de se défaire d'un homme dangereux, de donner un gage aux patriotes, de leur montrer clairement que Bonaparte ne travaille pas pour les Bourbons; qu'il ne veut pas jouer du tout le rôle de Monck... Et quand je ne l'aurais pas approuvé, j'aurais agi de même... je ne connais que mon devoir... j'ai reçu des ordres... et où en serait la

sûreté des États si la force armée délibé-  
rait?

(Le duc d'Enghien, l'officier de gendarmerie d'élite et un dé-  
tachement de gendarmes arrivent dans les fossés. Dautancourt  
arrive un peu après.)

L'OFFICIER à son détachement,

Halte!

SAVARY.

Capitaine-rapporteur, donnez lecture du  
jugement.

DAUTANCOURT.

Approchez votre lanterne, commandant,  
j'ai la vue basse.

(Harel approche la lanterne, et Dautancourt lit :)

• Aujourd'hui, le 30 ventôse an XII de la république.

• La commission militaire formée en exé-  
• cution de l'arrêté du gouvernement, en  
• date du 29 courant, s'est réunie au château  
• de Vincennes, à l'effet de juger le ci-de-  
• vant duc d'Enghien, sur les charges por-  
• tées dans l'arrêté consulaire; le président a

» fait amener le prévenu libre et sans fers, et a  
 » ordonné au capitaine-rapporteur de donner  
 » connaissance des pièces, tant à charge qu'à  
 » décharge, au nombre d'une, et après lui  
 » avoir donné lecture de l'arrêté susdit, le  
 » président lui a fait les questions suivantes :

» Vos noms, prénoms, âge et lieu de nais-  
 » sance.

» A répondu se nommer *Louis-Antoine-  
 » Henri de Bourbon, duc d'Enghien*, né à  
 » Chantilly, le 2 août 1772.

» A lui demandé s'il a pris les armes contre  
 » la France :

» A répondu qu'il avait fait toute la guerre,  
 » qu'il était prêt à se battre encore contre la  
 » république, et qu'il désirait avoir du ser-  
 » vice dans la nouvelle guerre de l'Angle-  
 » terre contre la France.

» A lui demandé s'il était encore à la solde  
 » de l'Angleterre :

» A répondu que oui, qu'il recevait par  
 » mois cent cinquante guinées de cette puis-  
 » sance.

» La commission ayant entendu l'accusé

dans ses moyens de défense, et les conclusions du capitaine-rapporteur, le président a fait retirer l'accusé, le conseil délibérant à huis-clos; le président a recueilli les voix, en commençant par le plus jeune en grade, le président ayant émis son opinion le dernier; l'unanimité des voix a déclaré le prévenu coupable, et lui a appliqué l'article... de la loi du, ainsi conçu... et en conséquence, l'a condamné à la peine de mort.

Ordonne que le présent jugement sera exécuté de suite, à la diligence du capitaine-rapporteur, après en avoir donné lecture au condamné, en présence des différens détachemens des corps de la garnison.

Fait, clos, et jugé sans désenparer, à Vincennes, les jour, mois et an que dessus, et avons signé.

HULIN, DAZANCOURT, RANDE,  
 BARRON, DAUFANCOURT, GUINON, RAVIER.

SAVARY.

C'est bien...

DAUTANCOURT bas à Savary.

Mais le capitaine Molin, qui faisait fonctions de greffier, n'a désigné ni l'article ni la loi... et ces formalités sont, je crois, nécessaires...

SAVARY.

Il y a urgence... ne dites rien... on arrangerà cela tantôt (7).

LE DUC D'ENGHIEN à Harel.

Monsieur le commandant, je désirerais bien, à mes derniers momens, être assisté d'un prêtre.

HAREL.

Ne voudrais-tu pas mourir comme un capucin ! d'ailleurs tous les prêtres sont couchés à cette heure.

(Le duc d'Enghien s'agenouille et fait le signe de la croix.)

L'OFFICIER DE GENDARMERIE sur un signe de Savary  
à son détachement.

Chargez... armes !



LE DUC D'ENGHIEN se relevant.. A l'officier de gendarmerie, lui serrant la main.

Monsieur... mon ami... j'ai un service à vous demander... faites passer, je vous prie, cette tresse de cheveux, cet anneau, cette lettre à la personne que désigne cette adresse... c'est une personne qui m'est bien chère! (à part.) Qu'il est cruel de mourir à mon âge!... heureux comme je l'étais!...

SAVARY.

Un bon citoyen ne doit pas faire les commissions d'un traître... à moins pourtant que le premier consul ne le permette.

(Un maréchal-des-logis s'approche du duc d'Enghien avec un mouchoir.)

LE DUC D'ENGHIEN repoussant le mouchoir dont on veut couvrir ses yeux.

Laissez... il n'en est pas besoin... je ne crains pas la mort... je regrette seulement de la recevoir de la main des Français... Adieu, mon père... adieu, prince de Condé...

adieu, mes frères d'armes!... adieu, Charlotte, adieu! (Regardant le ciel.) Je vais vous attendre... (Aux gendarmes d'élite.) Allons, amis.

SAVARY.

Vous n'avez point d'amis ici... Lieutenant, commandez le feu.

L'OFFICIER DE GENDARMERIE.

Jamais... commandez-le vous-même. (Il brise son épée.)

SAVARY.

Vous ne sortirez pas de Vincennes... je ferai mon rapport au premier consul. Maréchal-des-logis, remplacez votre lieutenant...

LE MARÉCHAL-DES-LOGIS.

Joue!

SAVARY aux gendarmes-d'élite.

Mais, camarades, vous n'y voyez pas.

UN GENDARME.

C'est vrai, général, la lune ne monte pas

186 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

La garde cette nuit, et le soleil manqué à l'appel...

SAVARY.

Attendez.

(Il prend la lanterne des mains d'Harel, s'approche du duc d'Enghien, et va pour lui attacher la lanterne sur la poitrine.)

LE DUC D'ENGHIEN.

Donnez..., je la tiendrai... (8).

LE MARÉCHAL-DES-LOGIS.

Feu!

(Le duc d'Enghien tombe.)

HAREL.

Vive la république!...

SAVARY touchant le duc d'Enghien, et s'apercevant qu'il remue encore.)

Maladroits!...

NÉAL à Savary qui va à sa rencontre.

Je venais l'interroger, et lui annoncer que l'audience qu'il avait demandée au premier

consul lui était accordée. Vous vous êtes bien hâté, général.

SAVARY tirant un papier.

Citoyen , c'était mon ordre.

(Quelques gendarmes jettent le duc d'Enghien tout habillé dans la fosse.)



**SCÈNE XIV.**

Le cabaret de la Tour-d'Argent ; salle et cabinet contigus.

22 MARS. SIX HEURES ET DEMI DU MATIN.



**TRUCHON , DEUX GENDARMES , UN GARÇON  
OCCUPÉ A BALAYER LA SALLE.**

**PREMIER GENDARME** *entrant.*

Truchon... à la Tour-d'Argent !...

**DEUXIÈME GENDARME.**

N'est-ce pas aujourd'hui not' enseigne ?

**PREMIER GENDARME.**

Citoyen Truchon , donnez-nous un litre.

TRUCHON.

A douze ou à quinze?...

DEUXIÈME GENDARME.

A quinze.

PREMIER GENDARME.

Oui, c' que vous avez d' mieux...

TRUCHON.

Il paraît, camarades, que vous avez eu  
queuque bonne aubaine c' matin ?

DEUXIÈME GENDARME.

Pas mauvaise, com' ça... citoyen Tru-  
chon...

TRUCHON.

J' vas vous donner vot' affaire. Dites donc,  
si vous vous atabliez dans ce cabaret...  
vous seriez mieux, pendant qu' mon garçon  
fait la salle...

189 QUARANTE ANS AU CONSULAT.

PREMIER GENDARME.

Volontiers : vot' vin... n'en s'ra pas pire...  
n'est-ce pas ?...

TRUCHON.

C'est tout c' qui vous faut.

DEUXIÈME GENDARME.

Oui, pour le quart d'heure.

( Ils entrent dans le cabaret , et se mettent devant une table. )

TRUCHON apprêtant le litre.

Qu'est-ce qu'ils ont donc fait pour être  
payés com' ça ?...

PREMIER GENDARME.

Il est bien mort tout d' même....

TRUCHON apportant le litre.

Voilà... ( A part. ) Qu'est-ce qu'ils disent ?

( Il rentre dans la salle , et écoute. )

DEUXIÈME GENDARME.

Oh oui... il n'a pas fait de grimace !

PREMIER GENDARME.

Il n'a pas sourcillé. ( Versant du vin , et présentant son verre. ) A ta santé. ( Il boit. )

DEUXIÈME GENDARME.

Comme il vous a repoussé le mouchoir !  
( Buvant. ) Du cheu.

PREMIER GENDARME.

Comme il vous a pris la lanterne!...  
( Buvant. ) Du bourgogne, pour le moins...

DEUXIÈME GENDARME.

J'en ai déjà fusillé, et j' n'en ai pas encore vu mourir avec ce toupet-là...

PREMIER GENDARME.

Tu n' bois pas!... t'as la larme à l'œil?



DEUXIÈME GENDARME.

Tiens, on a beau faire... ça fait toujours d' l'effet de j' ter par terre un homme, et un homme comme c' lui-là !...

PREMIER GENDARME.

C'est vrai... tout d' même !... buvons... et n'y pensons plus...

DEUXIÈME GENDARME buvant.

T'as raison... n'y pensons plus... mais qu' c'est que c' t' homme-là?... sais-tu toi?... je s'rais curieux d' savoir... Quand on a envoyé queuqu'un dans l'aut' monde, c'est bien la moind' chose...

PREMIER GENDARME.

Comment, tu n' sais pas... moi, j' sais..

DEUXIÈME GENDARME.

On a dit dans les rangs qu' c'était un bri-

gand d' la Vendée ; ça n' peut pas ét' ça !...  
qu'é c' c'est donc?...

PREMIER GENDARME.

C'est tout bonnement l' duc d'Enghien!..;

DEUXIÈME GENDARME.

L' duc d'Enghien... c'est que j' suis phy-  
siolomiste... est-ce pas comm' ça qu'on  
dit?... et puis un brigand d' la Vendée, ça  
n' pouvait pas avoir un' montre comm' ça  
(il tire une montre), garnie en beaux diamans...  
des vrais... bien sûr... et une chaîne comm'  
ça! et des breloques comm' ça!

PREMIER GENDARME.

Comment, tu' y'as pris sa montre... t'as  
pu faire un coup comm' ça ?

DEUXIÈME GENDARME.

Tiens, l'aut'!... pourquoi pas?... elle au-  
rait été perdue!... ça n'empêche pas...  
( Il s'essuie les yeux. )

PREMIER GENDARME.

C'est vrai tout d' même... puis elle s'ra beaucoup plus agréablement chez l' bijou-tier avec ses camarades, que si on l'avait mise dans la société des vers, car j' présume bien qu' tu n' la garderas pas ?

DEUXIÈME GENDARME.

Pas si bête... mais qu' é c' c'est donc que l' duc d' Enghien ?

PREMIER GENDARME.

Comment, tu n' connais pas ça, l' duc d' Enghien... eh bien, c'est un ci-devant... un prince, un Bourbon... qu'oi... un d' ces grands aristocrates qui sont passés aut' efois à l' étranger. J' étais à côté de lui quand il était sur la sellette... et j' l' ai entendu débiter sa kyrielle de noms au président...

DEUXIÈME GENDARME buvant.

Qu' est-ce qu' il a donc pu faire, pour qu' on nous l' plante en guise de cible ?...

SCÈNE XIv.

195

PREMIER GENDARME devant.

Il a fait... il a fait c' que font les Bourbons... je n'sais pas, moi... faut bien qu'il ait fait queuque chose, pour que le premier consul lui ait fait mettre la pbitriné en écu-moir. Citoyen Truchon, un autre litre.

DEUXIÈME GENDARME.

Du même, not' bourgeois.

TRUCHON.

Tout d'suite...

PREMIER GENDARME.

Ça te r'met-il le cœur au vent'e?

DEUXIÈME GENDARME.

Ça commence!.. C'est donc l' duc d'Enghien qu' nous avons fusillé!...

TRUCHON.

Voilà... Qu'équ' vous dites donc, les

601 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

amis?... qu' vous avez fusillé l' duc d'Enghien... comment ça s' peut-il ça ?

PREMIER GENDARME.

Ça s' peut, parç' que ça est , citoyen Truchon.

TRUCHON.

Mais, où d'ohc qu' vous avez fait ça ?

DEUXIÈME GENDARME.

Dans les fossés d' Vincennes... aujourd'hui... avant qu'il n' fit jour... n'y a pas d' mystère...

TRUCHON.

Pas de bêtise... voyons... est-ce qu' vous m' prenez pour un' buse ? C' n'est pas vrai !...

PREMIER GENDARME.

C'est vrai tout d' même... la pure vérité encore !... A vot' santé, not' bourgeois...  
(H boit.)

DEUXIÈME GENDARME.

Vrai, comm' j' suis là... si c'est faux, que vot' vin m'empoisonne...

PREMIER GENDARME à part.

N'y aurait peut-êt' pas besoin d' miracle pour ça!

TRUCHON.

Qu'est-ce qui l'a donc fait exécuter comm' ça?

DEUXIÈME GENDARME.

Est-ce que ça s' demande?

PREMIER GENDARME.

Qu'est-c' qui commande dans la république?

TRUCHON.

Le premier consul...

DEUXIÈME GENDARME.

Eh bien, oui, le premier consul.... n'y a

109 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.

pas d'aut' que lui... (Au premier gendarme.) Veux-tu jouer à qui paiera le liquide?

PREMIER GENDARME.

Oui, à qui se liquidera.

DEUXIÈME GENDARME.

Pas mal, le calembourg... Des dominos, citoyen Truchon.

TRUCHON apportant des dominos.

Oui, camarades... (Ils boivent.) Voilà.

DEUXIÈME GENDARME prenant les dominos.

Allons, faisons jouer les os.

PREMIER GENDARME.

C' calembourg-là n' vaut pas le mien.

DEUXIÈME GENDARME.

C' n'est pas clair...

(Truchon sort du cabinet, et ferme la porte à la clef.)

TRUCHON à son garçon.

Prends garde qu'ils n' sortent... n' leur  
ouvre pas... jusqu'à c' que je r'yienne... je n'  
serai pas long-temps.





---

**SCÈNE XV.**

Cabinet du préfet de police.



**DUBOIS, TRUCHON.**

**DUBOIS** ouvrant la porte de son cabinet.

Entre... Tu as quelque chose d'important  
à me communiquer?...

**TRUCHON.**

C'est vous qu'êtes le citoyen préfet  
d'police?

**DUBOIS.**

Oui... tu as à me dire?...

**TRUCHON.**

Certainement, citoyen préfet, certaine-

ment... queuqu' chose de joliment important... comm' vous n' pouvez pas vous imaginer!

DUBOIS.

Après...

TRUCHON.

Citoyen préfet, je me nomme Truchon, marchand de vins, à la *Tour-d'Argent*, au coin d' la rue d' Charenton et d' la rue Contrescarpe, pas loin d' l'emplacement de la Bastille, c'te forteresse qu' a été prise et abattue par l' peuple l' quatorze juillet quatre-vingt-neuf... j' crois... vous voyez ça d'ici, n'est-ce pas?

DUBOIS avec impatience.

Oui... eh bien! après...

TRUCHON.

Eh bien! citoyen préfet, ce matin, de grand matin, comme nous ouvriions... il est entré dans ma salle, comm' mon garçon la

balayait... deux hommes déguisés en gendarmes d'élite... ça n' peut pas être autrement... voyez-vous!... j'ai vu ça, moi, rien qu'à leur mine! Quelles chiennes de mines!!!... fallait voir!... J'ai pris tout d' suite un cabriolet au coin du boulevart, et je viens pour vous conter... Si vous saviez ce qu'ils disaient... j' n'ose pas vraiment... c'est une chose si affreuse!... si gigantesque!!!...

DUBOIS avec colère.

Parleras-tu?...

TRUCHON.

Eh bien! citoyen préfet, puisque vous l'voulez absolument, ils ont dit... ils ont dit qu'ils avaient fusillé le duc d'Enghien, dans les fossés de Vincennes, par ordre du premier consul... J' n'ai pas donné là-dedans, moi... Le vainqueur de Marengo... n'a pas pu, j'en mettrais ma main au feu, faire un' chose comm' cell'-là... c' sont des misérables, des chenapans qu'on a payés... qui

répandent des mauvais bruits dans les faubourgs, pour faire perdre au premier consul, notre bien-aimé souverain, l'amour des Français... En bon citoyen, j'i les 'ai mis sous clef, pour qu' vous puissiez les mettre à l'ombre...

DUBOIS.

En bon citoyen, tu vas retourner chez toi tout de suite, mettre tes prisonniers en liberté, et tu feras bien de ne plus te mêler de ce qui ne te regarde pas... Va...

TRUCHON se retirant.

Merci, citoyen préfet.



**SCÈNE XVI.**

---

22 MARS. ONZE HEURES DU MATIN.

Le Malmaison, boudoir de madame Bonaparte.



**MADAME BONAPARTE, BOURIENNE.**

**MADAME BONAPARTE.**

Bourienne, quel affreux malheur!... Asseyez-vous... cela me fait du bien de vous voir, de parler à un ami... à cœur ouvert... Si vous saviez comme il est depuis quelques jours! il évite, il craint la présence de tout le monde... Qui a pu lui inspirer une action comme celle-là?

**BOURIENNE.**

Cette affaire, madame, est enveloppée

d'un mystère qu'il est bien difficile de pénétrer... Le temps seul pourra nous apprendre ce qu'il en est réellement... Mais, vous le dirai-je? je soupçonne quelqu'un d'avoir amené là le premier consul par quelque horrible machination.

MADAME BONAPARTE.

Et qui donc, Bourienne, qui donc soupçonnez-vous? Dites-moi...

BOURIENNE.

Les murs des palais ont des oreilles...

(Il s'approche de madame Bonaparte, et lui parle bas.)

MADAME BONAPARTE.

Cela ne m'étonne pas de lui... Quelle atrocité! Du moins on ne dira pas qu'il y ait de ma faute... J'ai tout tenté pour détourner Bonaparte de ce sinistre projet... Il ne me l'avait pas confié; mais vous savez, mon ami, comme je sais le deviner, et il est convenu de tout. Mais avec quelle dureté il

a repoussé mes prières ! Je me suis attachée à lui ; je me suis jetée à genoux : « Mélez-vous de ce qui vous regarde ! s'est-il écrié avec fureur ; ce ne sont pas là des affaires de femme... Laissez-moi ! » Et il m'a rejetée avec une violence dont il n'avait pas donné d'exemple depuis notre première entrevue à votre retour d'Égypte. Mon Dieu ! qu'allons-nous devenir ? Je tremble... j'ai le cœur navré...

## BOURIENNE.

Je partage vos craintes et votre affliction : cela me fait bien mal !

## MADAME BONAPARTE.

Vous l'aimez, Bourienne, et vous souffrez comme moi de le voir ainsi flétrir sa gloire, sa gloire si belle, si pure, sa gloire qui l'a fait le premier capitaine du monde... N'est-ce pas que vous ne le croyez pas capable d'une action pareille ?... Quelle doit être l'opinion à Paris ? Je suis sûre qu'on le

maudit partout ; car ici ses flatteurs même, les minuteurs de l'empire, paraissent consternés lorsqu'il n'est pas devant eux... Nous sommes bien tristes depuis hier... Et lui !... vous savez, mon ami, comment il est quand il n'est pas content de lui et qu'il s'efforce de le paraître... Personne n'ose lui adresser la parole, et tout est morne autour de nous !... Ah Dieu ! quelqu'un qui entre sans se faire annoncer !...

BOURIENNE.

C'est lui !

(Bonaparte entre en chiffonnant un papier, et fait signe à Bourienne de sortir.)

BONAPARTE à madame Bonaparte montrant un papier qu'il froisse violemment.

Vous choisirez mieux vos protégés une autre fois, j'espère...

MADAME BONAPARTE.

Que voulez-vous dire ?

BONAPARTE.

Ce petit faiseur de romans... que j'ai fait



rayer de la liste des émigrés sur votre recommandation... ce mince secrétaire d'ambassade que je voulais pousser... que j'envoyais ministre en Valais... en attendant mieux, n'a-t-il pas l'insolence de m'écrire... de me donner sa démission... il ne le portera pas en terre... je ne puis pardonner une injure comme celle-là.

MADAME BONAPARTE

Une injure?...

BONAPARTE.

Lisez plutôt...

MADAME BONAPARTE, elle prend la lettre et la lit, tandis que Bonaparte se promène avec agitation, les bras croisés derrière le dos.

« Paris, 1<sup>er</sup> germinal an XII.

» Citoyen premier consul,

» Hier vous m'avez vu reconnaissant du  
» nouveau poste auquel votre confiance m'a-  
» vait appelé, et prêt à m'acquitter religieu-  
» sement des devoirs que ce poste m'impo-

» sait. Aujourd'hui qu'une vive et profonde  
 » douleur brise mes facultés morales, je vous  
 » prie de vouloir bien accepter ma démission,  
 » convaincu qu'il vous sera facile de trouver  
 » pour me remplacer, quelque citoyen plus  
 » capable que moi, de servir la république  
 » française.

» CHATEAUBRIAND. »

BONAPARTE.

Eh bien, madame! eh bien, qu'en pensez-vous? puis-je souffrir...?

MADAME BONAPARTE.

Mais je ne vois là qu'une lettre pleine de noblesse et de dignité.

BONAPARTE.

Oui, comme celle du comte Provence (9)... termes polis sans doute... mais qui signifient d'une manière assez claire, assez positive, que M. de Chateaubriand ne veut pas servir un gouvernement taché du sang d'un

**210 QUARANTE JOURS DU CONSULAT.**

**Bourbon.** Je ne reçois de leçons de personne... ce que j'ai fait... j'ai cru devoir le faire... il y a des nécessités politiques... des circonstances graves où l'humanité est une sottise, une niaiserie!... Chateaubriand n'a pas senti ma position... tant pis pour lui. Nous avons en France des prisons d'état, les îles Sainte-Marguerite... le château de Ham... le Mont-Saint-Michel... je vais l'envoyer au Mont-Saint-Michel... il y restera sa vie... il sera bien là, face à face avec l'Océan, le poétique Océan. Il aura le temps d'écrire, de faire quelque chef-d'œuvre, comme vous dites vous et ma sœur Elisa... (Ouvrant la porte à un huissier.) Qu'on me trouve le général Savary, dites-lui que je l'attends.

**MADAME BONAPARTE**, se jetant à genoux et pleurant.

Mon Dieu! je vous en supplie... ne le faites pas arrêter; grâce pour lui... grâce pour toi!

**BONAPARTE** après un instant d'hésitation.

Oui! eh bien oui! je lui pardonne...

MADAME BONAPARTE avec une profonde émotion.

Merci... merci...

BONAPARTE. Il se frappe le front.

( A part. ) Le duc d'Enghien... j'ai peut-être été trop sévère!... (A Savary qui entre.) Allez-vous-en... je n'ai plus besoin de vous.

FIN.

1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900

# **NOTES.**

REPRODUCTION

---

## NOTES.

---

### NOTE I.

M. Ch.-R. de Montgaillard rédigea en l'an vi un Mémoire concernant la trahison de Pichegru dans les années III, IV et V. D'après ce Mémoire, Pichegru aurait répondu, le 19 août 1795, à la proposition qui lui fut faite par M. de Montgaillard de rétablir la monarchie en France :

« J'ai offert vingt fois en Alsace à M. Fauche  
» les occasions d'exécuter ce que le prince me  
» demande aujourd'hui ; et je ne puis concevoir,  
» s'il a, comme je le pense, auprès de lui des offi-  
» ciers d'un grand talent, qu'on n'ait pas su en pro-  
» fiter. J'ai beaucoup réfléchi à ce dont il est ques-  
» tion. J'ai déjà donné, sous divers prétextes, à



» trois ou quatre bataillons qui sont ce que j'ai de  
» plus mauvais dans l'armée, l'ordre de se rendre  
» à Gravelines, Bergues, Nieuport, etc. J'ai dé-  
» placé mon parc d'artillerie et fait des disposi-  
» tions propres à m'assurer les places fortes de  
» l'Alsace. Dans cet état, voici ce que je puis  
» faire. Les représentans du peuple me pressent  
» de passer le Rhin, et je vais y être forcé tout  
» à l'heure. Que le prince de Condé m'indique  
» donc le lieu où il désire que je traverse ce  
» fleuve. Je crois que Newbourg ou Steinstadt  
» serait l'endroit le plus favorable, à cause de la  
» position militaire du prince. Qu'il m'indique le  
» jour et l'heure, la quantité d'hommes, l'espèce  
» d'armes, en observant cependant, pour ména-  
» ger les apparences, que je ne puis guère passer  
» le Rhin avec moins de dix à douze mille hom-  
» mes. Je laisserai mes pontons comme pour  
» servir à une deuxième colonne ; et, aussitôt ar-  
» rivé sur la rive droite, je proclamerai la royauté.  
» Mon armée se réunira dans le même moment à  
» celle du prince ; nous repasserons ensemble le  
» fleuve ; les places d'Alsace s'ouvriront devant

» nous ; et, aidés des renforts que j'y laisse, et de  
» quelques bataillons autrichiens, s'il est néces-  
» saire, nous marcherons à journées forcées sur  
» Paris, car c'est là où il faut tendre. Plus j'y ré-  
» fléchis, et plus je vois que ce plan est le seul  
» susceptible d'un grand succès. Ce que le prince  
» me propose n'est point faisable. Je connais le  
» soldat : il ne faut pas lui donner le temps d'un  
» premier mouvement ; il faut l'entraîner, et non  
» le décider. Une fois sur la rive droite, je suis  
» sûr de lui, pourvu que le vin, la viande et l'ar-  
» gent ne manquent point. Que le prince ait soin  
» que tout cela soit en abondance ; que les offi-  
» ciers de son armée se confondent et ne fassent  
» qu'un avec les miens ; surtout point de jactance  
» de la part des émigrés, et je réponds de tout le  
» reste. Il est inutile que j'envoie au prince un  
» de mes aides-de-camp : il pourrait être aperçu  
» et reconnu sur la rive droite, et cela seul com-  
» promettrait la chose. D'ailleurs vous suffirez ;  
» et, puisque le prince vous a chargé de ses in-  
» structions, il doit avoir confiance en vous et  
» ajouter une foi entière à ce que vous lui rappor-

» terez de ma part. Il n'y a plus de temps à perdre : retournez vers le prince ; assurez-le que je vais tout disposer en conséquence , et qu'il prenne de son côté les mesures nécessaires. »  
 » Soyez de retour le plus tôt possible. »

Le prince de Condé, ajoute M. de Montgaillard, conçoit des inquiétudes et des craintes. On ne lui donne préalablement aucun gage ; on ne lui livre point une place forte pour sa sûreté ; il ne peut donc exposer ainsi inconsidérément son armée. Les Autrichiens voudront-ils favoriser ce plan ? Ne le contrarieront-ils pas plutôt ? Ce qui avait été proposé par le prince était si simple et si raisonnable ! Pourquoi Pichegru ne suivait-il pas ce parti ? Et les représentans du peuple, pourquoi ne les livrait-il pas au prince ? Telle était la série d'observations que faisait le prince de Condé. La vérité est que, jaloux d'être regardé comme le seul restaurateur de la royauté , il voulait agir sans la participation des Autrichiens ; et, d'un autre côté, il désirait avoir cette gloire au meilleur marché possible.

Ce dissentiment entre le prince de Condé et

Pichegru fut cause qu'on ne tenta rien ; le premier tenait à ce qu'on lui livrât Huningue et Strasbourg ; l'autre ne se désistait pas de son plan, on n'y voulait apporter que de légères modifications.

Nous citerons ici, comme chose curieuse et peu connue, quelques unes des propositions faites à Pichegru au nom du prince de Condé, par M. de Montgaillard.

• Le général sera créé sur-le-champ lieutenant-général des armées du roi.

• Le général a la parole d'honneur du prince qu'il recevra de la main du roi le bâton de maréchal de France au moment même de l'arrivée de S. M. à l'armée. Le délai de cette grâce est un plaisir que le prince veut réserver à S. M. ; il peut l'accorder, et il en donnera l'assurance.

• Le général sera fait sur-le-champ grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

• Le général aura pendant sa vie le commandement en chef de la province d'Alsace. Nul ne défendrait mieux cette province que celui qui l'a arrachée aux ennemis.

» Le général jouira pendant sa vie de la maison royale et du parc de Chambord, ainsi que de huit pièces d'artillerie.

» Le général jouira de deux cent mille livres de pension annuelle ; la moitié de cette somme réversible en pension à sa femme, le quart à ses enfans, à perpétuité, de mâle en mâle, et jusqu'à extinction de postérité.

» Il sera dressé une pyramide à l'endroit où l'armée du roi se joindra à l'armée du général. Au bas de cette pyramide il sera gravé cette inscription : *Le... jour du mois de... de l'année 1795 Pichègru sauva la monarchie française et donna la paix à l'Europe.*

» La ville d'Arbois sera exempte de toutes impositions généralement quelconques pendant dix années. Elle prendra le nom du général, et sa statue y sera placée.

» Il sera frappé une médaille en l'honneur du général.

» Le général aura sa sépulture dans la même église qui renferme les restes des rois de France.

» Il sera donné au général un hôtel à Paris

convenable à son rang et à sa dignité ; il lui sera compté la somme d'un million en espèces, pour l'établissement de sa maison.

» Le général aura la liberté de récompenser les officiers-généraux, les officiers de son état-major, et les personnes qui lui sont attachées. Les grades qu'il leur confèrera seront reconnus et confirmés.

» Le général pourra leur accorder les récompenses pécuniaires qu'il jugera à propos ; elles seront acquittées.

» L'armée commandée par le général sera reconnue l'armée royale. Tous les officiers conserveront le grade, les traitemens et les appointemens dont ils jouissent. Ils seront irrévocablement maintenus dans la possession de leurs emplois. Ceux qui désireront se retirer le pourront ; ils auront l'assurance la plus formelle qu'ils ne seront jamais recherchés en aucune manière, quelle que soit la conduite qu'ils aient pu tenir individuellement.

» Les villes qui ouvriront leurs portes jouiront

de trois années d'exemption de toutes impositions.

» Les commandans des places qui rendront les places jouiront d'une pension de vingt-quatre à cinquante mille livres de rente, suivant l'importance de la place. Ils seront maintenus dans leurs grades, et employés en conséquence. »

Le 6 avril 1804, quinze jours après la mort du duc d'Enghien, Pichegru fut trouvé mort dans la chambre qu'il occupait au Temple, évidemment étranglé, si l'on en croit M. de Bourienne, par des agens secrets sur la nature desquel il n'ose élever de présomptions.



## NOTE II.

*Lettre du ministre des relations extérieures  
au général Caulancourt.*

• Paris, le 21 ventôse an XII.

» GÉNÉRAL,

» J'ai l'honneur de vous adresser une lettre pour le baron d'Eldesheim, ministre principal de l'électeur de Bade; vous voudrez bien la lui faire parvenir aussitôt que votre expédition d'Offembourg sera consommée. Le premier consul me charge de vous dire que, si vous n'êtes pas dans le cas de faire entrer des troupes dans les états de l'électeur, et que vous appreniez que le général Ordener n'en a point fait entrer, cette lettre doit rester entre vos mains et ne pas être remise au ministre de l'électeur. Je suis chargé



de vous recommander particulièrement de faire prendre et de rapporter avec vous les papiers de madame de Reich.

» J'ai l'honneur de vous saluer.

» *Signé* CH.-MAUR. TALLEYRAND. »

Voici cette lettre dont il est question, telle qu'elle a été insérée dans la *Gazette de Leyde*, au mois d'avril 1804 :

« Paris, le 11 mars 1804.

» MONSIEUR LE BARON,

» Je vous avais envoyé une note, dont le contenu tendait à requérir l'arrestation du comité d'émigrés français siégeant à Offembourg, lorsque le premier consul, par l'arrestation successive des brigands envoyés en France par le gouvernement anglais, comme par la marche et les résultats des procès qui sont instruits ici, reçut connaissance de toute la part que les agens anglais, à Offembourg, avaient aux terribles com-

plots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France. Il a appris de même que le duc d'Enghien et le général Dumouriez se trouvaient à Ettenheim; et comme il est impossible qu'ils se trouvent en cette ville sans la permission de S. A. Electorale, le premier consul n'a pu voir sans la plus profonde douleur qu'un prince auquel il lui avait plu de faire éprouver les effets les plus signalés de son amitié avec la France pût donner asile à ses ennemis les plus cruels, et leur laissât ourdir tranquillement des conspirations aussi inouïes.

En cette occasion si extraordinaire, le premier consul a cru devoir donner à deux petits détachemens l'ordre de se rendre à Offembourg et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime qui, par sa nature, met hors du droit des gens ceux qui manifestement y ont pris part. C'est le général Caulaincourt qui, à cet égard, est chargé des ordres du premier consul. Vous ne pouvez pas douter qu'en les exécutant il n'observe tous les égards que S. A. peut désirer. Il

aura l'honneur de remettre à Votre Excellence  
la lettre que je suis chargé de lui écrire.

Recevez, monsieur le baron, l'assurance de  
ma haute estime.

Signé CH.-M. TALLEYRAND.



## NOTE III.

*Ordre du ministre de la guerre au général Ordener.*

« Paris, le 20 ventôse an XII.

» En conséquence des dispositions du gouvernement qui met le général Ordener à celle du ministre de la guerre, il lui est ordonné de partir de Paris, en poste, aussitôt après la réception du présent ordre, pour se rendre le plus rapidement possible, et sans s'arrêter un instant, à Strasbourg. Il voyagera sous un autre nom que le sien. Arrivé à Strasbourg, il verra le général de la division. Le but de la mission est de se porter sur Ettenheim, de cerner la ville, d'y enlever le duc d'Enghien, Dumouriez, un colonel anglais et tout autre individu qui serait à leur

suite. Le général commandant la 5<sup>e</sup> division, le maréchal-des-logis qui a été reconnaître Ettenheim, ainsi que le commissaire de police, lui donneront tous les renseignemens nécessaires.

• Le général Ordener donnera ordre de faire partir de Schelestadt trois cents hommes du 26<sup>e</sup> de dragons qui se rendront à Rhinau, où ils arriveront à huit heures du soir. Le commandant de la 5<sup>e</sup> division enverra quinze pontonniers à Rhinau, qui y arriveront également à huit heures du soir, et qui à cet effet partiront en poste sur les chevaux d'artillerie légère. Indépendamment du bac, il se sera assuré qu'il y ait là quatre ou cinq grands bateaux, de manière à pouvoir passer d'un seul voyage trois cents chevaux. Les troupes prendront du pain pour quatre jours, et se muniront d'une quantité de cartouches suffisantes. Le général de la division y joindra un capitaine, un lieutenant de gendarmerie et une trentaine de gendarmes. Dès que le général Ordener aura passé le Rhin, il se dirigera droit à Ettenheim, marchera droit à la maison du duc d'Enghien et à celle de Dumouriez. Après cette expédition termi-

née, il fera son retour sur Strasbourg. En passant à Lunéville, le général Ordener donnera ordre que l'officier de carabiniers qui aura commandé le dépôt à Ettenheim se rende à Strasbourg en poste, pour y attendre ses ordres. Le général Ordener, arrivé à Strasbourg, fera partir, bien secrètement, deux agens, soit civils, soit militaires, et s'entendra avec eux pour qu'ils viennent à sa rencontre. Le général Ordener est prévenu que le général Caulaincourt doit partir avec lui pour agir de son côté. Le général Ordener aura soin que la plus grande discipline règne, que les troupes n'exigent rien des habitans. S'il arrivait que le général Ordener ne pût pas remplir sa mission, et qu'il eût l'espoir, en séjournant trois ou quatre jours, et en faisant faire des patrouilles, de réussir, il est autorisé à le faire. Il fera connaître au bailli de la ville que s'il continue à donner asile aux ennemis de la France il s'attirera de grands malheurs. Il donnera ordre au commandant de Neuf-Brissach de faire passer cent hommes sur la rive droite du Rhin; avec deux pièces de canon. Les postes de Kelh, ainsi

que ceux de la rive droite, seront évacués aussitôt que les deux détachemens auront fait leur retour.

Le général Ordener, le général Caulaincourt, le général commandant la 5<sup>e</sup> division tiendront conseil et feront les changemens qu'ils croiront convenables aux présentes dispositions, s'il arrivait qu'il n'y eût plus à Ettenheim, ni Dumobriez, ni le duc d'Enghien. Le général Ordener me rendra compte, par un courrier extraordinaire, de l'état des choses, et il attendra de nouveaux ordres. Le général Ordener requerra le commandant de la 5<sup>e</sup> division de faire arrêter le maître de poste de Kelh et les autres individus qui pourraient donner des renseignemens.

Jé remets au général Ordener une somme de douze mille francs, pour lui et le général Caulaincourt. Vous demanderez au général commandant la 5<sup>e</sup> division militaire que, dans le temps où vous et le général Caulaincourt ferez votre expédition, il fasse passer trois cents hommes de cavalerie à Kelh, avec quatre pièces d'artillerie lé-

gère. Il enverra aussi un poste de cavalerie légère à Wilstadt; point intermédiaire entre les deux routes.

» Signé ALEX. BERTHIER. »





## NOTE IV.

M. de Talleyrand pouvait croire dire la vérité : l'auteur de ce rapport avait été induit en erreur par la prononciation alsacienne d'un de ses agens, qui lui avait signalé le général Thumery comme un des conspirateurs d'Ettenheim.

Je citerai ici une pièce en harmonie avec ce que je viens d'énoncer, et curieuse à d'autres égards.

*Note de M. le baron Massias, ancien chargé d'affaires de France près la Cour de Bade.*

« J'étais chargé d'affaires à la cour de Bade, lorsque le duc d'Enghien fut arrêté à Ettenheim, village sur les bords du Rhin, à vingt lieues environ de Carlsruhe, et dans le ressort de ma légation. Cette arrestation eut lieu, sans

que moi ni le ministre de Bade en eussions eu aucune communication préalable.

» Quelques jours avant cette catastrophe, des gendarmes, venus de Strasbourg, avaient rôdé dans le pays, étaient même entrés dans mes bureaux, faisaient des questions dont je ne pouvais alors deviner les motifs. Ils tenaient surtout à savoir de mon secrétaire si j'étais informé que le général Dumouriez eût paru à Ettenheim. Or, parmi les officiers de la maison du duc d'Enghien, en était un nommé Thumery. J'ignore si j'écris correctement l'orthographe de son nom; mais ce que je sais parfaitement, c'est qu'il se prononce en alsacien comme celui de Dumouriez. Aussi les journaux de Paris, *le Moniteur* lui-même, annoncèrent-ils que le général Dumouriez, avec tout son état-major, était à Ettenheim, près du prince.

» Dès que je sus qu'il avait été enlevé, et transféré dans la citadelle de Strasbourg; j'écrivis sans perdre un moment au ministre des relations extérieures, pour lui dire combien, durant son séjour dans l'électorat, séjour dont mes de-

pêches l'avaient antérieurement avisé, la conduite de ce prince avait été mesurée et innocente. Ma lettre doit être aux Archives; c'est la seule dans laquelle j'aie jamais cité du latin. Pour donner plus de poids à ma pensée et plus de créance à mon assertion, j'avais emprunté ces mots de Tacite : *Nec beneficio, nec injuriâ cognitus* : ce qui, au reste, expliquait parfaitement ma position envers l'auguste personnage, que l'intérêt de la vérité me portait seul à défendre. Il fut victime des rapports de ceux qui exploitent les conspirations, et ce qu'on appelle si faussement et si odieusement la politique.

• Quelques jours après la catastrophe je reçus une lettre de M. de Talleyrand, qui me donnait l'ordre d'aller à Aix-la-Chapelle, où je trouverais l'empereur, auquel j'avais à rendre compte de ma conduite.

• En arrivant, j'allai trouver le général Lannes, avec qui j'avais fait la guerre d'Espagne et d'Italie, à l'amitié duquel je devais une place et toutes mes espérances. Il m'apprit que j'étais accusé d'avoir épousé la proche parenté d'une intti-

gante dangereuse, et d'avoir favorisé la conspiration du duc d'Enghien. Il me connaissait si bien qu'il ne souffrit pas même que je lui donnasse des explications sur ma conduite, et qu'il me dit qu'avant de m'avoir vu il avait répondu de moi à l'empereur.

» Sorti de chez lui, je me rendis chez le ministre des relations extérieures, auquel je rappelai ce dont l'avait instruit ma correspondance; savoir : la vie simple, paisible, innocenté du prince, et la non parenté de ma femme avec la baronne de Reich; fait dont il était assuré par un certificat bien en règle que je lui avais envoyé. Il me dit que tout s'arrangerait.

» Le jour de mon audience étant fixé; je fus introduit avec lui dans le cabinet de l'empereur.

» Il me fut d'abord facile de voir qu'il ne me considérait pas comme un conspirateur; je ne crus pas moins devoir me tenir sur mes gardes, connaissant son adresse, et l'intérêt qu'il avait à ce que je n'eusse point tout-à-fait raison.

» Il commença par me demander des nouvelles

du grand-duc et de sa famille; et, sans autre transition, après qu'il eut entendu ma réponse : — Comment, monsieur Massias, vous que j'ai traité avec bonté, avez-vous pu entrer dans les misérables intrigues des ennemis de la France ?

» Je connaissais, comme je l'ai dit, son adresse et son habileté; je sentis que si j'entrais sans autres motifs dans ma justification, il profiterait de certaines circonstances pour en tirer des inductions sur lesquelles je n'aurais pas le moyen de donner des explications catégoriques. Je pris donc le parti de faire l'étonné, et comme si je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire : — En vérité, s'écria-t-il avec un geste, et faisant un pas en arrière, on dirait qu'il ne sait ce dont je veux lui parler. Même étonnement, même signe d'ignorance de ma part.

.. » — Comment ! ajouta-t-il vivement, mais sans colère, n'avez-vous pas épousé une proche parente d'une misérable intrigante, la baronne de Reich ? — Sire, lui dis-je, monsieur que voilà (en lui montrant le ministre) a indignement trompé la religion de Votre Majesté. Il a su de moi que ma

femme n'était point parente de la baronne de Reich, et je lui en avais antérieurement envoyé le certificat bien en règle. A ces mots, l'empereur recula en souriant, marcha à droite et à gauche dans son cabinet, toujours en nous regardant; puis, se rapprochant de moi, il me dit d'un ton radouci :— Vous avez cependant souffert des rassemblemens d'émigrés à Offembourg? — Sire, j'ai rendu fidèlement compte de tout ce qui se passait dans ma légation. Comment me serais-je avisé de persécuter quelques malheureux, tandis que, avec votre autorisation, ils passaient le Rhin par centaines et par milliers! Je ne faisais qu'entrer dans l'esprit de votre gouvernement. — Vous auriez pourtant dû empêcher les trames que le duc d'Enghien ourdissait à Ettenheim? — Sire, je suis trop avancé en âge pour apprendre à mentir; on a encore trompé sur ce point la religion de Votre Majesté.—Croyez-vous donc, dit-il en souriant, que si la conspiration de Georges et de Pichegru avait réussi, il n'aurait pas passé le Rhin et ne serait pas venu en poste à Paris? Je baissai la tête et me tus.

• Prenant alors un air dégagé, il me parla de Carlsruhe, de quelques objets peu intéressans, et me congédia.

• Le lendemain, il fit une distribution publique et solennelle de croix de la Légion-d'Honneur qu'il avait nouvellement instituée. D'après ses réglemens j'y avais droit, et comme chargé d'affaires et comme portant les épauettes de colonel ; il la distribua à tous mes collègues présens, et je fus le seul à qui il ne la donna pas. Le général Lannes, que je vis le soir, me dit que l'empereur avait été très content de mon courage et de ma probité, mais qu'il avait voulu punir mon manque de respect envers mon supérieur.

• Je revins à Carlsruhe. Un ou deux mois après mon retour, on me dit qu'un chambellan de Sa Majesté demandait à me parler ; c'était M. le comte de Beaumont, qui me remit une lettre du grand-maréchal du palais, Duroc, dans laquelle il était dit que l'empereur devant bientôt envoyer à Carlsruhe sa fille adoptive, la princesse Stéphanie, épouse du grand-duc de

Bade, il la confiait à mes soins et à ma probité; que pour tout ce qui la concernait je ne devais point correspondre avec le ministre des relations extérieures, mais directement avec lui-même.

» Un an environ après l'arrivée de la princesse, l'empereur me nomma résident consul-général à Dantzick. J'occupais à peine depuis huit jours ce nouveau poste, que je reçus ma nomination à la place d'intendant de la ville avec de gros émolumens.

» A mon retour en France, où ma santé me força de revenir en congé, il me nomma baron, avec l'autorisation de créer un majorat.»





---

---

**NOTE V.**

Cette déclaration du duc d'Enghien se trouve tout-à-fait d'accord avec la lettre suivante adressée par le duc d'Enghien au prince de Condé :

« Ettenheim, ce 18 juillet 1803.

« Assurément, mon cher papa, il faut me connaître bien peu, pour avoir pu dire ou chercher à faire croire que j'avais mis le pied sur le territoire républicain, autrement qu'avec le rang et à la place où le hasard m'a fait naître. Je suis trop fier pour courber bassement ma tête; et le premier consul pourra peut-être venir à bout de me détruire, mais il ne me fera pas m'humilier. On peut prendre l'*incognito* pour voyager dans les glaciers de la Suisse, comme je l'ai fait l'an passé, n'ayant rien de mieux à faire; mais, pour en

France, quand j'en ferai le voyage, je n'aurai pas besoin de m'y cacher. Je puis donc vous donner ma parole d'honneur la plus sacrée que pareille idée ne m'est jamais entrée et ne m'entrera jamais dans la tête. Des méchants ont pu désirer, en vous racontant ces absurdités, me donner un tort de plus à vos yeux. Je suis accoutumé à de pareils services que l'on s'est toujours empressé de me rendre, et je suis trop heureux qu'ils soient enfin réduits à employer des calomnies aussi absurdes.

Je vous embrasse, cher papa, et vous prie de ne jamais douter de mon profond respect comme de ma tendresse.

«L.-A.-H. DE BOURBON.»

Cette lettre authentique est entièrement en opposition avec celle dont M. le duc de Rovigo parle dans ses Mémoires, lettre dans laquelle le duc d'Enghien aurait offert ses services à Bonaparte, et lui aurait demandé le commandement d'une armée; lettre dans laquelle, suivant d'au-

tres. le prince aurait même demandé au premier consul d'être un de ses aides-de-camp. — Absurde!...

Au reste, le duc d'Enghien aurait écrit au premier consul une lettre quelconque, si l'on en croit ces paroles de Napoléon extraites de l'*Écho de Sainte-Hélène* :

« A son arrivée à Strasbourg, le duc d'Enghien m'écrivit une lettre. Cette lettre fut remise à T., qui la garda jusques après l'exécution. »



## NOTE VI.

En octobre 1812 éclata la conspiration de Mallet. Deux des juges du duc d'Enghien jouèrent un rôle bien différent dans cette circonstance. Le général Hulin était gouverneur de Paris : Mallet se transporta d'abord chez lui pour l'arrêter ; le général Hulin fit résistance, et Mallet lui tira un coup de pistolet : la balle traversa la mâchoire du gouverneur de Paris.

Le colonel Rabbe était au nombre des conspirateurs ; il fut condamné, ainsi que Mallet, Lahorie, Guidal, à être fusillé. Comme on les conduisait pour subir leur jugement à la plaine de Grenelle, un aide-de-camp arrive à toute bride, joint le cortège rue Saint-Dominique, fait descendre le colonel Rabbe du fiacre qui l'emmenait, et le conduit à l'Abbaye. La peine de mort fut commuée pour lui seul en vingt années d'em-

prisonnement , et le motif de cette grâce spéciale fut qu'il avait été un des juges du duc d'Enghien. L'opinion générale fut que M. le duc de Rovigo, alors ministre de la police générale , avait obtenu la grâce du colonel Rabbe.



## NOTE VII.

Voici le jugement tel qu'il a été rédigé après l'exécution :

*Commission militaire spéciale formée dans la 1<sup>re</sup> division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement, en date du 29 ventôse an XII de la république une et indivisible.*

## JUGEMENT.

Au nom du peuple français,

Cejourd'hui, 30 ventôse an XII de la république, la commission militaire spéciale formée dans la 1<sup>re</sup> division militaire, en vertu de l'arrêté du gouvernement en date du 29 ventôse an XII, composée d'après la loi du 19 fructidor an V, de sept membres, savoir :

Les citoyens

HULIN, général de brigade, commandant les grenadiers à pied de la garde, *Président* ;

GUITTON, colonel, commandant le 1<sup>er</sup> régiment de cuirassiers ;

BAZANCOURT, colonel, commandant le 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère ;

RAVIER, colonel, commandant le 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne ;

BARROIS, colonel, commandant le 96<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne ;

RABBE, colonel, commandant le 2<sup>e</sup> régiment de la garde municipale de Paris ;

DAUTANCOURT, major de la gendarmerie d'élite, faisant les fonctions de capitaine-rapporteur ;

MOLIN, capitaine au 18<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, greffier ; tous nommés par le général en chef Murat, gouverneur de Paris et commandant la 1<sup>re</sup> division militaire : lesquels président, membres, rapporteur et greffier ne sont ni parents, ni alliés entre eux, ni du prévenu au degré prohibé par la loi.

La commission, convoquée par l'ordre du général en chef, gouverneur de Paris, s'est réunie au château de Vincennes, dans le logement du commandant de place, à l'effet de juger le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, né à Chantilly, le 2 août 1772, taille de 1 mètre 705 millimètres, cheveux et sourcils châtain clair, figure ovale, longue, bien faite, yeux gris tirant sur le brun, bouche moyenne, nez aquilin, menton un peu pointu, bien fait; accusé :

1° D'avoir porté les armes contre la république française;

2° D'avoir offert ses services au gouvernement anglais ennemi du peuple français;

3° D'avoir reçu et accrédité près de lui les agents dudit gouvernement anglais, de leur avoir procuré les moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État;

4° De s'être mis à la tête d'un rassemblement



d'émigrés français et autres soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France dans les pays de Fribourg et de Baden ;

5° D'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départemens circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre ;

6° D'être l'un des auteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du premier consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France.

La séance ayant été ouverte, le président a ordonné au rapporteur de donner lecture de toutes les pièces, tant celles à charge que celles à décharge.

Cette lecture terminée, le président a ordonné à la garde d'amener l'accusé ; lequel a été introduit libre et sans fers devant la commission.

Interrogé de ses noms, prénoms, âge, lieu de naissance et domicile,

A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, âgé de trente-deux ans, né à Chantilly près Paris, ayant quitté la France depuis le 16 juillet 1789.

Après avoir fait prêter interrogatoire à l'accusé par l'organe de son président sur tout le contenu de l'accusation dirigée contre lui; ouï le rapporteur en son rapport et ses conclusions, et l'accusé dans ses moyens de défense; après que celui-ci a eu déclaré n'avoir plus rien à ajouter pour sa justification, le président a demandé aux membres s'ils avaient quelques observations à faire; sur leur réponse négative, et avant d'aller aux opinions, il a ordonné à l'accusé de se retirer.

L'accusé a été reconduit à sa prison par son escorte, et le rapporteur, le greffier, ainsi que les citoyens assistans dans l'auditoire se sont retirés sur l'invitation du président.

La commission délibérant à huis-clos, le président a posé les questions ainsi qu'il suit :

**Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, accusé :**

1° D'avoir porté les armes contre la république française, est-il coupable?

2° D'avoir offert ses services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français, est-il coupable?

3° D'avoir reçu et accrédité près de lui des agens dudit gouvernement anglais, de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France; d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté extérieure et intérieure de l'Etat, est-il coupable?

4° De s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres, soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de France, dans les pays de Fribourg et de Baden, est-il coupable?

5° D'avoir pratiqué des intelligences dans la

place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départemens circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre, est-il coupable ?

6° D'être l'un des auteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du premier consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France, est-il coupable ?

Les voix recueillies séparément sur chacune des questions ci-dessus, commençant par le moins ancien en grade, le président ayant émis son opinion le dernier,

La commission déclare le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien,

1° A l'unanimité, coupable d'avoir porté les armes contre la république française ;

2° A l'unanimité, coupable d'avoir offert ses

services au gouvernement anglais, ennemi du peuple français ;

3° A l'unanimité, coupable d'avoir reçu et accredité près de lui des agens dudit gouvernement anglais ; de leur avoir procuré des moyens de pratiquer des intelligences en France, et d'avoir conspiré avec eux contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat ;

4° A l'unanimité, coupable de s'être mis à la tête d'un rassemblement d'émigrés français et autres soldés par l'Angleterre, formé sur les frontières de la France dans les pays de Fribourg et de Baden ;

5° A l'unanimité, coupable d'avoir pratiqué des intelligences dans la place de Strasbourg, tendantes à faire soulever les départemens circonvoisins, pour y opérer une diversion favorable à l'Angleterre ;

6° A l'unanimité, coupable d'être l'un des auteurs et complices de la conspiration tramée

par les Anglais contre la vie du premier consul, et devant, en cas de succès de cette conspiration, entrer en France.

Sur ce, le président a posé la question relative à l'application de la peine. Les voix recueillies de nouveau dans la forme ci-dessus indiquée, la commission militaire spéciale condamnée à l'unanimité à la peine de mort le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, en réparation des crimes d'espionnage, de correspondance avec les ennemis de la République, d'attentat contre la sûreté intérieure et extérieure de l'État.

Ladite peine prononcée en conformité des article 2, titre IV, du Code militaire des délits et des peines, du 21 brumaire an V; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> section du titre I<sup>er</sup>, du Code pénal ordinaire, du 6 octobre 1791, ainsi conçus, savoir :

Art. 2 (du 21 brumaire an V). « Tout individu, quel que soit son état, qualité ou profes-

sion, convaincu d'espionnage pour l'ennemi, sera puni de la mort. »

Art. 1<sup>er</sup> (du 6 octobre 1791). « Tout complot ou attentat contre la république sera puni de mort. »

Art. 2 (*id.*). « Toute conspiration et complot tendant à troubler l'État par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres ou contre l'exercice de l'autorité légitime, seront punis de mort. »

Enjoint au capitaine-rapporteur de lire de suite le présent jugement, en présence de la garde assemblée sous les armes, au condamné.

Ordonne qu'il en sera envoyé dans les délais prescrits par la loi, à la diligence du président et du rapporteur, une expédition tant au ministre de la guerre, au grand-juge ministre de la justice, et au général en chef gouverneur de Paris.

Fait, clos et jugé sans déssemparer, les jour,

mois et an dits, en séance publique ; et les membres de la commission militaire spéciale ont signé avec le rapporteur et le greffier, la minute du jugement.

*Signé*, GUITTON, BAZANCOURT, RAVIER, BARROIS, RABBE, DAUTANCOURT, capitaine-rapporteur, MOLIN, capitaine-greffier, et HULIN, président.





## NOTE VIII.

Dans la *Biographie des Contemporains*, ouvrage imprimé à Bruxelles en 1818, et réédité dans un esprit entièrement favorable au bonapartisme, on lit ce qui suit à l'article *Enghien* : « La nuit étant très obscure, on lui attachait une lanterne sur le cœur, afin de servir de point de mire aux soldats. »

Suivant une autre relation, le duc d'Enghien aurait pris lui-même cette lanterne et l'aurait tenue d'une main ferme. (DUPIN. *Discussion des actes de la commission militaire.*)



## NOTE IX.

Cette lettre adressée à Bonaparte par Louis XVIII, en réponse à la proposition verbale que lui avait été faite de la part du premier consul de renoncer au trône de France, moyennant des indemnités pécuniaires, était ainsi conçue :

« Varsovie, 28 février 1803.

» Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talens militaires; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe, s'il croit m'engager à transiger sur mes droits : loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

» J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir : fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers ; successeur de François I<sup>er</sup>, je veux du moins pouvoir dire, comme lui : *Nous avons tout perdu, fors l'honneur.* »

---

Nous ajouterons à ces notes quelques pièces relatives au duc d'Enghien et à M. le prince de Talleyrand.



---

# ACTES ET PIÈCES

CONCERNANT

## L'EXHUMATION DU CORPS

DE MONSEIGNEUR

LE DUC D'ENGHEN,

---

PROCÈS-VERBAL D'ENQUÊTE.

L'AN mil huit cent seize, le lundi dix-huit mars, nous Arnaud-Joseph de Laporte-Lalanne, conseiller d'État, chef du conseil de Son Altesse Sérénissime monseigneur le prince de Condé, membre de la Légion-d'Honneur ;

Et Louis-Étienne-François Héricart-Ferrand de Thury, maître des requêtes, membre de la chambre des députés, colonel de la neuvième légion de la garde nationale, officier de la Légion-

**d'Honneur, inspecteur, en chef du corps royal des mines,**

Commissaires du roi, nommés, en vertu de ses ordres, par monseigneur le garde-des-sceaux, ministre de la justice, conformément à la lettre de Sa Majesté du quinze du présent mois (1), pour dresser les actes relatifs à l'exhumation et à la translation, dans une chapelle de dépôt établie dans le château de Vincennes, du corps de très haut et très puissant prince Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, duc d'Enghien, prince du sang, pair de France, né le 8 août 1772, fils de très haut et très puissant prince Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, prince du sang, grand-maître en survivance, et de très haute et puissante princesse Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans,

Assistés de M. le chevalier de Contye, maréchal-de-camp, gentilhomme et aide-de-camp de Son Altesse Sérénissime monseigneur le prince de Condé,

(1) Voyez pièce justificative (A).

Et de M. le chevalier Jacques, colonel, aide-de-camp et secrétaire des commandemens de S. A. S. monseigneur le duc de Bourbon,

Lesquels nous ont été adjoints en vertu des ordres du roi dont monseigneur le garde-des-sceaux nous a donné communication :

Nous nous sommes transportés à Vincennes à l'effet d'y procéder à l'enquête ordonnée par Sa Majesté, pour constater l'authenticité du dépôt du corps de monseigneur le duc d'Enghien dans le lieu désigné comme étant celui de sa sépulture actuelle.

Étant arrivés au château de Vincennes le susdit jour, à onze heures du matin, nous y avons été reçus par M. le marquis de Puyvert, maréchal-de-camp, questeur de la chambre des députés et gouverneur dudit château,

Lequel nous a introduits dans une salle servant provisoirement de salle du conseil.

Nous y avons trouvé réunis M. le comte Armand de Beaumont, colonel, lieutenant de roi du château ;

M. le comte de Baschi du Cayla, pair de

France; lieutenant-général des armées du roi, premier gentilhomme de la chambre de S. A. S. monseigneur le prince de Condé;

M. le vidame de Vassé, lieutenant-général des armées du roi, premier écuyer de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, et ci-devant premier gentilhomme de la chambre de monseigneur le duc d'Enghien, son adjudant-général;

M. le comte de Rully, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, premier gentilhomme de la chambre de S. A. S. monseigneur le duc de Bourbon.

En présence desquels nous avons procédé à ladite enquête ainsi qu'il suit :

Ont comparu les témoins ci-après dénommés, savoir :

Premièrement, le sieur Blanepain (Jean-Baptiste), brigadier de gendarmerie en retraite, demeurant à Paris, rue des Francs-Bourgeois, n<sup>o</sup> 12, lequel, après serment de dire vérité, a déposé ainsi qu'il suit :

Ayant reçu, le vingt mars mil huit cent quatre, du général Savary, à la caserne des Celestins,

rue du Petit-Musc, près l'Arsenal, l'ordre d'aller à Vincennes avec la gendarmerie d'élite dans laquelle il servait, il s'y rendit aussitôt.

Arrivé au château de Vincennes avec ce détachement, il y fut sur-le-champ établi surveillant d'un prisonnier de haute importance qu'il a su depuis être monseigneur le duc d'Enghien, et en sa qualité de surveillant il fut placé au haut de l'escalier de son logement.

Il l'a accompagné à deux reprises au pavillon dit de la Porte-du-Bois, dans lequel se tenait le conseil de guerre.

Après le jugement rendu par ledit conseil de guerre, le général Savary l'a placé dans le fossé sous le pont de la Porte-du-Bois, à cinquante pas environ du pavillon de la Reine, au pied duquel s'est faite l'exécution.

Il en a été témoin de ladite place, sans pouvoir cependant distinguer bien précisément ce qui se passait ; si ce n'est qu'il a entendu, à deux ou trois reprises, le général Savary, qui se tenait en haut, sur le bord extérieur du fossé, et vis-à-vis, ordonner de commander le feu. Il n'y



avait d'autre lumière dans le fossé que celle d'une lanterne éclairée de plusieurs chandelles, et placée à quelque distance.

Aussitôt après que le prince fut tombé, il a vu les gendarmes s'approcher de son corps et l'emporter tout habillé pour le déposer dans une fosse préparée derrière un mur de cinq à six pieds de hauteur environ, et distant de trois pas du lieu de l'exécution, lequel servait de dépôt de décombres. La fosse fut fermée sur-le-champ.

Le prince était vêtu d'un pantalon gris, bottes à la hussarde, cravate blanche, ayant sur la tête une casquette à double galon d'or, laquelle, à ce qu'il a entendu dire, fut immédiatement jetée dans la fosse. Le prince portait deux montres, dont l'une seulement lui fut enlevée par un gendarme, l'autre est restée sur sa personne, ainsi que les bagues qu'il avait aux doigts, et dont une portait un brillant.

Enfin, sur le bord extérieur du fossé, avec le général Savary, se trouvaient plusieurs officiers-généraux, parmi lesquels il a reconnu le général

Caulaincourt, écuyer de Buonaparte, qu'il avait vu descendre de voiture dans la cour (1).

N'ayant rien autre à déclarer, a signé avec nous, témoin, après lecture faite. *Signé* Blancpain, Laporte-Lalanne, le vicomte Héricart-Ferrand de Thury.

Secondement, le sieur Bonnelet (Louis-François), âgé de soixante ans, manœuvrier, demeurant à Vincennes, rue de la Pissote, n° 107, lequel, après serment de dire vérité, a déclaré :

Que le jour même où monseigneur le duc d'Enghien est arrivé au château de Vincennes, le commandant du château, M. Harel, lui donna à lui, Bonnelet, vers les trois heures après-midi, l'ordre de creuser une fosse pour y retirer des décombres et immondices formées par un mur de quatre à cinq pieds de haut, au bas du pavillon de la Reine; qu'il y avait travaillé depuis trois heures après-midi jusqu'à la fin du jour, et

(1) Ce fait est inexact en ce qui touche M. de Caulaincourt. Il est prouvé par la déclaration unanime de quatre témoins dignes de foi, que M. de Caulaincourt était à Lunéville le même jour où le gendarme croit l'avoir vu à Vincennes.

qu'il y avait fait une fosse de deux pieds et demi de profondeur, sur trois de largeur et cinq à six de longueur ;

Que le lendemain l'entrée du fossé lui ayant été interdite, ce n'est que le surlendemain qu'il a pu aller voir la fosse qu'il avait faite, qu'il l'a trouvée comblée et la terre relevée par-dessus en formé de sépulture ;

Que pendant un certain temps, mais dont il ne peut déterminer la durée, il y a eu une sentinelle placée vis-à-vis en haut, sur le bord extérieur du fossé, et qu'elle ne permettait pas d'approcher pour regarder dans le fossé.

Enfin, que, dès le lendemain, tout le monde disait, dans Vincennes, que monseigneur le duc d'Enghien avait été fusillé et enterré dans les fossés du château.

Ce qu'est tout ce que le témoin a dit savoir ; et ayant déclaré ne savoir signer, il a apposé sa croix que nous avons certifiée. Ici est la croix du sieur Bonnelet. *Signé* Laporte-Lalanne, le vicomte Héricart-Ferrand de Thurÿ.

Troisièmement, M. Godard (Guillaume-Au-

guste), employé aux octrois, et demeurant à Vincennes, rue de la Charité, n° 181, âgé de quarante-trois ans, lequel, après serment de dire vérité, nous a déclaré :

Qu'au mois de mars 1804 il était canonnier au sixième régiment d'artillerie, et employé comme artificier au château, sous les ordres du sieur Germain, garde d'artillerie ;

Que ledit sieur Germain se trouvant, le 20 mars, indisposé, M. Harel, commandant, qui avait d'abord été chez le garde d'artillerie, fut le trouver lui, Godard, et lui donna l'ordre de délivrer trois pelles et trois pioches que des gendarmes vinrent eux-mêmes chercher au magasin, en présence de M. Harel ;

Qu'ensuite, sur l'ordre qu'il en reçut dudit Harel, il se transporta chez ce commandant, dont l'épouse lui demanda de lui apporter deux bouteilles d'eau-de-vie, parce qu'elle n'en avait point, et que ces Messieurs pourraient en avoir besoin ;

Que tout le monde, dans le château, était

consigné, et que lui seul, Godard, en sa qualité, avait permission d'y circuler ;

Qu'il savait qu'il était entré au château un prisonnier de distinction, arrivé dans une voiture à six chevaux, à l'entrée de la nuit, et qui avait une casquette à double galon d'or, lorsqu'il était descendu de voiture, lui présent ;

Qu'il était persuadé, en fournissant les outils, qu'ils étaient destinés à répandre un grand tas de fumier nouvellement jeté dans le fossé par la troisième arcade de la cour, et s'élevant au-dessous de manière à pouvoir favoriser l'évasion du prisonnier ;

Qu'après avoir porté à la dame Harel les deux bouteilles d'eau-de-vie qu'elle avait demandées, il fut se coucher vers les minuit et demi ;

Que le lendemain il alla chez le commandant redemander les pelles et les pioches qu'il avait délivrées aux gendarmes, et qu'il devait rétablir au magasin ;

Que le commandant lui ayant dit qu'il pouvait les aller chercher dans le fossé, il y était descendu, et qu'ayant demandé à un homme qui travaillait

s'il savait où elles pouvaient être, cet homme lui répondit qu'elles étaient au pied du pavillon de la Reine ;

Qu'en approchant au pied d'un petit mur alors existant, il aperçut à terre une espèce de calotte de maroquin vert, près d'un pommier (depuis arraché), et qu'ayant, dès le matin, entendu dire que monseigneur le duc d'Enghien était le prisonnier qu'il avait vu la veille, lequel avait été fusillé pendant la nuit, et enterré dans le fossé, la vue de cette calotte lui causa une émotion qui lui permit à peine d'y arrêter plus long-temps les yeux ;

Qu'il se pressa d'entrer dans l'enceinte au pied du pavillon, et d'y ramasser ses pelles et ses pioches qui étaient jetées çà et là sur une fosse nouvellement faite, et présentant une élévation d'un pied au-dessus de terre, dans la forme d'une sépulture.

Et a signé avec nous le comparant la présente déclaration, après lecture faite. *Signé* Godard, Laporte-Lalanne, le vicomte Héricart-Ferrand de Thury.

Fait au château de Vincennes, à quatre heures de l'après-midi, le lundi 18 mars 1816.

*Signé* Laporte-Lalanne, le vicomte Héricart-Ferrand de Thury, le chevalier de Conyde, le chevalier Jacques, le comte de Baschi du Cayla, le vidame de Vassé, le vicomte de Rully, le général marquis de Puyvert, le comte Armand de Beaumont.

Le vingt mars mil huit cent seize, nous, commissaires du roi, nous sommes de nouveau transportés au château de Vincennes pour y continuer l'enquête par nous commencée le dix-huit du présent mois, à l'effet de constater le lieu où monseigneur le duc d'Enghien a été inhumé.

Entrés à onze heures dans la salle du conseil, nous y avons trouvé les personnes présentes à notre procès-verbal d'enquête du dix-huit, et en outre :

M. le comte de Pradel, directeur général de la maison du roi, ayant par *interim* le portefeuille du ministre de la maison de S. M. ;

M. le marquis Aymer de la Chevalerie, maré-

chal-de-camp, aide-de-camp de S. A. S. monseigneur le prince de Condé ;

M. le chevalier de Jaubert, écuyer de S. A. S. madame la duchesse de Bourbon ;

M. de Jalabert, vicaire-général du diocèse de Paris, le siège vacant ;

M. Guérin, chevalier de Saint-Michel, médecin de S. A. R. monseigneur le duc de Berri, et de S. A. S. monseigneur le prince de Condé ;

M. de Bonnie, ancien chirurgien de l'hôpital des gardes-françaises, et chirurgien de S. A. S. monseigneur le prince de Condé ;

M. le comte de Béthisy, maréchal-de-camp des armées du roi, commandant la troisième brigade d'infanterie de la garde royale, membre de la chambre des députés ;

M. de Saint-Félix, membre de la Légion-d'Honneur, premier aide des cérémonies de France ;

M. le vicomte Charles de Geslin, second aide des cérémonies, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie ;

M. Héricart de Montplaisir, docteur en méde-



cine de la faculté de Paris , nommé commissaire du roi ;

M. Delacroix, chirurgien honoraire de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, nommé commissaire du roi ;

M. de Champfort, maire de la commune de Vincennes ;

M. le marquis de Courtemanche, maréchal-de-camp, ci-devant premier aide-de-camp de monseigneur le duc d'Enghien ;

M. le comte de Chaillon de Jonville, colonel, aide-de-camp de M. le duc d'Enghien ;

En présence desquels nous avons procédé à la continuation de l'enquête ainsi qu'il suit :

Nous avons fait comparaître madame Bon (Madeleine), ancienne religieuse, demeurant à Paris, rue Picpus, n° 31, chez M. Rochette, opticien, laquelle, après serment de dire vérité, a dit :

Qu'étant, à l'époque du mois de mars 1804, maîtresse de pension à Vincennes, elle avait, entre autres élèves, les filles de madame Harel,

qui venaient prendre des leçons chez elle comme externes.

Que, le 20 mars, les ayant ramenées à leur mère, sur les cinq heures après-midi, elle vit arriver dans la cour du château une voiture à six chevaux, et en descendre un homme, d'une figure et d'une taille distinguées, qui fut reçu par le sieur Bourdon, employé au château, et par le sieur Harel, commandant.

Qu'étant montée chez la dame Harel, elle y apprit, de la bouche même du commandant, que ce personnage était vraisemblablement un prince que le sieur Harel paraissait ne pas connaître; qu'elle ne put en savoir davantage, étant sortie sur les six heures de chez madame Harel qu'elle laissa dans une douleur profonde;

Que le lendemain on lui dit que le personnage qu'elle avait vu la veille était monseigneur le duc d'Enghien, lequel avait été fusillé dans la nuit, et enterré sur-le-champ dans les fossés; qu'on lui en montra même la place, dans une enceinte au pied du pavillon de la Reine, formée

par le petit mur de quatre à cinq pieds de hauteur ; et a signé après lecture faite.

*Signé* Bon, Laporte-Lalanne, et vicomte Héricart-Ferrand de Thury.

La déclaration de la dame Bon ayant achevé de confirmer les indications qui nous avaient été données sur le lieu où M. le duc d'Enghien avait été inhumé, nous avons cru devoir nous abstenir d'en recevoir d'autres.

Et vers l'heure de midi, M. le comte Anglès, ministre d'État, préfet de police, désigné par S. M. pour légaliser l'exhumation par sa présence, étant arrivé et s'étant réuni à nous, nous sommes descendus dans les fossés, accompagnés des personnes ci-dessus dénommées, auxquelles s'étaient joints madame Bon, le sieur Godard et le nommé Bonnelet. Ces deux derniers nous ont conduits à la place qu'ils nous avaient indiquée dans leurs déclarations, au pied du pavillon de la Reine, et Bonnelet s'est mis au nombre des travailleurs.

Nous avons cru devoir, pour plus de sûreté, faire découvrir le terrain dans une étendue de

dix pieds, sur douze environ; et au bout d'une heure et demie de travail, la fouille étant à peu près à quatre pieds de profondeur; on a découvert le pied d'une botte, et dès ce moment nous avons été assurés du succès de nos recherches.

MM. Héricart de Montplaisir, Delacroix, Guérin et Bonnie sont descendus dans la fosse, et ont pris personnellement la direction des travaux, qui ont été continués avec les plus grandes précautions. Le résultat a été constaté par le rapport qu'ils en ont dressé, et qui sera annexé au présent (1).

Les personnes les moins exercées pourront se convaincre, par la lecture de ce rapport, qu'il ne nous est rien échappé des restes précieux que nous avions à recueillir.

Nous en sommes particulièrement redevables au zèle religieux que MM. les médecins ont mis non seulement à diriger les travailleurs, mais à les remplacer eux-mêmes.

Après s'être assurés de la direction dans

(1) Voyez pièce justificative (B).

laquelle le corps était posé, ils se sont occupés de retirer, avec les plus grands ménagemens et par parcelles, la terre qui le recouvrait.

C'est ainsi qu'ils sont parvenus successivement à découvrir :

1° Une chaîne d'or avec son anneau, que M. le chevalier Jacques a reconnue pour être celle que le prince portait habituellement, et qui, en effet, a été trouvée près de ses vertèbres cervicales. Cette chaîne et les petites clefs de fer qui accompagnent le cachet d'argent mentionné ci-dessous, nous avaient été annoncés d'avance par M. le chevalier Jacques, le fidèle compagnon d'armes de monseigneur le duc d'Enghien, qui s'est enfermé avec lui dans la citadelle de Strasbourg, et ne s'en est séparé que lorsqu'il a été emmené à Paris, parce parce qu'il ne lui a pas été permis de le suivre;

2° Une boucle d'oreille; l'autre n'a pas été retrouvée;

3° Un cachet d'argent aux armes de Condé, encastré dans une aggrégation ferrugineuse forte-

ment oxidée, et où nous avons reconnu une petite clef de fer ou d'acier.

4° Une bourse de maroquin à soufflet contenant onze pièces d'or et cinq pièces d'argent ou cuivre ;

5° Soixante-dix pièces d'or, ducats, florins et autres, faisant vraisemblablement partie de celles qui lui avaient été remises par M. le chevalier Jacques au moment de leur séparation, renfermés dans des rouleaux cachetés en cire rouge dont nous avons trouvé quelques fragmens.

Tous ces objets inventoriés par nous et par M. le comte Anglès, ont été mis à part, et nous sommes restés chargés de ce précieux dépôt.

On a recueilli également des débris de vêtements, parmi lesquels se trouvent les deux pieds de bottes, et des morceaux de la casquette portant encore l'empreinte d'une balle qui les avait traversés. Ces débris, ainsi que la terre recueillie autour du corps, ont été réunis aux ossemens, et placés dans un cercueil de plomb.

Cette opération terminée, nous sommes remontés au château, le corps porté par des sous-

officiers de la garde royale, escorté d'une garde d'honneur, et suivi d'un grand concours de militaires de tous grades de la garnison du château, et d'autres personnes qui avaient été témoins de l'exhumation.

Le cercueil a été déposé dans une salle provisoirement préparée pour le recevoir, en attendant le jour de demain, où il sera transporté dans la chapelle de dépôt qui lui est destinée.

Le cercueil a été recouvert, soudé par les plombiers, et renfermé dans une caisse de bois avec cette inscription sur une plaque de cuivre :

« Ici est le corps de très haut et très puissant prince Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, duc d'Enghien, prince du sang, pair de France, mort à Vincennes, le 21 mars 1804, âgé de 31 ans 9 mois 19 jours. »

M. le chapelain du château a fait entourer le cercueil de cierges, et, assisté d'un autre ecclésiastique, il est resté pour réciter les prières de l'Église.

M. le marquis de Ruyvert a fait placer une

garde à la porte de la salle, ainsi que dans les fossés à l'endroit où la fouille a été faite.

Fait au château de Vincennes, le mercredi vingt mars mil huit cent seize. *Signé* : Laporte-Lalanne, le vicomte Héricart-Ferrand de Thury, le chevalier de Contye, le chevalier Jacques, le comte Anglès, le marquis Aymer de la Chevalerie, le comte Armand de Beaumont, le comte de Baschi du Cayla, le vidame de Vassé, le comte de Pradel, le vicomte de Rully, Saint-Félix, Bonnie, Guérin, Jalabert, vicaire-général, Charles de Geslin, le général comte Charles de Béthisy, le marquis de Courtemanche, Héricart de Montplaisir, Delacroix, le chevalier Jaubert, Ghampfort, Roger, curé de Vincennes, l'abbé Rougier, chapelain, le général marquis de Puyvert, le comte Chaillon de Jonville.

Le jeudi 21 mars 1816, nous, commissaires du Roi, nous étant transportés au château de Vincennes, y avons trouvé rassemblées toutes les personnes dénommées dans les actes précédens.

• A onze heures du matin, le clergé étant sur-



venu, nous nous sommes tous rendus à l'endroit où le corps de monseigneur le duc d'Enghien avait été provisoirement déposé hier.

La levée du corps s'est faite avec les cérémonies d'usage ; et de suite nous nous sommes mis en marche, précédés du clergé, pour nous rendre au pavillon de la Porte-du-Bois, où était dressée la chapelle de dépôt, le cercueil porté par des sous-officiers des différens corps de la garde, et accompagné des *honneurs*, que portaient les anciens officiers de la maison de monseigneur le duc d'Enghien, savoir : M. le vidame de Vassé, son ancien adjudant-général, la couronne ; M. le marquis de Courtemanche, son premier aide-de-camp, le collier de l'Ordre du Saint-Esprit ; et M. le comte de Chaillon de Jonville, aide-de-camp du prince, l'épée.

Toute la garnison était sous les armes, et rendait avec un respect religieux les honneurs militaires aux derniers restes d'un prince qui, malgré les malheurs des temps, a laissé de profonds souvenirs dans les cœurs de tous les soldats français.

Au pied du pavillon, M. le marquis de Puyvert a fait faire halte, et, se tournant vers la troupe qui servait d'escorte, a dit :

« Soldats, cette pompe funèbre nous rappelle  
» des souvenirs déchirans, mais bien chers à des  
» cœurs français. Voilà tout ce qui nous reste d'un  
» prince si brave, digne rejeton d'une race fé-  
» conde en héros. Ses premiers exploits nous  
» promettaient encore un grand Condé. Leur  
» éclat alarma l'insatiable ambition de ce tyran  
» qui ravagea la France pour désoler l'Europe. Il  
» fit de sa mort le gage sanglant d'une union ré-  
» gicide, et son atroce perfidie l'immola au pied  
» de cet antique donjon, où le plus illustre de  
» ses aïeux fonda le berceau de notre monarchie.

• Honorons sa mémoire par des regrets éter-  
» nels, par un dévouement sans bornes à son au-  
» guste race ; et, pour lui rendre un dernier hom-  
» mage digne de son cœur, jurons à ses mânes de  
» vivre et de mourir comme lui, fidèles à nos  
» sermens, fidèles à nos Rois légitimes. *Vive le*

» *Roi! vivent à jamais les enfans de saint Louis!*  
 » *gloire aux Condés!* »

Ce discours, prononcé avec le sentiment qui l'avait inspiré, a excité le plus vif enthousiasme; les soldats versaient des larmes, et l'impression produite par le discours de M. le gouverneur sur ceux qui avaient été à portée de l'entendre, s'étant communiquée de proche en proche aux plus éloignés, toutes les cours du château ont retenti des cris de *vive le Roi!* C'est ainsi que, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, nous avons pu reconnaître le bon esprit de la garnison de Vincennes, et les sentimens de loyauté et de dévouement à son roi dont elle est animée.

C'est dans la salle même où s'est tenu le conseil de guerre, la nuit du 20 au 21 mars, que l'on a cru devoir établir la chapelle de dépôt. C'est là que les restes précieux du prince sont conservés à la vénération de ses anciens compagnons d'armes, et des âmes pieuses qui viendront y offrir des prières d'expiation.

Nous les y avons déposés en attendant que l'ancienne Sainte-Chapelle, fondée par saint Louis, et encore existante dans la cour du château, puisse les recevoir, conformément aux intentions du roi.

M. l'abbé Rougier, chapelain du château, à qui la garde en a été confiée, y est resté pour célébrer le saint sacrifice, tandis que nous nous rendions à l'église paroissiale, où, par les ordres de M. le grand-maître des cérémonies, un service solennel avait été préparé.

La messe a été célébrée par M. Duchilleau, ancien évêque de Châlons-sur-Saône, au milieu d'un concours tel que l'église n'a pu contenir que la moindre partie des personnes qui auraient voulu ou dû y entrer.

M. Roger, curé de Vincennes, qui, pendant son émigration, a été à portée d'acquérir une connaissance personnelle des traits de bonté et de magnanimité dont se composait toute la vie de monseigneur le duc d'Enghien, s'est particulièrement attaché à les retracer; et ces traits, qui rappelaient à un grand nombre de ses audi-

teurs des souvenirs douloureux et chers, ont été accueillis par eux comme le plus pur et le plus digne hommage qui pût être rendu à la mémoire d'un héros, l'objet de leurs inconsolables regrets.

» Après la cérémonie, nos fonctions étant terminées, nous sommes rentrés au château, dans la salle du conseil, et nous y avons clos le procès-verbal de nos opérations en présence des personnes nommées pour y concourir, et qui ont signé avec nous.

» Fait à Vincennes, le jeudi vingt-un mars mil huit cent seize, à trois heures après-midi.

( *Suivent les signatures.* )

» Pour copie conforme :

» *Les commissaires du roi,*

» Laporte-Lalanne, le vicomte Héricart-Ferrand de Thury, le chevalier de Contye, le chevalier Jacques.

---

---

## PIÈCES JUSTIFICATIVES.

---

---

### A.

« Mons le garde-de-sceaux, nous avons ro-  
donné que le corps de feu notre cousin et cher  
parent le duc d'Enghien, enterré près du châ-  
teau de Vincennes, sera exhumé et transféré  
dans une chapelle qui sera érigée dans ledit châ-  
teau. Notre intention est que cette exhumation  
soit constatée par une enquête faite avec les so-  
lennités qui conviennent à cette triste circon-  
stance. Vous en chargerez un conseiller d'Etat  
et un maître des requêtes, qui y assisteront de  
notre part, et rédigeront les actes relatifs à l'ex-  
humation et dépôt du corps. Leur présence sera  
un témoignage de l'affection que nous portions

à notredit cousin le duc d'Enghien , de la profonde douleur que nous avons ressentie à l'occasion de la mort de ce jeune prince, ainsi que des consolations que nous voudrions donner à ses illustres parens, après le crime détestable qui les a privés de leur plus chère espérance.

• Et la présente n'étant à autre fin , je prie Dieu qu'il vous ait, mons le garde-des-sceaux, en sa sainte et digne garde.

• Fait à Paris, le 15<sup>e</sup> jour de mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le 21<sup>e</sup>.

*Signé* LOUIS,

• Par le roi.

• *Le garde-des-sceaux, ministre secrétaire-d'état,*

*Signé* BARRÉ-MARBOIS.

---

## B.

*Procès-verbal de MM. les médecins et chirurgiens, commissaires du roi pour l'exhumation du corps de monseigneur le duc d'Enghien.*

« Nous soussigné, Héricart de Montplaisir, docteur en médecine de la faculté de Paris, et Delacroix, chirurgien honoraire de S. A. S. monseigneur le prince de Condé,

» Nommés par le roi, et assistés de M. Guérin, médecin de S. A. R. monseigneur le duc de Berri et de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, et de M. Bonnie, chirurgien de S. A. S. monseigneur le prince de Condé,

» Certifions qu'étant descendus dans la fouille, nous avons constaté que le premier objet qui avait été aperçu était un pied de botte contenant des ossemens que nous avons reconnus être ceux du pied droit, et que nous avons recueillis.

» Ayant ensuite découvert dans leur tiers infé-



rieur les os de la jambe à laquelle appartenait ce pied, leur position nous a fait présumer quelle pouvait être la situation du corps.

» En continuant nos travaux, nous avons mis à découvert le coude du bras gauche; ce qui nous a fourni un indice de plus sur la direction du corps, et nous avons jugé, d'après l'élévation plus grande des pieds, que le corps et la tête devaient être plus profondément placés.

» Nous avons alors fait creuser, sur l'un des côtés, dans la direction du corps, de manière à le pouvoir découvrir ensuite, au-devant de nous, partie par partie.

» Nous avons d'abord procédé à la recherche de la tête, que nous avons trouvée brisée.

» Parmi les fragmens, la mâchoire supérieure, entièrement séparée des os de la face, était garnie de douze dents.

» La mâchoire inférieure, fracturée dans sa partie moyenne, était partagée en deux, et ne présentait plus que trois dents.

» Dans la terre qui avoisinait les os du crâne, nous avons trouvé des cheveux.

» Nous avons acquis la certitude que le corps était à plat sur le ventre, la tête plus basse que les pieds.

» Nous avons ensuite découvert et enlevé successivement les vertèbres du cou, avec une chaîne d'or, l'omoplate gauche, le bras et la main gauches.

» Le reste de la colonne vertébrale, l'omoplate droite, les côtes, le bras droit et la main allongés parallèlement au corps, sous lequel, et parmi des lambeaux de vêtement, on a trouvé des pièces d'or et une bourse de maroquin;

» Le bassin, dont l'os de la hanche gauche présentait, au-dessus de la cavité qui reçoit l'os de la cuisse, une fracture avec une échancrure circulaire;

» Les os de la cuisse, de la jambe et du pied du côté gauche, parfaitement en rapport entre eux, mais la cuisse écartée en dehors, et la jambe fléchie en dedans sur la cuisse;

» Enfin, les os de la cuisse et de la jambe du côté droit.

» Tous ces ossemens étaient complètement

privés de parties molles, et généralement bien conservés.

» A mesure que nous les avons recueillis, nous les avons présentés à MM. les commissaires du roi, et ils ont été déposés, avec les terres environnantes, dans un cercueil de plomb, qui a été soudé en notre présence.

» Fait au château de Vincennes, le mercredi 20 mars 1816.

» *Signé* Héricart de Montplaisir, Delacroix, Guérin, Bonnie; le ministre d'état préfet de police, comte Anglès, Laporte Lalanne, le vicomte Héricart-Ferrand de Thury, le chevalier de Contye, le chevalier Jacques. »

---

« Il avait été fait une enquête le 18 mars (deux jours avant l'exhumation), pour constater le lieu où le corps de monseigneur le duc d'Enghien avait été enterré.

» Les témoins entendus dans cette enquête ont unanimement déposé :

» 1° Que monseigneur le duc d'Enghien était arrivé au château de Vincennes le 20 mars, entre cinq et six heures de l'après-midi;

» 2° Qu'il avait été reçu, à la descente de voiture, par le sieur Harel, commandant du château, et conduit dans une chambre où il avait été gardé à vue;

» 3° Que, dans la nuit suivante, il avait été traduit devant un conseil de guerre qui s'était tenu au pavillon de la Porte-du-Bois, jugé, et, immédiatement après, conduit dans les fossés, où il avait été fusillé par un détachement de la gendarmerie d'élite;

» 4° Que les gendarmes employés à l'exécution l'avaient sur-le-champ enterré tout habillé, dans une fosse préparée d'avance, à trois pas de là, derrière un mur, servant à enclore un dépôt de décombres.

» Deux des témoins ne s'étaient pas contentés de désigner le lieu dans leurs déclarations, en spécifiant que c'était à l'angle et au pied du pa-

*vilain de la Reine*; ils avaient conduit les commissaires du roi sur la place même où ils avaient vu, le lendemain de l'exécution, la fosse renouvert; et leur indication s'est trouvée tellement exacte, que l'endroit où le corps du prince a été découvert, à quatre pieds de profondeur, était à peine distant de deux ou trois pieds de la place désignée. »



## LETTRE DE MIRABEAU.

A M. LE COMTE D'ANTRAIQUES.

« Il y a dix jours que je demande dix fois dans chaque journée, à vous voir, comment vous voir, où vous voir. Serait-il possible que j'eusse perdu votre amitié, et cela au moment et après vous avoir dû d'échapper à mes persécuteurs, après vous avoir dû les consolations de mon exil et sa fin? J'arrive le cœur plein des sentiments que je vous dois, empressé de vous témoigner toute ma reconnaissance. Si je vous ai perdu, je ne puis m'en prendre qu'à ma destinée, puisque je n'ens jamais de droits sur vous que par l'élévation de votre esprit, la hauteur de votre âme, la sensibilité de votre cœur. Votre petit billet, digne de l'élève de Jean-Jacques, a versé du baume dans mon cœur meurtri; je ne lui repro-

che que sa brièveté. Ma position assombrie par l'infâme conduite de l'abbé de Périgord est devenue intolérable. Je vous envoie, sous cachet volant, la lettre que je lui écris ; jugez-la et envoyez-la-lui. Je répète : envoyez-la-lui, car j'aime à penser que cet homme vous est inconnu, et je suis bien sûr au moins qu'il devrait l'être à tout homme de votre trempe. Mais l'histoire de mes malheurs m'a jeté entre ses mains, et il me faut encore user de ménagemens avec cet homme vil, avide, bas et intrigant : c'est de la boue et de l'argent qu'il lui faut. Pour de l'argent il a vendu son honneur et son ami ; pour de l'argent il vendrait son âme, et il aurait raison, car il troquerait son fumier contre de l'or.

Adieu, cher comté ; je suis malheureux, mais vous ne m'abandonnez pas, j'en ai le gage dans les services que vous m'avez rendus. Vous ne me les retirerez pas, car on s'attache au bien qu'on a fait.

Paris ; rue Sainte-Anne, hôtel de Gènes,  
le 28 avril 1787.

Signé, LE COMTE DE MARBEAU.

Cette lettre se trouve à la note 7 de l'adresse à l'Ordre de la noblesse de France, par Emmanuel-Louis-Henri-Alexandre de Launay, comte d'Antraigues. Paris, chez Senneville, Cuchet, Guerbart et Crapart, 1793.





---

**LETTRE**

ADRESSÉE, EN 1830, PAR UN ANGLAIS AU RÉDACTEUR  
DE LA CHRONIQUE NATIONALE.

---

« La nomination de **M.** de Talleyrand comme ambassadeur extraordinaire produira parmi nous une sensation non moins pénible qu'en France. Là, il sera plus mal accueilli qu'il n'a été traité ici. Tous les écrivains périodiques qui ont quelque influence sur l'opinion sont d'accord pour rappeler successivement tout le scandale de sa longue carrière politique. L'un d'eux, qui depuis plusieurs années avait quitté l'arène de la politique, va y rentrer de nouveau tout exprès pour dévoiler des turpitudes dont il a été témoin, soit en France, soit à l'étranger. **M.** de Talleyrand, qui l'avait livré dans un temps à ses bour-

reaux, ne trouvera pas à Londres d'ennemi plus acharné et plus capable de soulever tous les partis contre lui.

» A sa réception à Douvres et partout où il se rendra, il sera précédé d'un *avis au public*, conçu à peu près en ces termes :

» Aubergistes et marchands de toute espèce, gardez-vous de recevoir aucune *bank-note* de l'ambassadeur français. Rappelez-vous que sous le règne de Napoléon il y avait à Hambourg une fabrique de faux billets. A la première restauration, en 1814, deux fausses planches existaient encore. M. B..., qui avait été placé à la tête de cette publication, vint en livrer une au gouvernement de notre pays, moyennant quelques mille livres sterling qu'on lui donna comme récompense. Il déclara que la deuxième était entre les mains de M. de Talleyrand. On fit près de ce ministre d'inutiles démarches pour en obtenir la remise. Pourquoi la gardait-il ? Qu'en voulait-il faire ? Ne la possède-t-il pas encore ?

» Marchands et aubergistes, si vous croyez

devoir faire quelques avances, faites-vous payer en or ou en argent. »

» On peut juger par cet avertissement, et il en paraîtra mille de ce genre, quel honneur rejailira sur la France d'avoir un pareil représentant près de la nation qui sait le mieux apprécier les qualités morales et les vertus publiques des hommes d'État. »

FIN DES NOTES.